



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



**Commission de lutte contre le criquet pèlerin
dans la région occidentale**

PROGRAMME EMPRES

(Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les
maladies transfrontières des animaux et des plantes,
composante Criquet pèlerin)

EN REGION OCCIDENTALE

<http://www.clcpro-empres.org>

**RAPPORT DE LA QUINZIÈME RÉUNION DES
CHARGÉS DE LIAISON ET DE LA DOUZIÈME
RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE**

Ouagadougou, Burkina Faso

30/01–04/02/2017

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Janvier-février 2017

**Quinzième réunion des chargés de liaison et douzième réunion du
Comité de pilotage du Programme EMPRES en région occidentale**

**Ouagadougou, Burkina Faso
30/01–04/02/2017**



-Participants-

Sommaire

Liste des abréviations et acronymes	6
Préambule.....	9
1. Ouverture.....	10
2. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail et désignation du Comité de rédaction.....	11
3. Bilan des activités des pays membres en 2016 et prévisions pour 2017.....	11
3.1. Algérie	11
3.2. Burkina Faso.....	12
3.3. Mali.....	12
3.4. Maroc.....	13
3.5. Mauritanie	13
3.6. Niger.....	15
3.7. Sénégal.....	15
3.8. Tchad.....	16
3.9. Tunisie	16
4. Situation relative au Criquet pèlerin dans la Région occidentale en 2016 et prévisions.....	17
5. Processus d'élaboration/mise à jour des plans de gestion du risque acridien dans les pays : présentation de ceux du Burkina Faso, du Mali, du Niger et discussion	18
6. Mise en œuvre des actions de formation dans les pays : présentation de celles réalisées en Algérie, au Maroc, en Tunisie et discussion	19
7. Mise en œuvre du plan régional de recherche II (2016-2019) : état des lieux et perspectives	20
8. Bilan des activités de la coordination EMPRES-RO en 2016	21
9. Suivi des recommandations de la 14^{ème} réunion des chargés de liaison.....	25
10. Points divers : résultats préliminaires de l'évaluation du Programme EMPRES ...	25
11. Elaboration du plan d'opération 2017 du Programme EMPRES-RO	26
12. Recommandations des chargés de liaison	48
13. Election du Président du Comité de pilotage, adoption de l'ordre du jour et du programme de travail et désignation du Comité de rédaction.....	49
14. Bilan des activités y compris les dépenses de l'année 2016 du Programme EMPRES-RO	49

15. Présentation et validation du Plan d'opération 2017 du Programme EMPRES-RO y compris sa budgétisation (financements des Etats et des partenaires techniques et financiers -AFD, USAID, CLCPRO et FAO)	50
16. Suivi des recommandations de la 11^{ème} réunion du Comité de pilotage, validation des recommandations élaborées lors de la 15^{ème} réunion des chargés de liaison et recommandations de la 12^{ème} réunion du Comité de pilotage.....	50
17. Date et lieu des prochaines réunions	50
18. Adoption du rapport	50
19. Remerciements et clôture	51
Annexes	52
Annexe 1. Ordres du jour de la 15 ^{ème} réunion des chargés de liaison et de la 12 ^{ème} réunion du Comité de pilotage.....	53
Annexe 2. Programme de travail de la 15 ^{ème} réunion des chargés de liaison et de la 12 ^{ème} réunion du Comité de pilotage.....	55
Annexe 3. Activités du Cirad dans le cadre du Plan régional de recherche (2016-2019) sur le Criquet pèlerin en Région occidentale	58
Annexe 4. Bilan des activités de la coordination EMPRES-RO en 2016.....	60
Annexe 5. Suivi des recommandations de la 14 ^{ème} réunion des chargés de liaison.....	73
Annexe 6. Planning 2017 des réunions et ateliers régionaux de la CLCPRO/Programme EMPRES-RO	76
Annexe 7. Bilan financier (dépenses 2016) du Programme EMPRES-RO.....	77
Annexe 8. Tableau <u>résumé</u> des dépenses 2016 en USD des UNLAs (financement des Etats).....	86
Annexe 9. Tableau <u>détaillé</u> des dépenses 2016 en USD des UNLAs (financement des Etats).....	87
Annexe 10. Tableau <u>résumé</u> des dépenses 2016 en USD des partenaires du Programme EMPRES-RO	93
Annexe 11. Tableau <u>détaillé</u> des dépenses 2016 en USD des partenaires du Programme EMPRES-RO.....	94
Annexe 12. Répartition par pays des dépenses 2016 en USD des partenaires du Programme EMPRES-RO	97
Annexe 13. Présentation du budget 2017 du Programme EMPRES-RO	101
Annexe 14. Tableau <u>résumé</u> du budget 2017 en USD des UNLAs (financement des Etats).....	103

Annexe 15. Tableau <u>détaillé</u> du budget 2017 en USD des UNLAs (financement des Etats).....	104
Annexe 16. Tableau <u>résumé</u> du budget 2017 en USD des partenaires du Programme EMPRES-RO.....	108
Annexe 17. Tableau <u>détaillé</u> du budget 2017 en USD des partenaires du Programme EMPRES-RO.....	109
Annexe 18. Suivi des recommandations de la 11 ^{ème} réunion du Comité de pilotage.....	112
Annexe 19. Liste des participants.....	113

Liste des abréviations et acronymes

AFD	Agence française de développement
AGPMM	Groupe « Acridiens et ravageurs et maladies transfrontières des plantes »
AGRHYMET	Centre régional de formation et d'application en agro-météorologie et hydrologie opérationnelle (Niamey, Niger)
BAD	Banque africaine de développement
CBGP	Centre de biologie pour la gestion des populations (Cirad)
CCE	Cahier des charges environnementales
CERES/Locustox	Centre régional de recherches en écotoxicologie et sécurité environnementale (Dakar, Sénégal)
CLCPRO	Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région occidentale (FAO)
CGRA	Cadre de gestion du risque acridien
CILSS	Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel
Cirad	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Montpellier, France)
CNGRA	Cadre national de gestion du risque acridien
CNLA	Centre national de lutte antiacridienne (Nouakchott, Mauritanie et Niamey, Niger)
CNLAA	Centre national de lutte anti-acridienne (Agadir, Maroc)
CNLCP	Centre national de lutte contre le Criquet pèlerin (Bamako, Mali)
CQCJ	Comité des questions constitutionnelles et juridiques (FAO)
CR	Coordination régionale du Programme EMPRES en région occidentale
CRC	<i>Commission for Controlling the Desert Locust in the Central Region</i> / Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région centrale
DLCC	<i>Desert Locust Control Committee</i> (FAO) / Comité de lutte contre le criquet pèlerin
DLIS	<i>Desert Locust Information Service</i> (FAO) / Service d'information sur le Criquet pèlerin
DNPGCCA	Dispositif National de Prévention et de Gestion des Catastrophes et Crises Alimentaires (Niger)
<i>eLocust</i>	Système de collecte et de transmission électronique des données acridiennes
EMPRES	<i>Emergency Prevention System for Transboundary Animal and Plant Pests and Diseases</i> / Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes (FAO)
EMPRES-RO	EMPRES en région occidentale
ESA	<i>European Space Agency</i> / Agence Spatiale Européenne

Liste des abréviations et acronymes

FAO	<i>Food and Agriculture Organization of the United Nations</i> / Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Rome, Italie)
FCC	<i>Food Chain Crisis Management Framework</i> / Cadre de gestion des crises dans la filière alimentaire (FAO)
FCD	Fonds commun des donateurs (Niger)
FIRO	Force d'intervention de la région occidentale
FRGRA	Fonds régional de gestion du risque acridien
FSP	Fonds de solidarité prioritaire (France)
GEF	<i>Global Environment Facility</i> / Fonds pour l'environnement mondial
IAV	Institut agronomique et vétérinaire Hassan II (Maroc)
IGR	<i>Insect Growth Regulators</i> / Inhibiteurs de croissance des insectes
INPV	Institut national de la protection des végétaux (Alger, Algérie)
INRA	Institut national de la recherche agronomique (France)
IRD	Institut de recherche pour le développement (France)
MAEDI	Ministère des affaires étrangères et du développement international (France)
NASA	<i>National Aeronautics and Space Administration</i>
PCN	Poste de commandement national
PCOR	Poste de commandement opérationnel régional
PFR	Plan de formation régional
PGRA	Plan de gestion du risque acridien
PNUA	Plan national d'urgence antiacridien
PO	Plan d'opération
PRGRA	Plan régional de gestion du risque acridien
PRR	Plan régional de recherche
PSMS	<i>Pesticide Stock Management System</i> / Système de gestion des stocks de pesticides
PTF	Partenaires techniques et financiers
RAMSES	<i>Reconnaissance and Management System of the Environment of Schistocerca</i>
SIG	Système d'information géographique
SMART	Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste, Temporellement défini
SMELLS	<i>Soil Moisture for dEsert Locust earLy Survey</i>
SPA	Schéma de planification des activités
SSE	Système de suivi-évaluation
SupAgro	Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques (Montpellier, France)

Liste des abréviations et acronymes

SVDN	Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne
SWAC	<i>Commission for Controlling the Desert Locust in South-West Asia</i> / Commission de lutte contre le criquet pèlerin en Asie du sud-ouest
TB	Tableau de bord
TCP	<i>Technical Cooperation Programme</i> / Programme de coopération technique (FAO)
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine (Ouagadougou, Burkina Faso)
UMA	Union du Maghreb arabe (Rabat, Maroc)
UNLA	Unité nationale de lutte antiacridienne
USD	<i>United States dollar</i> – Dollar des Etats-Unis
USAID	<i>United States Agency for International Development</i> / Agence des Etats-Unis pour le développement international

Préambule

1. Dans le cadre du Programme EMPRES¹ de lutte préventive contre le Criquet pèlerin en région occidentale et suite à la 14^{ème} réunion des chargés de liaison de ce Programme, tenue à Nouakchott, Mauritanie, du 07 au 11 décembre 2015, la 15^{ème} réunion des chargés de liaison et la 12^{ème} réunion du Comité de pilotage ont été organisées comme prévu, respectivement du 30 janvier au 03 février et le 04 février 2017 à Ouagadougou, Burkina Faso.
2. Ont participé à ces réunions :
 - les chargés de liaison des pays membres : Algérie, Burkina Faso, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Tunisie, à l'exception de la Libye ;
 - la fonctionnaire principale du Siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (*Food and Agriculture Organization of the United Nations* - FAO) responsable du Programme EMPRES/Protection des plantes ;
 - le Secrétaire exécutif de la Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région occidentale (CLCPRO) et Coordonnateur du Programme EMPRES en région occidentale (EMPRES-RO) ;
 - le représentant du Centre régional de formation et d'application en agrométéorologie et hydrologie opérationnelle (AGRHYMET) ;
 - le représentant du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) ;
 - le représentant de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) ;
 - le représentant du Centre régional de recherches en écotoxicologie et sécurité environnementale (CERES/Locustox) ;
 - les membres de la délégation burkinabè ;
 - les fonctionnaires du Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO (ci-après dénommés « le Secrétariat ») ;
3. Les représentants de l'Agence française de développement (AFD), de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID -*United States Agency for International Development*), de la Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région centrale (CRC -*Commission for Controlling the Desert Locust in the Central Region*), de la Banque africaine de développement (BAD), du Ministère des affaires étrangères et du développement international (MAEDI) de la France et de l'Union du Maghreb arabe (UMA), également invités, n'ont pu participer à la réunion.
4. La liste des participants est présentée en annexe 19.

¹ EMPRES : *Emergency Prevention System for Transboundary Animal and Plant Pests and Diseases – Plant Protection Component* / Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes - Composante protection des plantes.

1. Ouverture

5. La cérémonie d'ouverture a été présidée par son Excellence M. Jacob Ouedraogo, Ministre de l'agriculture et des aménagements hydrauliques du Burkina Faso. Elle s'est déroulée en présence de M. Alassane Guiré, Directeur général des productions végétales du Burkina Faso ; M. Aristide Ongone, Représentant de la FAO au Burkina Faso ; D^r Annie Monard, fonctionnaire principale du Siège de la FAO ; M. Mohamed Lemine Hamouny, Secrétaire exécutif de la CLCPRO et Coordonnateur du Programme EMPRES-RO ; D^r Emile Victor Coly, Directeur de la protection des végétaux du Sénégal et Président de la CLCPRO ; les Chargés de liaison du Programme EMPRES-RO de neuf des dix pays membres ; les représentants du Centre régional AGRHYMET, du Cirad, de l'UEMOA et du CERES/Locustox (réunion du Comité de pilotage uniquement pour ces deux derniers) ; les membres de la délégation burkinabè et les fonctionnaires du Secrétariat.
6. M. Aristide Ongone, Représentant de la FAO au Burkina Faso, a d'abord pris la parole pour remercier, au nom du Directeur Général de la FAO, le Gouvernement du Burkina Faso d'avoir bien voulu abriter la 15^{ème} réunion des chargés de liaison du Programme EMPRES-RO. Il a ensuite rappelé que le risque acridien constitue une menace permanente pour les économies agricoles de la région, déjà fragilisées par des conditions naturelles extrêmement difficiles, et nécessite une vigilance et une concertation permanente des pays et une approche régionale pour maîtriser ce ravageur transfrontière. A ce titre, il a mis en exergue l'importance de la deuxième réunion des Ministres des pays membres de la CLCPRO en charge de la lutte antiacridienne, organisée le 25 octobre 2016 à Alger, Algérie ; cette réunion a permis de définir les grandes orientations permettant d'instaurer de nouveaux mécanismes financiers durables de la stratégie de lutte préventive contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale et en particulier la création d'un fonds régional d'urgence, au montant estimé à six millions d'USD. Tout en soulignant l'importance des acquis du Programme EMPRES-RO dont la Phase II prendra fin cette année, il a précisé qu'il est indispensable que les pays et les partenaires au développement continuent à travailler main dans la main.
7. Monsieur Mohamed Lemine Hamouny, Secrétaire exécutif de la CLCPRO et Coordonnateur du Programme EMPRES-RO, est ensuite intervenu pour remercier le Gouvernement du Burkina Faso d'avoir bien voulu abriter cette réunion et de l'accueil chaleureux réservé aux participants. Il a souligné l'importance de l'approbation de la création du Fonds régional de gestion du risque acridien (FRGRA) par les ministres en charge de la lutte antiacridienne, une étape essentielle pour une meilleure gestion des résurgences et des débuts de recrudescence du Criquet pèlerin ; cela permettra aux différents mécanismes d'intervention aux niveaux national et régional d'opérer en temps opportun et en synergie. Il a indiqué que les progrès réalisés dans la pérennisation de la lutte préventive dans la région ne doivent en aucun cas être considérés comme un satisfecit. Beaucoup de progrès restent à accomplir, notamment en période d'accalmie acridienne. Il a ensuite exprimé sa reconnaissance aux pays membres pour les efforts louables déjà consentis et ceux attendus sur le long terme, appuyés par un important élan de solidarité régionale, fortement soutenu par la CLCPRO, ainsi que par les généreuses contributions des bailleurs de fonds, auxquels il a également exprimé sa reconnaissance.
8. Monsieur Jacob Ouedraogo, Ministre de l'agriculture et des aménagements hydrauliques du Burkina Faso, a ensuite pris la parole. Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, il a renouvelé ses vifs remerciements aux partenaires techniques et financiers dont la contribution au Programme EMPRES-RO a permis d'obtenir des résultats probants dans la mise en œuvre de la stratégie de lutte préventive contre le Criquet pèlerin. Il a ensuite rappelé le caractère dévastateur du

Criquet pèlerin pour les productions agro-sylvo-pastorales en mentionnant les pertes importantes de récoltes occasionnées par ce fléau dans le Sahel lors de l'invasion de 2003-05. Il a indiqué que cette invasion a mis en exergue le rôle capital que la CLCPRO a joué dans la dynamisation et la consolidation de la coopération entre les pays d'Afrique du Nord-Ouest et les pays du Sahel. Tout en louant les efforts de la CLCPRO, qui a toujours apporté son soutien technique et financier à son pays dans le domaine de la lutte contre le Criquet pèlerin, il a déclaré ouverte la 15^{ème} réunion des chargés de liaison et la 12^{ème} réunion du Comité de pilotage du Programme EMPRES-RO.

2. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail et désignation du Comité de rédaction

9. **Les projets d'ordre du jour et le programme de travail** présentés par le Secrétariat ont été validés par les participants (annexes 1 & 2). Il a été convenu qu'au Point 11 « Points divers », la fonctionnaire principale du Siège de la FAO présenterait les résultats préliminaires de l'évaluation du Programme EMPRES dans son ensemble au niveau de la FAO (composantes santé animale, protection des plantes et sécurité sanitaire des aliments).
10. **Un Comité de rédaction** a été constitué, comprenant M. Moussa Ouattara (Burkina Faso), D^r Said Ghaout (Maroc), D^r Emile Victor Coly (Sénégal), D^r Idrissa Maiga (Centre régional AGRHYMET), D^r Cyril Piou (Cirad) ainsi que les fonctionnaires du Secrétariat.

3. Bilan des activités des pays membres en 2016 et prévisions pour 2017

11. Chaque chargé de liaison a présenté les résultats des activités réalisées au niveau de son pays en 2016 selon le canevas de rapport du Système de suivi-évaluation (SSE) du Programme EMPRES-RO, ainsi que les principaux axes de travail prévus pour l'année 2017.

3.1. Algérie

12. Le dispositif de surveillance et de lutte contre le Criquet pèlerin a fonctionné sans relâche au niveau des wilayas abritant les zones de reproduction et de survie du Criquet pèlerin. Les prospections assurées par 39 équipes terrestres et deux (02) équipes aériennes ont porté sur une superficie globale 136 536 ha dont 54 300 ha par voie aérienne. Les conditions écologiques enregistrées ont été favorables sur plusieurs mois grâce aux quantités importantes de pluies ayant touché le grand sud algérien, notamment à l'été et l'automne 2016.
13. Toutefois, malgré ces conditions favorables, l'activité acridienne s'est limitée à la signalisation sur de grandes étendues d'ailés solitaires dispersés, en faibles densités, en particulier durant les périodes automnale et printanière.
14. Des traitements précoces et ciblés sur une superficie totale de 1 628 ha ont été entrepris contre des larves solitaires et des ailés, dont la densité dépassait 600 ailés par hectare principalement au niveau des périmètres irrigués d'Adrar et de l'extrême sud.
15. En matière de gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement, 70% des exigences de base et 65 % des exigences complémentaires ont été mises en œuvre.
16. Par ailleurs, il est à signaler que l'Algérie a organisé en collaboration avec la CLCPRO, la réunion des Ministres des pays membres de la CLCPRO en charge de la lutte antiacridienne, précédée de la réunion des experts de la Région, les 24 et 25 octobre 2016. De plus, la question liée à la problématique du Criquet pèlerin a été inscrite à

l'ordre du jour des réunions de la haute commission Algéro-Mauritanienne et des comités bilatéraux mixtes Algéro-Nigérien et Algéro-Malien.

3.2. Burkina Faso

17. Les frais annuels de fonctionnement ont été couverts par le budget de l'Etat à 92%, ce qui est satisfaisant. En outre, le Burkina Faso a honoré sa contribution au fonds fiduciaire de la CLCPRO y inclus les arriérés. Les investissements sont en baisse (seulement 25% du budget prévu).
18. Dans le cadre des politiques et mécanismes de gestion durable, le plan de gestion du risque acridien a été validé au niveau national en décembre 2016. Deux *scénarii* ou hypothèses sont envisagés en cas de crise : i) en cas de faibles infestations (50 000 ha) les opérations de prospection et de traitement se dérouleront principalement dans les régions du Sahel et du Nord et les ressources financières nécessaires sont évaluées à 1 162 250 USD ; ii) en cas d'invasion (150 000 ha), les opérations de prospection et de traitement couvriront 13 des 45 provinces du territoire national et les ressources financières nécessaires sont évaluées à 3 766 480 USD. Dans ces deux *scenarii*, le Poste de commandement national (PCN) est chargé de mettre en œuvre le Plan national d'urgence antiacridien (PNUA) et de gérer toutes les actions de communication de la crise en collaboration avec le(s) Poste(s) de commandement opérationnel (s) régional (aux) –PCOR.
19. Actuellement, le montant de réserve n'est pas budgétisé mais les fonds alloués pour le programme de lutte contre les fléaux concernent le risque acridien. Le plan de communication du Burkina Faso est élaboré mais non encore validé.
20. Pour la gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement, le niveau de mise en œuvre des exigences de base du Cahier des charges environnementales (CCE) est satisfaisant et n'a pas progressé depuis 2013. Celui des exigences complémentaires est nul à cause de l'absence du Criquet pèlerin au Burkina Faso ces dernières années.
21. En 2017, les véhicules et équipements de prospection et de lutte seront renouvelés et des pesticides seront achetés. Le plan de communication sera validé et des formations sur les techniques de pulvérisation et de prospection seront réalisées.

3.3. Mali

22. En 2016, le Centre national de lutte contre le Criquet pèlerin (CNLCP) a déployé deux équipes de prospection/lutte et une équipe de suivi sanitaire et environnemental dans la bande sahélienne, sur financement du budget de l'Etat. Les opérations de terrain, qui ont concerné la région de Koulikoro (Nara), ont permis de prospector 11 520 ha dont 910 ha infestés par le Criquet pèlerin (700 à 800 individus/ha), en mélange avec une importante population de sauteriaux. Les superficies traitées sont évaluées à 810 hectares.
23. Des informations faisant cas de présence du Criquet pèlerin sont également parvenues de la zone grégarigène mais ces signalisations n'ont fait l'objet d'aucune vérification à cause de la persistance de l'insécurité. Des échantillons d'insectes ont également été reçus au travers des brigades de veille et ont confirmé les signalisations en question.
24. En 2017, il est prévu la mobilisation de deux équipes dans la zone du Sahel et de deux équipes dans la zone grégarigène.
25. En matière d'acquisition, le CNLCP a acquis en 2016, 25 motos Djakarta, un véhicule léger Volkswagen Polo, une photocopieuse, des mobiliers de bureau et de la pneumatique pour véhicules ainsi que l'affectation d'un local supplémentaire au CNLCP en vue de l'agrandissement des locaux de son Siège. La réhabilitation démarrera en

2017. Il est prévu l'acquisition de matériel de bureau, de pièces détachées et de 3 000 litres de pesticides pour constituer un stock de 10 000 litres.

26. L'état de mise en œuvre du CCE en 2016 a donné un *score card* total de 528 points (très satisfaisant) avec 90%. Le Système de gestion des stocks de pesticides (PSMS - *Pesticide Stock Management System*) est régulièrement mis à jour.
27. En 2017, il est prévu d'assurer le suivi sanitaire et environnemental des traitements antiacridiens ainsi que la gestion optimale des sites contaminés et des magasins de stockage de pesticides.
28. Le Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne (SVDN) est régulièrement mis à jour. Il apparaît comme un outil incontournable de management du CNLCP. Il est d'accès facile et permet d'avoir rapidement les informations. Le Tableau de bord du SSE du Programme EMPRES-RO est régulièrement renseigné.
29. Dans le cadre de la Recherche, le Centre a produit une communication écrite et orale au 12^{ème} Congrès International d'Orthoptérologie, tenu au Brésil, et publié un article relatif au Criquet pèlerin dans le *Journal of Insect Science* intitulé « *Field verification of the prediction model on Desert Locust adult phase status from density and vegetation* ».

3.4. Maroc

30. Les frais de fonctionnement et d'investissement sont entièrement couverts par le budget national. Par rapport aux activités de surveillance acridienne, le Centre national de lutte anti-acridienne (CNLAA) a exécuté entièrement le plan de surveillance de 2016 en mobilisant plus d'équipes (29 au total) que ce qui était prévu (27) dans le plan, soit un taux de réalisation de 107%.
31. Le nombre de bulletins périodiques produit est de 19 soit un taux de réalisation de 158%. La superficie traitée contre le Criquet pèlerin en 2016 est de 15 837 ha représentant 99% des superficies à traiter.
32. Le Maroc dispose d'un plan de gestion du risque acridien et d'un fonds de réserve destiné à la lutte antiacridienne d'un montant de deux millions d'USD.
33. Par rapport aux ressources humaines, le départ massif du personnel à la retraite, durant les dix dernières années suscite une grande inquiétude. Des discussions sont en cours avec la hiérarchie pour trouver une solution sur le court et moyen terme.
34. En matière de gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement, les exigences de base du CCE ont été mises en œuvre avec un taux de réalisation de 64%.
35. Concernant les méthodes alternatives à la lutte chimique, l'utilisation du *Metarhizium* n'est pas encore opérationnelle au Maroc, faute d'homologation du produit. Toutefois, il est prévu que ce biopesticide soit testé par le CNLAA en 2017 dans le cadre d'un projet de recherche financé par la CLCPRO.

3.5. Mauritanie

36. La situation acridienne a été caractérisée en 2016 par une résurgence acridienne atypique, favorisée par une saison pluviale particulière avec un cumul de la pluviométrie excédentaire sur presque l'ensemble du pays qui a engendré une très bonne couverture végétale dans tout le sud et le centre du pays. Des pluies exceptionnelles, avec plus de 180 mm en une fois, ont aussi été enregistrées au Tiris Zemmour, créant ainsi les conditions d'un développement exceptionnel du Criquet pèlerin dans le nord-ouest du pays.
37. Cette résurgence s'est déclenchée à partir de fin septembre-début octobre, couvrant le centre et le sud-ouest du pays. Des groupes et essaims ont envahi l'Adrar, l'Inchiri et le

- sud-ouest du Trarza, y inclus les environs de Nouakchott. Des accouplements et des pontes ont eu lieu dans ces différentes zones et ont, par la suite, donné des éclosions et des centaines de taches et bandes larvaires puis des groupes d'ailés. Selon une des hypothèses du Service d'information sur le Criquet pèlerin de la FAO (DLIS –*Desert Locust Information Service*), soutenue par les observations recueillies sur le terrain en Mauritanie et au Mali, ces populations ailées matures semblaient provenir d'autres pays.
38. Face à l'évolution de la résurgence acridienne dans le pays, le Centre national de lutte antiacridienne (CNLA) a pris très rapidement, dès la dernière décade de septembre, des dispositions pour renforcer le dispositif national d'intervention en faisant passer le nombre d'équipes sur le terrain de six (6) à 20. Ce dispositif a été soutenu par des équipes d'évaluation rapide, de logistique et de suivi sanitaire et environnemental.
 39. D'autres dispositions complémentaires ont également été prises dans le domaine organisationnel et opérationnel avec un appui logistique supplémentaire de l'Etat : activation d'un plan d'action et du PNUA, acquisition de nouveaux véhicules et mise à disposition d'un avion de traitement.
 40. L'information sur l'évolution de la situation a été immédiatement et continuellement transmise à la CLCPRO, aux pays membres, à la FAO et aux partenaires.
 41. Au cours de la réunion des Ministres des Etats membres de la CLCPRO en charge de la lutte antiacridienne, une présentation de la situation acridienne a été faite. A l'issue de cette réunion, il a été confirmé la nécessité de réaliser une mission d'évaluation constituée d'experts de la région en Mauritanie. Cette mission, conduite du 7 au 12 novembre 2016, a permis de réévaluer la situation acridienne et de réactualiser le plan d'action. Elle a en outre recommandé un appui supplémentaire de la CLCPRO et de la FAO à travers un « projet TCP² d'urgence » de la FAO.
 42. La campagne de lutte s'est déroulée de façon intensive d'octobre à décembre avec le maximum d'opérations de traitement.
 43. Au total, de septembre 2016 à janvier 2017, 17 245 ha ont été traités avec 996 opérations de lutte ciblées contre 1 738 taches et bandes larvaires et 234 groupes d'ailés et petits essaims, à l'aide de pulvérisateurs montés sur véhicule et de pulvérisateurs à dos (respectivement 505 et 491 opérations).
 44. Les principales contraintes ont été (i) la difficulté d'établir des prévisions acridiennes en raison de l'insécurité qui prévaut dans certaines zones d'autres pays de la région occidentale, (ii) la localisation des infestations dans des zones cultivées (Adrar) et (iii) la difficulté d'accès aux zones montagneuses. En outre, l'expérience acquise au cours de la gestion de cette résurgence indique qu'il conviendrait d'établir une méthodologie propre à évaluer une situation acridienne très rapidement et sur de grandes étendues afin d'éviter tout risque de sous ou surestimation d'une situation acridienne donnée. En l'occurrence, la situation acridienne a probablement été surestimée.
 45. Par ailleurs, le CNLA a bénéficié d'une collaboration précieuse des nomades, grâce à leurs téléphones mobiles, constituant, pour les équipes et le CNLA, une excellente source d'informations qui a contribué significativement à la détection précoce et l'efficacité des interventions.
 46. En conclusion, la situation acridienne est pour le moment maîtrisée dans le centre, le sud-ouest et le nord-ouest du pays à la suite des efforts exceptionnels fournis par les équipes et la collaboration active de la CLCPRO et de la FAO. Cependant, le nord du pays, qui abrite d'excellentes conditions écologiques, pourrait encore constituer un risque éventuel dans les prochains mois.

² *Technical Cooperation Programme / Programme de coopération technique (FAO).*

47. Cette expérience rappelle une nouvelle fois la très grande pression qui pèse sur la Mauritanie par rapport au reste de la région en raison d'une activité acridienne intense chaque année et les coûts élevés que cela engendre. Pour rappel, l'effort budgétaire national contre ce fléau au cours des 12 dernières années s'élève à 25 millions d'USD, y inclus un crédit de la Banque Mondiale (10 millions d'USD).
48. Il convient enfin de souligner que l'expérience de l'année 2016 confirme qu'il est possible pour des unités nationales de lutte antiacridienne bien équipées et bien préparées et disposant de mécanismes de financement adaptés, d'éviter la transformation d'une résurgence acridienne en recrudescence voire en invasion.
49. Par ailleurs, les activités programmées en 2016 ont été en majorité exécutées, en grande partie à travers la maîtrise de la résurgence ainsi qu'à travers les activités environnementales et autres activités normatives.

3.6. Niger

50. En 2016, le dispositif de surveillance/lutte n'a pas été mobilisé selon le calendrier prévu à cause du retard de mobilisation des fonds. Ainsi, le CNLA a déployé 11 équipes de prospections dont une en février, mars, août et septembre, deux en octobre et novembre et trois en décembre. Ces équipes ont prospecté plus 39 000 ha et traité 50 ha. Les prospections menées en octobre ont permis d'observer des ailés solitaires atteignant le seuil d'intervention (600 à 3 000 individus/ha) dans le Tamesna ayant fait l'objet d'intervention au niveau d'Ereka, Akaracha, Sud Akaracha, In Farocen et Intolog.
51. L'Etat a couvert 25% des prévisions dont 19% pour les dépenses de fonctionnement et 6% pour les investissements. En ce qui concerne les infrastructures, un point d'appui a été construit à Tassara (nord Tahoua). En 2017, il est programmé de conduire les activités de la lutte préventive, du suivi environnemental et sanitaire, du suivi évaluation, de la construction du point d'appui d'Arlit et de l'acquisition de biens et services pour le bon fonctionnement du CNLA.
52. Le Plan de gestion du risque acridien (PGRA) a été mis à jour. La version 2 sera disponible au cours du 2^{ème} semestre 2017 après un exercice de simulation prévu en mai. La mise à jour du SDVN a été effective à la fin de chaque mois.
53. La mise à jour du plan de communication est en cours et 12 bulletins d'information acridienne ont été publiés comme prévu. Cinq actions de communication ont été entreprises. La question liée à la problématique du Criquet pèlerin a été inscrite à l'ordre du jour des réunions des comités bilatéraux mixtes Nigéro-Algérien, Nigéro-Nigérien et Niger-Fonds commun des donateurs (FCD). Notons qu'il n'existe pas de fonds de réserve dédié à la lutte antiacridienne mais l'existence au cabinet du Premier Ministre d'un Dispositif National qui prend en charge la Prévention et la Gestion des Catastrophes et Crises Alimentaires (DNPGCCA) dont la lutte contre le Criquet pèlerin est éligible et qui est financé par le Fonds commun des donateurs (FCD).
54. S'agissant de la mise en œuvre du CCE en 2016, 94 exigences dont 82 de base ont été satisfaites, soit un taux de réalisation de 86%. De plus, douze (12) exigences complémentaires ont été satisfaites, soit un taux de réalisation de 83%.

3.7. Sénégal

55. En 2016, l'Etat a pris en charge le fonctionnement de l'Unité nationale de lutte antiacridienne (UNLA) mais cela ne représente cependant que 33% du budget de 2015. Aucun investissement n'a été pris en charge au cours de l'année 2016. L'UNLA a produit huit (8) bulletins cette année.

56. Un PGRA est élaboré et approuvé depuis 2011. Après l'exercice de simulation de 2013, une mise à jour est programmée pour le 2^{ème} semestre 2017. Un plan de communication est disponible et trois (3) activités de communication ont été réalisées en 2016 : i) information des autorités sur la menace acridienne ; ii) émissions de sensibilisation au niveau des radios locales et iii) sensibilisation des autorités locales le long de la frontière avec la Mauritanie et le Mali sur la résurgence en cours en Mauritanie.
57. S'agissant de la coopération avec les autres pays, la question de la lutte contre le Criquet pèlerin a été inscrite dans le Protocole d'Accord de la Commission mixte entre le Sénégal et la Mauritanie.
58. Concernant les ressources humaines, cinq (5) des huit (8) postes vacants ont été pourvus cette année pour renforcer l'UNLA.
59. Concernant la gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement, le taux de mise en œuvre du cahier des charges environnementales est de 81%. Les exigences de base ont été appliquées à hauteur de 69%. Les exigences complémentaires ont été appliquées à 90%.
60. Comme contraintes en 2016, il convient de noter, entre autres, l'insuffisance des moyens humains et financiers ainsi que l'irrégularité du suivi environnemental et de la mise à jour du cahier des charges environnementales national.
61. En 2017, les efforts se focaliseront sur le suivi sanitaire des agents de terrain, le suivi environnemental des campagnes de lutte antiacridienne, la gestion des emballages vides de pesticides, l'inventaire des pesticides obsolètes et la réalisation de trois (3) formations.

3.8. Tchad

62. La contribution du budget de l'Etat a connu une légère augmentation par rapport à l'année précédente. Elle reste cependant toujours en deçà des besoins exprimés, ce qui constitue une entrave à l'exécution de certaines activités de l'agence.
63. L'exécution du plan de surveillance est satisfaisante car au total quatre équipes de prospection ont été déployées sur le terrain pour la période allant du 15 août au 15 octobre 2016. Au total, 15 bulletins mensuels ont été produits, dont six (6) décadaires. Enfin, la situation étant calme, aucun traitement n'a été réalisé.
64. La validation du Cadre national de gestion de risque acridien (CNGRA) dans sa version 2 est programmée pour l'année 2017. En outre, aucun fonds d'urgence dédié à la lutte antiacridienne n'est encore établi.
65. Le plan de communication a été élaboré en 2015 et sa validation est prévue en 2017 en vue de sa mise en œuvre.
66. Au niveau des ressources humaines, un seul poste n'est pas pourvu mais le sera avant fin 2017.
67. S'agissant du cahier des charges environnementales, le niveau de mise en œuvre est jugé satisfaisant, évalué à 223 points soit un taux de 62%.

3.9. Tunisie

68. Au titre du bilan des activités 2016, il faut noter que l'unité nationale de lutte antiacridienne est durablement opérationnelle dans la mesure où le budget national octroyé couvre 100 % des frais annuels de fonctionnement et des investissements. Concernant l'information acridienne, 12 bulletins périodiques ont été élaborés en 2016.
69. Dans le cadre des politiques et mécanismes de gestion durable, la Tunisie dispose d'un PNUA depuis juin 2015 et un fonds de réserve de 430 000 USD est budgétisé pour

2016 soit 67% du montant prévu (642 000 USD). Le plan de communication reste à finaliser.

70. Il reste à recruter de nouveaux agents pour remplacer ceux qui sont partis à la retraite et assurer leur qualification à travers des formations adéquates. Par ailleurs, il convient de rappeler que la Tunisie n'a bénéficié d'aucune formation individuelle de longue durée en acridologie.
71. Enfin, l'UNLA a signé une convention de recherche avec l'Institut National Agronomique de Tunisie sur une période de trois années (2016-2018). La thématique de recherche porte sur l'inventaire des sauteriaux dans le Sud tunisien et les résultats préliminaires ont fait l'objet d'un poster présenté au 12^{ème} congrès international d'orthoptérologie au Brésil en novembre 2016. Une nouvelle impulsion à la coopération bilatérale est envisagée.

4. Situation relative au Criquet pèlerin dans la Région occidentale en 2016 et prévisions

72. Le Secrétariat de la CLCPRO a présenté la situation acridienne qui a prévalu dans la région occidentale et notamment la genèse de l'évolution de la résurgence acridienne en Mauritanie et les conséquences des pluies exceptionnelles enregistrées dans le nord-ouest de la Mauritanie et au sud de l'Algérie et du Maroc, sur l'évolution de la situation acridienne dans les prochains mois.
73. Au sud du Maroc et de l'Algérie, les conditions écologiques ont permis au Criquet pèlerin de réaliser deux générations de reproduction entre janvier et mai 2016, ce qui a engendré une augmentation des effectifs acridiens dans ces deux pays.
74. Il a été précisé que l'observation subite de petits essaims dans le centre de la Mauritanie fin septembre 2016 ne semblait correspondre à aucun scénario connu dans le passé. En effet, malgré l'amélioration des conditions écologiques dans toute la zone de reproduction estivale du Sahel et les prospections réalisées au cours de cette période en Mauritanie, au Tchad et au Niger, aucun groupe ou population pouvant expliquer l'origine de la situation actuelle n'y a été observé ou signalé.
75. Par rapport aux actions prises aux niveaux national et régional, le Secrétariat a précisé que le plan d'action de la Mauritanie a été revu deux fois, lors de la 8^{ème} session de la Commission tenue en juillet à Dakar au Sénégal et en novembre à Nouakchott en Mauritanie suite à la mission d'évaluation conjointe.
76. Il a aussi été précisé que l'appui financier immédiat de la CLCPRO, d'un montant de 169°300°USD, a permis de renforcer rapidement le dispositif de surveillance/lutte du CNLA et contribué ainsi à un retour rapide à une situation relativement calme.
77. Le Secrétariat a également contribué à l'élaboration et l'approbation d'un « projet TCP d'urgence » de la FAO d'un montant de 500°000°USD qui permettra à la Mauritanie de se doter, entre autres, de pesticides, de matériel de pulvérisation et de campement ainsi que d'assurer la formation/recyclage des agents impliqués dans la campagne de surveillance/lutte.
78. Les discussions ont insisté sur l'importance des mécanismes en place au niveau national (mobilisation rapide d'équipes supplémentaires) et régional (mission d'évaluation et appui financier rapide) dans la maîtrise des résurgences acridiennes. D'autre part, les participants ont rappelé l'importance de la vigilance et du maintien d'un dispositif de surveillance approprié sur le terrain en Mauritanie mais aussi au Maroc et en Algérie pendant la période printanière (février-mai 2017).

79. Le représentant de la Mauritanie a remercié le Secrétariat et les pays membres de la CLCPRO ainsi que la FAO pour l'appui apporté à son pays lors de la gestion de la résurgence acridienne à l'automne 2016.

5. Processus d'élaboration/mise à jour des plans de gestion du risque acridien dans les pays : présentation de ceux du Burkina Faso, du Mali, du Niger et discussion

80. Le Burkina Faso, le Mali et le Niger ont présenté les travaux qu'ils ont réalisés en 2016 relativement à l'élaboration (Burkina Faso) ou la mise à jour (Mali et Niger) de leur plan de gestion du risque acridien.

81. Suite aux travaux conduits au cours des années précédentes et jusque fin 2016, le Burkina Faso a organisé, le 15 décembre 2016, un atelier national de validation de son projet de PNUA. Le projet présenté aux différents ministères impliqués dans la gestion d'une crise acridienne due au Criquet pèlerin a ainsi été approuvé après la prise en compte des amendements. Le Burkina Faso dispose donc d'un PNUA-version 1.

82. Au Mali, un « Arrêté du Ministre de l'agriculture fixant les modalités de mise en œuvre du Cadre de gestion du risque acridien (CGRA) au Mali » a été publié le 10 mars 2016. Par ailleurs, le CNLCP a coordonné, au cours de l'année 2016, les activités de mise à jour du CGRA pour revoir les différents *scenarii* d'intervention, aboutissant ainsi en décembre 2016 à la validation, avec les autres ministères concernés, de la troisième version du CGRA.

83. Au Niger, le CNLA a coordonné, avec les autres ministères concernés, les activités de mise à jour de son CNGRA en vue de l'édition d'une seconde version. Les *scenarii* d'intervention ont ainsi été revus en se basant sur l'historique des crises antérieures. Il est prévu que ce pays finalise et fasse approuver cette seconde version au cours du second semestre 2017.

84. Suite aux présentations et au cours des discussions, les participants se sont félicités des travaux accomplis dans les pays sur la question des plans de gestion du risque acridien. Ainsi, neuf des dix membres de la CLCPRO disposent d'un plan de gestion du risque acridien à l'exception de la Libye. Un tour de table a été réalisé pour faire le bilan du processus d'élaboration/mise à jour des plans de gestion du risque acridien et présenté dans le tableau ci-après.

Tableau : Bilan du processus d'élaboration/mise à jour des plans de gestion du risque acridien dans les pays membres de la CLCPRO (février 2017)

Pays	Type de Plan*	Date validation (ou prévision) version 1	Date validation (ou prévision) version 2	Date validation (ou prévision) version 3
Algérie	PNUA	Février 2013	Septembre 2015	1 ^{er} semestre 2017
Burkina Faso	PNUA	Décembre 2016		
Libye	PNUA			
Mali	CGRA	Septembre 2011	Août 2015	Décembre 2016
Maroc	PNUA	Septembre 2012	1 ^{er} semestre 2018	
Mauritanie	PGRA	Avril 2011	1 ^{er} semestre 2017	
Niger	PGRA	Mai 2012	2 ^{ème} semestre 2017	
Sénégal	PNUA	Juin 2011	2 ^{ème} semestre 2017	
Tchad	CNGRA	Avril 2014	1 ^{er} semestre 2017	
Tunisie	PNUA	Octobre 2015		

* CGRA : Cadre de gestion du risque acridien - CNGRA : Cadre national de gestion du risque acridien
- PGRA : Plan de gestion du risque acridien – PNUA : Plan national d'urgence antiacridien

85. Par ailleurs, les chargés de liaison ont confirmé, chacun en ce qui les concerne, les *scenarii* d'intervention (en nombre d'hectares à traiter) envisageables dans les plans de gestion du risque acridien, qui avaient été discutés lors de la 14^{ème} réunion des chargés de liaison du Programme EMPRES-RO tenue à Nouakchott en décembre 2015. Ces *scenarii* sont rappelés dans le tableau ci-après.

Tableau : Scénarios envisagés en nombre d'hectares à traiter dans les plans de gestion du risque acridien des pays selon la situation acridienne

Pays	Rémission*	Résurgence	Recrudescence	Invasion
Algérie	10 000	100 000	200 000	500 000
Burkina Faso	Sans objet car pays d'invasion			50 000 & 150 000
Libye				
Mali	10 000	50 000	100 000	300 000
Maroc				
Mauritanie				
Niger			100 000	500 000
Sénégal	Sans objet car pays d'invasion			350 000 & 600 000
Tchad		40 000	80 000	150 000
Tunisie	Sans objet car pays d'invasion			200 000 & 500 000

* A prévoir dans le plan annuel type de surveillance/lutte

6. Mise en œuvre des actions de formation dans les pays : présentation de celles réalisées en Algérie, au Maroc, en Tunisie et discussion

86. Le représentant de l'Algérie a expliqué que trois (3) formations de renforcement des capacités ont été organisées en 2016 au profit des machinistes et autres cadres sur les techniques de pulvérisation des pesticides ainsi que sur l'échantillonnage et les analyses de laboratoire. Une formation sur les techniques de prospection a permis à 20 nouveaux ingénieurs de l'Institut national de la protection des végétaux (INPV) d'être initiés à la lutte antiacridienne.
87. Le représentant du Maroc a expliqué que deux (2) formations sur les techniques de prospection et celles de pulvérisation ont été organisées en 2016 concernant à chaque fois 12 agents dépendant de différents postes de commandement régionaux. Une formation longue durée est toujours en cours dans le cadre d'une thèse co-encadrée par l'université Ibn Zohr d'Agadir et le Cirad. Suite à une demande de Madagascar, l'Institut agronomique et vétérinaire Hassan II (IAV)/Complexe horticole d'Agadir, a été contacté pour évaluer la possibilité de réactiver la formation de Master spécialisé en acridologie. L'IAV a indiqué qu'une telle formation est toujours possible lorsque plus de cinq (5) candidats se présentent et qu'un dossier d'accréditation a préalablement été proposé au ministère de tutelle.
88. Le représentant de la Tunisie a expliqué que deux (2) sessions de sensibilisation à la lutte antiacridienne et deux (2) formations ont été réalisées en 2016. La première formation a porté sur les techniques de prospection. La deuxième formation a été dispensée avec l'appui d'un fonctionnaire de la CLCPRO pour familiariser les agents à l'utilisation d'*eLocust3*.
89. Un tour de table a permis aux autres pays d'indiquer les formations réalisées. A noter que le Burkina Faso n'a pas pu réaliser les deux (2) formations prévues car les agents étaient mobilisés par la lutte antiaviaire. Le Mali a réalisé un atelier de réflexion sur les possibles transferts d'information dans le contexte d'insécurité qui prévaut dans le Nord

du pays. Vingt brigades de veille ont été formées dans les régions de Kayes et Ségou. Un archiviste a également été formé. En Mauritanie, une thèse a été soutenue par un cadre du CNLA. L'implication dans les formations universitaires, de cadres du CNLA, a permis de susciter l'intérêt des étudiants, ce qui a notamment mené à la soutenance d'un Master en biologie environnementale sur la thématique de la lutte antiacridienne qui a été encadré par une équipe du CNLA. Au Niger, cinq (5) agents ont été formés sur les techniques de suivi environnemental et sanitaire en lutte antiacridienne. Le Tchad a effectué une formation sur les Systèmes d'information géographique (SIG). Au Sénégal, trois formations ont été effectuées : i) sur les techniques de prospection, ii) sur la gestion des emballages de pesticides vides et iii) sur la gestion de l'information acridienne.

90. Le représentant du Centre AGRHYMET a rappelé qu'en 2017, il est prévu une formation de courte durée (10 jours) de niveau avancé sur les outils SIG. Une discussion a eu lieu sur la possibilité que la CLCPRO finance les formations de cadres des UNLA des pays membres du Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) non inclus dans l'UEMOA (Mauritanie et Tchad). Il a été convenu d'étudier la possibilité d'un tel financement pour des cadres des UNLA de la Mauritanie et du Tchad sur la base d'une requête adressée par les pays à la CLCPRO.
91. Le Secrétariat a rappelé que lorsqu'il y a lieu, il est opportun que les formations nationales soient organisées après les formations régionales de formateurs correspondantes afin que les maîtres-formateurs mettent en pratique le plus vite possible les enseignements reçus lors de ces formations régionales.

7. Mise en œuvre du plan régional de recherche II (2016-2019) : état des lieux et perspectives

92. Le Secrétariat a indiqué que le volet recherche n'avait pas autant progressé que les autres volets du Programme EMPRES-RO et a proposé deux éléments pour expliquer cette situation : 1) aucun fonctionnaire/personne d'appui n'est spécifiquement dédié au volet recherche dans l'équipe de la Coordination régionale et 2) il y a un manque évident de financements. Il a ainsi conclu qu'une demande d'appui technique pourrait être formulée auprès des bailleurs en ce sens.
93. Le Secrétariat a présenté l'état d'avancement de certaines des activités du deuxième plan régional de recherche (PRR II pour la période 2016-2019). Dans le cadre du projet sur l'utilisation des drones pour la lutte antiacridienne en cours de préparation avec le DLIS de la FAO, la Commission de lutte contre le criquet pèlerin en Asie du sud-ouest (SWAC -*Commission for Controlling the Desert Locust in South-West Asia*) et la CRC, une réunion pour identifier les caractéristiques techniques attendues pour ces drones et un plan d'action d'expérimentation sur trois ans s'est tenue au Siège de la CLCPRO à Alger en avril 2016. Les premiers tests pourront avoir lieu après la fin du processus de réponse à l'appel d'offres lancé par la FAO auprès de sociétés privées. Un autre projet est en cours d'élaboration avec le Cirad concernant l'évaluation des effets du changement climatique sur le risque acridien. Le représentant du Centre régional AGRHYMET a par ailleurs émis la disponibilité de son institution à participer à ce projet.
94. Trois projets de recherche sont directement financés par la Commission :
 - la thèse de M. Kayalto, qui a commencé en janvier 2017 ;
 - le projet national pour les tests de *Metarhizium* en barrières au Maroc ;
 - le projet national pour l'étude des indicateurs écologiques des biotopes des aires de reproduction et de grégarisation du Criquet pèlerin au Tchad qui pourra commencer en parallèle avec le projet de thèse de M. Kayalto puisque certaines activités se recoupent.

95. Le Secrétariat a ensuite mentionné la volonté de créer deux réseaux de chercheurs/institutions travaillant sur : 1) la télédétection au service de la lutte préventive et 2) l'utilisation des inhibiteurs de croissance des insectes (IGR -*Insect Growth Regulators*).
96. Le représentant du Cirad a présenté les travaux menés en coopération avec les pays dans le cadre d'EMPRES par l'équipe du Centre de biologie pour la gestion des populations (CBGP), Unité mixte de recherche à Montpellier et Agadir. Il a tout d'abord présenté les résultats du projet SMELLS (*Soil Moisture for dEsert Locust earLy Survey*) qui traite de l'élaboration d'imagerie satellitaire d'humidité du sol pour la lutte préventive. Il a ensuite expliqué les travaux menés au travers de l'encadrement d'étudiants en thèse. Il a enfin brièvement présenté les résultats d'un exercice de modélisation multi-agent. Les détails de ces travaux sont fournis en annexe 3.
97. Le représentant du Centre régional AGRHYMET a mentionné le démarrage du programme « SERVIR Afrique de l'Ouest » (SERVIR-WA), un programme régional de coopération scientifique et technique qui appuie AGRHYMET pour cinq ans (2016-2021), financé par l'USAID et en collaboration avec la *National Aeronautics and Space Administration* (NASA). Ce programme vise à promouvoir l'utilisation des données géo-spatiales pour améliorer la sécurité alimentaire, la conservation et la résilience face aux changements climatiques et la croissance économique à faible émission de gaz à effet de serre en Afrique de l'Ouest. Dans la composante sécurité alimentaire de ce programme, un intérêt particulier est accordé à l'utilisation des techniques d'observation de la terre et des systèmes d'information géographique pour le suivi des ennemis des cultures en général et des acridiens ravageurs en particulier. Il a souligné que le consortium en charge de la mise en œuvre de SERVIR-WA en est à la phase d'élaboration d'une cartographie des acteurs dans les différents domaines de services dont la sécurité alimentaire pour laquelle le suivi des acridiens en Afrique de l'Ouest a été retenu comme service prioritaire.

8. Bilan des activités de la coordination EMPRES-RO en 2016

98. Le Secrétariat a présenté le bilan des activités réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'opération 2016. Les points qui suivent ont été discutés (bilan détaillé présenté en annexe 4).
99. **Opérationnalité des Unités nationales de lutte antiacridienne. Le Secrétariat a confirmé que conformément aux dispositifs de surveillance/lutte**, l'Algérie, le Mali, le Maroc, la Mauritanie, le Niger et le Tchad ont mobilisé, lors de la campagne de lutte 2016 contre le Criquet pèlerin, les dispositifs de surveillance requis.

Au cours de la campagne estivale (juin-novembre 2016), l'Algérie, la Mauritanie, le Niger, le Tchad et le Maroc ont mobilisé leurs dispositifs de surveillance/lutte minimum. Le Mali n'a pas pu mobiliser son dispositif de surveillance/lutte dans les zones grégarigènes et les prospections se sont limitées à la bande sahélienne à cause des conditions d'insécurité prévalant dans le Nord du pays.
100. **Opérationnalité de la Force d'intervention de la région occidentale (FIRO).** Le Secrétariat a rappelé les raisons de la création de la FIRO et de sa composition en précisant que l'un des aspects clés de la réussite de la lutte préventive est la maîtrise des résurgences du Criquet pèlerin. L'accent a été mis sur des contraintes budgétaires inattendues pouvant entraver les nécessaires actions rapides des pays affectés par des résurgences acridiennes, ce qui augmenterait le risque de développement d'une invasion. Cette FIRO, qui devra être opérationnelle dès la prochaine campagne estivale, sera composée de 12 équipes de prospection/lutte et d'une équipe de coordination d'ici 2022.

101. Gestion de l'information acridienne. En 2016, le Secrétariat a maintenu un contact permanent avec les chargés de l'information acridienne de la région afin de discuter des différents problèmes et les résoudre d'une manière verticale (avec la coordination) comme horizontale (d'après les expériences des uns et des autres). Le rapport envoyé par le DLIS et relatif à l'évaluation des rapports envoyés par les pays et l'utilisation d'*eLocust3* indique que : (i) la plupart des pays communiquent efficacement les données, (ii) certains pays ne semblent pas utiliser RAMSES pour s'aider à rédiger les bulletins nationaux d'information acridienne, (iii) parfois, les bulletins et les résumés ne correspondent pas aux données RAMSES et (iv) beaucoup de bulletins comprennent des cartes de pluviométrie et de végétation mais sans donner une brève analyse de l'image.

Pour ce qui est de la notation des rapports des pays, les chargés de liaison ont manifesté leur désaccord quant à la méthode de notation utilisée et demandé au DLIS de la revoir et apporter des précisions sur les critères utilisés. Ils ont également invité le Secrétariat à inscrire ce point dans l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité exécutif, prévue en juillet 2017 au Mali. En ce qui concerne l'utilisation d'*eLocust3*, le Secrétariat a encouragé les pays à collecter le maximum de données de terrain lors des prospections afin de rentabiliser les coûts d'activation et d'abonnement des appareils.

102. Amendement de l'Accord portant création de la CLCPRO. Le Secrétariat a rappelé l'état des lieux du processus d'amendement de l'Accord portant création de la CLCPRO et les principaux amendements qu'il sera proposé d'apporter audit Accord. Ainsi, le 11 octobre 2016, le Directeur général de la FAO a avisé les Etats membres de la Commission des propositions d'amendement à l'Accord susmentionné. Les amendements proposés ont été examinés par le Comité exécutif de la Commission pendant sa 10^{ème} réunion, tenue à Dakar, Sénégal, en mai 2015. Les amendements également examinés par le Comité des questions constitutionnelles et juridiques de la FAO (CQCJ) lors de sa 102^{ème} Session tenue à Rome, en mars 2016, ont ensuite été approuvés par le Conseil de la FAO lors de sa 154^{ème} Session, tenue à Rome du 30 mai au 03 juin 2016.

Conformément aux dispositions de l'article XVI de l'Accord, les amendements proposés doivent être approuvés par la Commission à la majorité des deux tiers de ses Membres et entreront en vigueur pour tous les Membres à la date de leur approbation par la Commission.

A l'issue des discussions, les chargés de liaison ont convenu que soit organisée une Session extraordinaire de la CLCPRO, conjointement à la 12^{ème} réunion de son Comité exécutif prévue en juillet 2017 à Bamako au Mali, afin d'examiner les propositions d'amendements de l'Accord portant création de la CLCPRO en vue de leur approbation.

103. Mécanismes de financement durable de la lutte contre le Criquet pèlerin. Le Secrétariat a rappelé les travaux réalisés à ce sujet depuis 2010 qui se sont concrétisés par la mise en place d'un Système de financement de la lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale en 2014 et la mise en place du FRGRA en 2016. Ce Fonds, dont les besoins ont été estimés à environ six (6) millions d'USD, est actuellement abondé à hauteur de 1,3 millions d'USD à partir des contributions des Etats membres de la CLCPRO.

Au cours des discussions, les chargés de liaison se sont félicités du succès de la réunion des ministres des pays membres de la CLCPRO en charge de la lutte antiacridienne. En effet, cette réunion ministérielle a permis de donner un aval politique au Système de financement de la lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale et de lancer le plaidoyer pour abonder le FRGRA. Ainsi, les chargés de liaison sont convenus de poursuivre sans délais ce plaidoyer, avec l'appui du Secrétariat de la CLCPRO, pour abonder le FRGRA à partir de contributions volontaires d'Etats membres ou non de la CLCPRO et d'institutions régionales, notamment. Les

participants ont invité le Secrétariat à inscrire ce point dans l'agenda de la 12^{ème} réunion du Comité exécutif de la CLCPRO afin de disposer d'une répartition entre les pays du montant du FRGRA qui permettrait à la Présidence de la Commission d'approcher les pays pour son financement.

104. Mise en œuvre du SSE amélioré du Programme EMPRES-RO. Lors de la présentation du bilan des activités des pays membres en 2016 (Point 3 de l'ordre du jour), les participants ont constaté que certains indicateurs du Système de suivi-évaluation du Programme EMPRES-RO avaient fait l'objet d'interprétations et de modes de calcul différents. Ainsi et, dans le cadre de l'informatisation du Système de suivi-évaluation (version web du Tableau de bord de saisie des indicateurs), le Secrétariat a indiqué au cours des discussions qu'il ferait en sorte d'automatiser autant que faire se peut les calculs. Le Secrétariat a ainsi indiqué qu'il prévoit la mise en ligne du Tableau de bord d'ici la fin du premier trimestre 2017. Il a aussi été rappelé que le Tableau de bord était conçu pour la période 2013-2017 et donc qu'il conviendrait que celui-ci soit mis à la disposition de la Mission d'évaluation externe de la Phase II du Programme EMPRES-RO prévue à la fin de l'année 2017.

105. Mise en œuvre des cahiers des charges environnementales dans la région occidentale. Le Secrétariat a fait un rappel des activités réalisées par la CLCPRO et le Programme EMPRES-RO en 2016 dans l'ensemble de la Région occidentale. Il s'agit en particulier de i) l'acquisition du matériel de suivi sanitaire pour les pays, ii) la poursuite de l'élaboration de la cartographie des zones écologiquement sensibles et leur prise en compte dans RAMSES et iii) l'aide à la gestion des pesticides avec le Système de gestion des stocks de pesticides (PSMS - *Pesticide Stock Management System*) en fournissant aux pays les équipements nécessaires.

Par rapport à la gestion des stocks de pesticides, il a été indiqué qu'en collaboration avec le Siège de la FAO, le Secrétariat a lancé un appel d'offres pour l'acquisition de 40 000 litres de Chlorpyrifos 240 et 10 000 litres de Téflubenzuron 50 au profit de la région et stockés en Mauritanie. Il a aussi été mentionné qu'une formation inter-régionale de recyclage sur l'utilisation du PSMS sera réalisée en 2017 au profit des points focaux des pays membres de la CLCPRO et de la CRC.

106. Elaboration des plans de gestion du risque acridien. Le Secrétariat a rappelé les activités qu'il a conduites en 2016 dans ce domaine, en particulier l'appui qu'il a apporté au Burkina Faso, au Mali et au Niger pour l'élaboration/mise à jour de leur plan national de gestion du risque acridien. Il a aussi rappelé que le Plan régional de gestion du risque acridien (PRGRA) a été validé lors de la huitième session de la CLCPRO tenue en juillet 2016 à Dakar, Sénégal. Avec ce PRGRA, la Commission est désormais mieux outillée pour coordonner les moyens d'intervention au niveau régional et ainsi améliorer la coopération et la solidarité opérationnelle entre ses pays membres, notamment en situation de crise. Cet outil a d'ailleurs été utilisé lors de la gestion de la résurgence en Mauritanie à l'automne 2016.

107. Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne. L'utilisation du SVDN en 2016 a connu une augmentation des connexions de 15% par rapport à 2015 avec une utilisation satisfaisante. Il a par ailleurs été noté que cet outil était insuffisamment valorisé par le management des UNLA puisque l'on constate (comme en 2015) que seulement deux (2) responsables sur 10 l'ont utilisé en 2016.

Le Secrétariat a rappelé l'importance de cet outil notamment lors des situations de crise (exemple de la récente résurgence en Mauritanie) et donc de la nécessité de la mise à jour régulière des informations contenues dans la base de données. La question de prévoir une amélioration du SVDN a également été discutée et une mise à jour est prévue dans le Plan d'opération 2017, l'objectif étant de rendre l'outil plus convivial et de faciliter le lancement de requêtes.

Il est à noter que le SVDN (version 2 actuellement en vigueur) a été présenté lors de l'atelier, tenu en mai 2016 au Caire en Egypte, des chargés de l'information acridienne des pays membres de la CRC. Les pays membres de la SWAC ont aussi testé le SVDN lors de l'atelier régional sur les plans de gestion du risque acridien tenu en novembre 2016 à Téhéran, Iran.

108. **Formation.** Le Secrétariat a fait un bilan des formations financées et organisées conjointement avec les pays hôtes et ce conformément au plan de formation régional III (2015-2018). Il s'agit de quatre formations régionales : i) formation sur les techniques de pulvérisation (Agadir, Maroc, avril 2016) ; ii) formation à la communication de crise (Oran, Algérie, août 2016) ; iii) formation sur le suivi sanitaire et environnemental des traitements antiacridiens (Agadir, Maroc, septembre 2016) et iv) formation sur les techniques de prospection (Aïoun Al Atrouss, Mauritanie, septembre 2016). Ces formations ont concerné 40 maîtres formateurs à raison de quatre par pays.

Concernant les formations individuelles, Monsieur Kayalto Mathias, de nationalité tchadienne, bénéficie d'une bourse de la CLCPRO attribuée au Tchad en 2014. Son inscription a été faite à l'université Ibn Zohr à Agadir, Maroc ; il a commencé sa formation doctorale en janvier 2017.

109. **Mise en œuvre du Plan régional de communication.** Le Secrétariat a tout d'abord présenté les principaux résultats de l'année 2016 :

- la publication de la version arabe du site web de la CLCPRO ;
- l'organisation d'une formation sur la communication de crise ;
- l'impression des cinq (5) modules de formation, en attendant leur distribution aux représentants des pays lors des prochains événements organisés par le Secrétariat afin d'éviter les frais d'acheminement ;
- la conception de posters et dépliants, la préparation de la deuxième Newsletter de la CLCPRO, la personnalisation des fournitures utilisées régulièrement lors des réunions et ateliers organisés par la CLCPRO, la participation à la journée mondiale de l'alimentation tenue le 16 octobre 2016 à Constantine, Algérie ;
- la publication sur le site web de la FAO de deux fiches d'information par le biais du Cadre de gestion des crises dans la filière alimentaire (FCC -*Food Chain Crisis Management Framework*).

En ce qui concerne le site web de la CLCPRO, une augmentation de 43% a été enregistrée dans les consultations par rapport à 2015 (consultations humaines et moteurs de recherches).

Les chargés de liaison ont par ailleurs été informés par le Secrétariat de la prochaine migration du site web de la CLCPRO au niveau des serveurs de la FAO. De ce fait, le site web de la CLCPRO ainsi que, dans un second temps, la base de données du SVDN, seront sous le nom de domaine « fao.org ». Cette démarche donnera plus de visibilité au site web de la Commission et contribuera à son amélioration en bénéficiant des ressources de développement de la FAO. Elle économisera à la Commission les frais d'hébergement du site web au niveau des fournisseurs ainsi que les frais de la connexion internet dédiée au SVDN. Au cours des discussions, les chargés de liaison ont aussi exprimé le souhait que la page d'accueil soit présentée également en anglais.

110. **Etat des lieux du financement de la Phase II du Programme EMPRES-RO (AFD, BAD, UEMOA, USAID).** Le Secrétariat a informé les participants des activités de plaidoyer entreprises par la CLCPRO et le Groupe « Acridiens et ravageurs et maladies transfrontières des plantes » (AGPMM) de la FAO en 2016 pour l'obtention du complément de financement de la Phase II du Programme EMPRES-RO (2014-2017). Il a précisé que plusieurs réunions de travail ont eu lieu avec les donateurs potentiels du

Programme, en particulier la France, la BAD et la Commission de l'UEMOA. Il a tout particulièrement salué l'appui de la France à cette deuxième phase à travers le projet de financement de l'AFD de 1,5 million d'Euros accordé en 2015 et la discussion en cours avec ce partenaire sur un nouveau financement pour l'introduction de l'utilisation des drones en lutte antiacridienne et l'étude de l'impact du changement climatique sur les biotopes et la dynamique des populations acridiennes.

111. **Coopération avec les partenaires de la CLCPRO.** Le Secrétariat a rapporté que l'année 2016 a connu des avancées importantes dans la formalisation de la coopération avec plusieurs partenaires techniques et financiers régionaux et internationaux. Ainsi, quatre protocoles d'accord ont été finalisés avec i) l'Union économique et monétaire ouest-africaine (**UEMOA**) ; ii) l'Union du Maghreb arabe (**UMA**) ; iii) le Centre régional de formation et d'application en agro-météorologie et hydrologie opérationnelle (**AGRHYMET**) et (iv) le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (**Cirad**).

Les protocoles d'accord avec l'UEMOA et l'UMA ont été examinés et validés par les parties prenantes et leur signature est prévue au début de l'année 2017.

Pour les protocoles d'accord avec l'AGRHYMET et le Cirad, la version finale a été soumise par le Secrétariat au bureau juridique de la FAO pour observation et validation.

112. **Echanges d'expérience.** Le Secrétariat a été sollicité pour partager l'expérience de la CLCPRO dans la mise en œuvre de la stratégie de lutte préventive contre le Criquet pèlerin lors de la tenue des ateliers suivants : i) atelier organisé par l'UMA en collaboration avec le bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique du Nord, tenu à Tanger, Maroc, du 11 au 14 avril 2016, relatif à l'élaboration d'une stratégie de lutte contre le charançon rouge du palmier et la bactérie *Xylella fastidiosa* affectant les oliviers et les agrumes dans l'espace de l'UMA, ii) atelier de clôture du « Programme triennal (2013-2016) de réponse à l'invasion acridienne à Madagascar », qui s'est tenu du 11 au 18 juin 2016 à Antananarivo, au cours duquel le Secrétaire exécutif de la CLCPRO a présenté les fondements, la mise en œuvre et les avantages comparatifs de la stratégie de lutte préventive ainsi que l'exemple de la Région occidentale de l'aire de distribution du Criquet pèlerin dans la mise en œuvre de la stratégie de lutte préventive ; iii) atelier de lancement de l'initiative « *Pest And Pesticides Management in The Sahel And West Africa* » et du projet régional du Fonds pour l'environnement mondial (GEF - *Global Environment Facility*) tenu du 2 au 4 mars 2016 à Ouagadougou, Burkina Faso. Au cours de ce dernier atelier, un Schéma de planification a été élaboré et des actions en collaboration avec la CLCPRO identifiées.

113. A l'issue des présentations et discussions, les chargés de liaison ont félicité le Secrétariat de l'important travail entrepris, particulièrement dans le domaine de la communication, essentiel pour la visibilité de la Commission.

9. Suivi des recommandations de la 14^{ème} réunion des chargés de liaison

114. Les neuf (9) recommandations adoptées par la 14^{ème} réunion des chargés de liaison puis approuvées par la 11^{ème} réunion du Comité de pilotage du Programme EMPRES-RO ont été mises en application dans leur quasi intégralité, comme indiqué dans le tableau du suivi des recommandations (annexe 5).

10. Points divers : résultats préliminaires de l'évaluation du Programme EMPRES

115. La fonctionnaire principale du Siège de la FAO responsable du Groupe AGPMM et du Programme EMPRES/Protection des plantes a présenté les résultats préliminaires de l'évaluation du Programme EMPRES dans son ensemble (santé animale y compris les maladies aquatiques, protection des plantes y compris les ravageurs des forêts, sécurité

sanitaire des aliments) conduite par une Mission indépendante sous l'égide du Bureau de l'évaluation de la FAO.

116. C'est la première fois qu'une telle évaluation est entreprise depuis le démarrage du Programme EMPRES en 1994. L'évaluation, commencée à l'été 2016, a essentiellement porté sur les activités du Programme conduites depuis 2013 même si un atelier de réflexion a été organisé en novembre 2016 pour tirer toutes les leçons du Programme depuis son démarrage. La méthodologie a consisté à rencontrer les principales personnes et partenaires impliqués dans le Programme, consulter des rapports et effectuer des visites dans certains pays et bureaux décentralisés de la FAO. Ont été passés en revue des critères d'évaluation tels que la pertinence, l'efficacité, l'avantage comparatif de la FAO, l'aspect stratégique de chaque composante du Programme ainsi que les principes directeurs du Programme (alerte précoce, intervention rapide et recherche).
117. Les premières conclusions de cette évaluation indiquent l'avantage comparatif indéniable de la FAO sur les thématiques traitées par le Programme et la lutte antiacridienne a souvent été mise en exergue comme ayant apporté des résultats probants auprès des pays concernés. Par ailleurs, il a été noté la nécessaire vigilance de l'Organisation pour maintenir sur le long terme les capacités techniques dont elle dispose actuellement sur les thématiques liées à la chaîne alimentaire. Les résultats définitifs de cette évaluation sont attendus pour fin mars 2017.

11. Elaboration du plan d'opération 2017 du Programme EMPRES-RO

118. Dans un premier temps, les chargés de liaison ont longuement débattu de l'opportunité d'une troisième phase du Programme EMPRES-RO, puisque la Phase II se termine en décembre 2017. Au vu des résultats très positifs enregistrés durant les deux premières phases et conformément aux objectifs assignés à celles-ci et l'engagement des pays à poursuivre la prise en charge des activités liées à la mise en œuvre de la stratégie de lutte préventive, les chargés de liaison n'ont pas jugé une troisième phase utile et ont invité le Secrétariat à engager une évaluation de la deuxième phase à l'issue de laquelle une meilleure visibilité sera donnée pour les futures échéances.
119. Le Plan d'opération (PO) 2017, issu du Schéma de Planification des Activités (SPA) de la Phase II du Programme EMPRES-RO a été élaboré et validé au cours de la réunion. Il est présenté dans le tableau ci-après.
120. En conséquence de l'élaboration du PO 2017, le planning 2017 des réunions et ateliers régionaux du Programme EMPRES-RO est présenté en annexe 6.

Tableau : Plan d'opération (PO) 2017 du Programme EMPRES-RO

NB : Les activités **surlignées en vert** sont des activités terminées et celles **surlignées en jaune** ne sont pas encore démarrées.

Schéma de planification des activités / PO 2017		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (Phase II)												Période : 01/2017-12/2017		Schéma établi le : 02/02/2017			
Résultat 1 : Les unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2017												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
1.1 Elaborer et défendre un programme annuel d'exécution technique et financier	- Le Plan annuel technique et financier de 2017 est approuvé pour chaque UNLA - un budget d'investissement est disponible dans chaque pays														UNLAs	Direction UNLA	- Prise en compte du renouvellement / amortissement des véhicules et équipements dans le programme - Les pays doivent maintenir la participation du budget de l'Etat à 100% ou se fixer un tel objectif	X	
1.2 Planifier et réaliser les missions de surveillance, de suivi et d'alerte précoce dans les zones de reproduction du Criquet pèlerin	Selon dispositif d'intervention minimum par pays de la ligne de front et par mois revu lors de la 7 ^{ème} Session de la CLCPRO (version juin 2014)														UNLAs	Humaines, matérielles, financières	- Fonds disponibles - Dispositif humain et logistique est préparé à l'avance - Zones de prospections accessibles	X	
1.3 Collecter, stocker, traiter et diffuser l'information acridienne	- Au moins 12 bulletins périodiques/pays														UNLAs	Humaines, matérielles, financières	- Zones de collecte accessibles	X	
1.4 Exécuter les actions d'intervention rapide au niveau de chaque pays	- Au moins 90 % des superficies traitées / superficies à traiter en 2017 - Au moins 13 équipes d'intervention rapide sur le terrain pour les pays de la ligne de front en 2017														UNLAs	Humaines, matérielles, financières	- Si résurgence(s) - Selon dispositif d'intervention maximum par pays de la ligne de front et par mois revu lors de la 7 ^{ème} Session de la CLCPRO (version juin 2014) - Zones de traitements accessibles	X	

Schéma de planification des activités / PO 2017		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (Phase II)											Période : 01/2017-12/2017		Schéma établi le : 02/02/2017				
Résultat 1 : Les unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2017												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
1.5 Gérer et entretenir les véhicules et matériels	Au moins 25 équipes logistiquement fonctionnelles pour les pays de la ligne de front														UNLAs	Humaines, matérielles, financières	- Fonds disponibles pour l'entretien et le renouvellement - Selon dispositif d'intervention maximum par pays de la ligne de front et par mois revu lors de la 7 ^{ème} Session de la CLCPRO (version juin 2014)	X	X

Schéma de planification des activités / PO 2017		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (Phase II)											Période : 01/2017-12/2017		Schéma établi le : 02/02/2017				
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2017												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
2.1 Maintenir des relations de communication et de collaboration entre les UNLAs et la Protection des végétaux (PV) et autres institutions/partenaires																			
2.1.1 Développer un plaidoyer aux niveaux national, régional et international	Au moins 2 compte rendus de réunions de plaidoyer tenues avec les partenaires disponibles														UNLAs, CR, FAO	Humaines, financières	- Les pays partagent les rapports avec le Secrétariat - Le fléau acridien est <u>toujours</u> inscrit à l'agenda des réunions sur la sécurité alimentaire	X	X
2.1.2 Elaborer des conventions de collaboration UNLAs/PV	Au moins 4 protocoles de collaboration UNLAs/PV signés														UNLAs, DPVs	Humaines, financières	Les UNLAs peuvent concevoir cela comme un moyen pour assurer des prestations de services pouvant générer des ressources financières	X	
2.2 Elaborer et mettre en œuvre le plan de communication auprès de l'opinion publique et des décideurs nationaux et internationaux																			

Ouagadougou, 30/01–04/02/2017

Schéma de planification des activités / PO 2017		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (Phase II)											Période : 01/2017-12/2017		Schéma établi le : 02/02/2017				
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2017												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
2.2.1 Les pays élaborent et mettent en œuvre un plan de communication national	- Plan de communication validé au Burkina Faso, Niger, Tchad et Tunisie (disponible dans les autres pays sauf la Libye) - Aux moins 1 action de communication/pays entreprise et archivée														UNLAs	Humaines, financières	Pour la Libye, le Plan est envisagé pour 2017	X	
2.2.1-1 La CR prépare un court métrage sur la lutte préventive	Le court métrage est disponible avant fin 2017														UNLAs, CR	Humaines, financières	Les pays mettent à la disposition de la CR le matériel vidéo dont ils disposent sur la lutte antiacridienne		X
2.2.2 La CLCPRO arrête et met en œuvre son plan de communication	Au moins 2 actions de communication entreprises et archivées d'ici fin 2017																		X
2.2.2-1 Renforcer le site web et initier la création d'une plateforme de communication sur le site web de la CLCPRO	Le nouveau site web de la CLCPRO est mis en ligne au début de l'année 2015														CR	Humaines, financières	Se référer à l'action 3 du Plan de communication		X
2.2.2-2 Editer et diffuser la brochure CLCPRO multilingue	- La brochure est éditée en langue anglaise en 1000 exemplaires - Au moins 200 brochures (toutes langues) sont distribuées d'ici fin 2017														UNLA, CR	Humaines, financières	- Se référer à l'action 13 du Plan de communication - La distribution de la brochure en langues arabe et française se poursuit		X

Schéma de planification des activités / PO 2017		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (Phase II)											Période : 01/2017-12/2017		Schéma établi le : 02/02/2017			
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre																		
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2017												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.
2.2.2-3 Réaliser une formation en communication pour les responsables des UNLAs	Tous les responsables des UNLAs ont suivi la formation adéquate avant décembre 2016													CR	Humaines, financières	Il est nécessaire d'identifier un spécialiste de la communication avec les médias ayant une expérience vécue dans le domaine de la gestion des crises.		X
2.2.3 Sensibiliser l'opinion publique sur les effets de la lutte préventive sur la sécurité alimentaire	- Au moins 3 pays réalisent en 2017 une action de sensibilisation sur l'intérêt de la lutte préventive - Au moins 3 interviews/ communiqués de presse réalisés en 2017 par la CR sur l'intérêt de la lutte préventive													UNLAs, CR	Humaines	- Se baser notamment sur l'étude réalisée au niveau de la région sur les effets de la lutte préventive sur la sécurité alimentaire et les aspects socio-économiques (Moussaoui, 07/2010) - Mettre à profit la journée mondiale de l'alimentation pour communiquer (pays et CR) sur les avantages de la lutte préventive		
2.3 Affiner et mettre en œuvre le Système de suivi-évaluation (SSE)	Les indicateurs sont renseignés conformément à la matrice du SSE et le rapport d'analyse pour la période 2013-17 est disponible dans tous les pays d'ici fin 2017													CR, UNLAs	Humaines, financières	- Le tableau de bord des indicateurs est accessible sur le web d'ici mars 2017 - Les indicateurs du tableau de bord sont renseignés chaque semestre		X
2.3.1 Organiser une réunion d'experts acridologues pour définir les indicateurs	Indicateurs définis d'ici juin 2013													CR, UNLAs	Humaines, financières	Sous réserve de financements disponibles		X

Schéma de planification des activités / PO 2017		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (Phase II)											Période : 01/2017-12/2017		Schéma établi le : 02/02/2017				
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2017												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
2.3.2 Organiser un atelier régional de formation pour les chargés nationaux de suivi-évaluation	Les chargés de suivi-évaluation maîtrisent le nouveau SSE													CR, UNLAs	Humaines, financières	Sous réserve de financements disponibles		X	
2.3.3 Organiser un atelier de suivi de la mise en œuvre du SSE	Les chargés de SSE ont produit un rapport de l'atelier de suivi du SSE													CR, UNLAs	Humaines, financières			X	
2.4 Maintenir et mettre à jour le Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne (SVDN)																			
2.4.1 Utiliser et assurer le suivi de l'utilisation régulière du SVDN	Le SVDN est mis à jour selon l'échéancier prévu (mensuel, trimestriel, semestriel ou annuel selon les variables) par tous les pays													UNLAs, CR	Humaines	Suivi assuré par la Coordination régionale L'implication du chargé de suivi-évaluation est recommandée et les directeurs des UNLAs utilisent le SVDN pour leur management		X	
2.4.2 Elaborer une version 2 améliorée du SVDN	La version 2 est installée au niveau du serveur de la CLCPRO d'ici juin 2014													CR	Humaines, financières	L'application sera présentée lors de la 7 ^{ème} Session de la CLCPRO en juin 2014		X	
2.4.3 Elaborer une version 3 améliorée du SVDN	La version 3 est installée au niveau du serveur de la FAO/CLCPRO d'ici décembre 2017													CR, FAO	Humaines, financières			X	
2.5 Achever l'élaboration/tester et mettre à jour des plans de gestion du risque acridien																			

Schéma de planification des activités / PO 2017		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (Phase II)											Période : 01/2017-12/2017		Schéma établi le : 02/02/2017			
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre																		
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2017												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.
2.5.1 Achever l'élaboration des plans de gestion du risque acridien														UNLAs, CR	Humaines, financières	Neuf des dix pays membres ont élaboré un plan de gestion du risque acridien. Cette activité sera réalisée en Libye dès que la situation politique et sécuritaire de ce pays le permettra.		
2.5.2 Réaliser des exercices de simulation aux niveaux national et régional	Au moins un pays organise un exercice de simulation													UNLA, CR	Humaines, financières	Le Niger se propose d'organiser un exercice de simulation national avec participation des pays membres de la CLCPRO	X	X
2.5.3 Les plans sont mis à jour	Une mise à jour dans au moins cinq pays													UNLAs, CR	Humaines	Pays prévus : Algérie, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad		X
2.5.4 Inscrire le risque acridien dans le cadre d'action de HYOGO (<i>Global Facility for Disaster Reduction and Recovery – GFDRR</i>)	Un compte rendu de réunion avec les responsables de Hyogo en 2011													CR, FAO, UNLAs	Humaines	Une rencontre à Bruxelles du Président et S. Ex. CLCPRO avec les responsables du GFDRR (après contact préalable)		X
2.5.4-1 Maintenir un contact régulier avec le GFDRR et ISDR	Au moins un contact au niveau régional et un contact au niveau national formalisés par un compte-rendu													UNLAs, CR	Humaines	La coordination régionale et les pays participent aux réunions auxquelles ils peuvent être invités.		X

Ouagadougou, 30/01–04/02/2017

Schéma de planification des activités / PO 2017		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (Phase II)											Période : 01/2017-12/2017		Schéma établi le : 02/02/2017				
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2017												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
2.5.5 Rendre disponible les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les plans de gestion des risques	- Un dispositif de mobilisation de fonds en situation de crise est disponible dans au moins cinq pays - Le Fonds d'urgence régional (FRGRA) est abondé en 2017 à hauteur d'au moins 20% de son montant total														UNLAs, CR	Financières	Assurer un plaidoyer aux niveaux national, régional et international pour abonder les instruments du système de financement établi en 2014.	X	X
2.6 Préparer un cadre global de gouvernance et de financement de la lutte antiacridienne en Région occidentale																			
2.6.1 Poursuivre l'évolution des rôles et responsabilités de la CLCPRO	Le projet d'amendement de l'Accord portant création de la CLCPRO sera soumis pour validation à une Session extraordinaire prévue en juin 2017														CR, FAO	Humaines, Financières			X
2.6.2 Organiser la réunion pays-donateurs pour définir les modalités de mise en œuvre des instruments financiers approuvés par le DLCC	Document de travail de la réunion est disponible fin 2014														CR, FAO	Humaines, Financières	Réunion à préparer et organiser par le Secrétariat du DLCC en liaison avec les trois commissions et les partenaires (NB : réunion pays-commissions-donateurs du 11 au 13 mars 2014)		X

Schéma de planification des activités / PO 2017		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (Phase II)												Période : 01/2017-12/2017		Schéma établi le : 02/02/2017			
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2017												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
2.6.3 Organiser une réunion des ministres en charge de la lutte antiacridienne	Une réunion des ministres est tenue à Alger en 2016														Algérie / CLCPRO	Humaines, Financières	La réunion des ministres sera précédée d'une réunion des experts	X	X
2.7 Renforcer la coopération bilatérale entre les pays et avec les bailleurs de fonds																			
2.7.1 Inscrire la question acridienne dans l'agenda des commissions mixtes	Au moins 2 commissions mixtes traitent de la question acridienne en 2017														Ministère affaires étrangères sur proposition Ministère de tutelle de l'UNLA	Humaines			
2.7.2 Organiser des réunions du Comité des donateurs	Rapport disponible d'au moins 1 réunion annuelle du Comité des donateurs organisée dans chaque pays de la ligne de front en 2017														UNLAs	Humaines, Financières	Plaidoyers nationaux sont faits auprès des partenaires pour le financement du Fonds régional de gestion du risque acridien (FRGRA)	X	
2.7.3 Poursuivre la recherche des financements pour la Phase II d'EMPRES-RO	Au moins un rapport de réunion / rencontre organisée par la CR auprès des donateurs est disponible														CR, FAO	Humaines, financières	Les activités récurrentes des dispositifs nationaux continuent à être prises en charge par les budgets des États		X
2.7.3-1 Poursuivre la recherche de financements pour la lutte préventive	Au moins un rapport de réunion / rencontre organisée par la CR auprès des donateurs est disponible														CR, FAO	Humaines, Financières	Les activités récurrentes des pays continuent à être prises en charge par les budgets des États		X

Schéma de planification des activités / PO 2017		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (Phase II)												Période : 01/2017-12/2017		Schéma établi le : 02/02/2017				
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes																				
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2017												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.			
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.		
3.1 Elaborer un Plan régional de formation III (2015-2018)																				
3.1.1 Identifier les besoins en formation	Tous les pays ont répondu au questionnaire avant février 2015															UNLAs, CR/CLCPRO	Consultant-Modérateur à recruter	Questionnaire diffusé et réponses traitées		X
3.1.2 Organiser un atelier de validation du plan de formation régional	Un plan de formation régional III est disponible en avril 2015															CR/CLCPRO	Financières	Atelier prévu à Bamako en avril	X	X
3.2 Mettre en œuvre le plan régional de formation III																				
3.2.1 Actualiser et réaliser des modules de formation et le matériel didactique	Au moins 4 modules de formation existants mis à jour d'ici février 2012															CR/CLCPRO	Consultants	Le 5 ^{ème} module sur le suivi sanitaire n'a pas été réalisé en 2012 et 2013		X
3.2.1-1 Valider la mise à jour de 5 modules de formation	Le rapport de la 10 ^{ème} réunion du Comité exécutif de la CLCPRO valide les modules en juin 2015															CR/CLCPRO	Humaines, financières			X
3.2.2 Réaliser les formations régionales des formateurs	- Au moins trois formations régionales sont organisées - Rapports des ateliers disponibles avant décembre 2017															UNLAs, CR	Humaines, financières, consultants	Formations régionales prévues : 1) Gestion de l'information acridienne (PFR III 2017) 2) PSMS (CLCPRO/CRC) 3) Techniques de prospection/nouveaux prospecteurs (PFR III 2017)	X	X

Schéma de planification des activités / PO 2017		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (Phase II)										Période : 01/2017-12/2017		Schéma établi le : 02/02/2017					
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2017												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
3.2.3 Réaliser les formations nationales	- Au moins 2 formations sont organisées par pays - Rapports des ateliers de formation disponibles													UNLAs, CR	Financières Possibilité appel à formateur de la Région	Veiller à limiter le nombre de formations nationales à 2-3/an maximum par pays en ciblant les thèmes et le public pour assurer des formations de qualité. Envoyer mi-février 2017 à la CR le plan de formation national	X	X	
3.3 Evaluer l'impact des formations régionales et nationales																		X	X
3.3.1 Assurer le suivi de proximité et méthodologique des formations nationales	Au moins deux rapports de supervision disponibles													UNLAs, CR	Financières, consultants	La base de données de gestion des formations au niveau national est opérationnelle	X	X	
3.3.2 Organiser une évaluation de l'impact des formations	Rapport de l'évaluation de l'impact des formations réalisées disponible en 2017													CR		Cette évaluation sera faite dans le cadre de l'évaluation globale de la Phase II d'EMPRES-RO		X	
3.3.2-1 Organiser une évaluation du PFR II (2011-2014)	Rapport de l'évaluation disponible avant fin février 2015													CR	Consultants	Réfléchir sur l'opportunité d'une compétence en ingénierie de formation		X	
3.4 Recruter ou affecter les personnels manquants aux UNLAs																			
3.4.1 Identifier les besoins en personnels manquants	Les besoins en personnel sont connus													UNLAs					
3.4.2 Créer et financer les postes des personnels à recruter	Les postes à financer sont inscrits dans le budget annuel de 2017													UNLAs	Financières	Ressources financières disponibles	X		

Schéma de planification des activités / PO 2017		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (Phase II)											Période : 01/2017-12/2017		Schéma établi le : 02/02/2017				
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2017												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
3.4.3 Recruter et affecter les personnels manquants	Au moins 50% du personnel manquant est recruté et affecté														UNLAs			X	
3.5 Préparer les plans de carrière	Au moins deux pays disposent d'un plan de carrière des agents des UNLAs														UNLAs	Consultant à recruter si besoin	L'objectif est une adéquation entre les intérêts de chaque agent et l'UNLA	X	

Schéma de planification des activités / PO 2017		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (Phase II)											Période : 01/2017-12/2017		Schéma établi le : 02/02/2017			
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel																		
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2017												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.
4.1 Assurer la gestion administrative du Programme	Un rapport de gestion administrative du Programme est disponible à la fin de chaque année													CR/CLCPRO	Humaines	Ressources humaines disponibles		X
4.2 Coordonner les activités techniques et scientifiques du Programme	Rapport technique annuel disponible et diffusé													CR/CLCPRO, UNLAs	Humaines notamment pour la coordination des actions de recherche	Ressources humaines disponibles		X
4.3 Veiller à la mise en œuvre des plans de gestion durable des axes stratégiques développés	Les activités des axes stratégiques sont devenues normatives dans 9 pays													CR/CLCPRO, UNLAs	Humaines, Matérielles, Financières	- Ressources humaines disponibles - Axes stratégiques : CCE, PGRA, SVDN, Plan de communication, PFR, PRR		X
4.4 Renforcer les capacités humaines du Secrétariat de la CLCPRO et mobiliser les ressources	Ressources humaines renforcées au moins jusqu'à la fin de la Phase II du Programme EMPRES													CR/CLCPRO, Partenaires	Humaines, Financières	Financements disponibles pour le renforcement des ressources humaines (1 acridologue, 1 agronome et 1 spécialiste du suivi-évaluation)		X
4.5 Poursuivre et développer les relations avec les partenaires du Programme	Au moins deux comptes-rendus de rencontres avec des partenaires potentiels disponibles													CR/CLCPRO	Humaines Financières			X
4.6 Poursuivre la coopération avec les Régions Centrale et Orientale	- Au moins une activité développée dans une région et introduite dans l'autre - Au moins deux échanges de visites réalisés													CR/CLCPRO, Secrétariats des autres Commissions	Humaines Financières			X

Schéma de planification des activités / PO 2017		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (Phase II)											Période : 01/2017-12/2017		Schéma établi le : 02/02/2017				
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2017												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
5.1 Achever les activités de recherche en cours sur les financements disponibles																		X	X
5.1.1 Améliorer la délimitation et la caractérisation des biotopes des zones de grégarisation du Criquet pèlerin	Les cartes des biotopes des zones de grégarisation du Criquet pèlerin sont disponibles au Tchad														CR, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	Des activités de mise à jour sont conduites au Mali, au Maroc et au Niger	X	X
5.1.1-1 Améliorer les bases de données RAMSES et les fiches de collecte	Les paramètres de la base de données RAMSES et de la fiche de prospection sont homogènes														CR	Consultant	Si financement disponible		X
5.1.1-2 Améliorer RAMSES et les outils SIG	RAMSES 4 est disponible d'ici fin 2012														DLIS/CR	Partenariat International	-Si financement disponible -Groupe composé de : DLIS, Cirad, Pays, CLCPRO, etc. - Un plan d'action est conçu et exécuté avec l'utilisation d'un logiciel "Open source"		X
5.1.1-3 Mettre à jour la fiche de prospection CLCPRO	La fiche de prospection mise à jour est utilisée														CLCPRO/DLIS /UNLA		Réunion d'un Groupe technique		X

Schéma de planification des activités / PO 2017		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (Phase II)										Période : 01/2017-12/2017		Schéma établi le : 02/02/2017					
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2017												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
5.1.2 Améliorer les connaissances sur les seuils de grégarisation du Criquet pèlerin	Un projet de recherche sur le thème « seuil » de grégarisation est mis en route en 2012														CR, UNLAs Cirad - Texas A&M Univ - CNLA Mauritanie - DLIS	Partenariat scientifique national et international	- Si financement disponible - Zones de recherche accessibles - Projet de recherche déjà soumis en 2011 au financement (BREAD) - Proposition de projet pour récupérer le fonds documentaire OCLALAV - M. Sory Cissé du Mali : poursuite travail caractérisation des biotopes (Keita) + thèse de M. Sid'Ahmed (Mauritanie)	X	X
5.1.2-1 Continuer la numérisation des données d'archives de l'OCLALAV et OICMA disponibles dans chaque pays	Au moins un pays a numérisé son fonds documentaire en 2017														UNLAs		- Archives disponibles exploitables - Déjà fait au Sénégal, au Mali et au Niger - A faire au Tchad	X	X
5.2 Mettre en œuvre les nouveaux programmes de recherches en conformité avec le Plan régional de recherche II (PRR II)															CR, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	Zones de recherche accessibles	X	X

Schéma de planification des activités / PO 2017		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (Phase II)												Période : 01/2017-12/2017		Schéma établi le : 02/02/2017			
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2017												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
5.2.1 Améliorer les connaissances sur les niveaux des populations solitaires et leurs migrations	- Au moins une étude est en cours en 2012 - Au moins un résultat publié sur le sujet en 2012														CR, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	- Zones de recherche accessibles - Etude 1 : partenariat CLCPRO/Cirad/UNLAs et partenariat avec Régions centrale et orientale - Etude 2 : partenariat Japon/CNLA Mauritanie	X	X
5.2.1-bis Organiser un atelier d'élaboration du plan régional de recherche II	Un plan régional de recherche II (PRR II) est disponible en mai 2015														CR	Financières	Atelier prévu à Dakar en mai	X	X
5.2.2 Définir les critères d'intervention rapide	Au moins 3 critères d'intervention rapide sont définis et partagés en 2016														CR, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	Les critères sont définis dans les PGRA des pays	X	X
5.2.3 Améliorer les connaissances de l'impact des facteurs biotiques et abiotiques de régulation des populations solitaires du Criquet pèlerin	Une étude sur l'impact des facteurs biotiques et abiotiques sur les niveaux des populations solitaires du Criquet pèlerin est faite et documentée d'ici 2015														CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	Zones de recherche accessibles	X	X
5.2.3-1 Etablir un protocole d'observation pour définir l'impact des facteurs biotiques et abiotiques de régulation des populations solitaires	Un protocole de collecte est validé														CR/CLCPRO	Consultant Financement	Socialiser l'approche en marge des travaux d'une réunion statutaire Si financements disponibles		X

Schéma de planification des activités / PO 2017		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (Phase II)										Période : 01/2017-12/2017		Schéma établi le : 02/02/2017					
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2017												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
5.2.4 Améliorer les connaissances sur le fonctionnement des zones à risque du Criquet pèlerin	Un rapport synthétisant les connaissances sur le fonctionnement des zones à risques du Criquet pèlerin est disponible d'ici fin 2017														CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	Zones de recherche accessibles NB : Réalisé en Algérie, en Mauritanie et au Niger	X	X
5.2.5 Améliorer les stratégies et méthodes alternatives de lutte respectueuses de l'environnement	Nombre de tests de méthodes alternatives de lutte respectueuses de l'environnement réalisées d'ici fin 2017														CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	Zones de recherche accessibles	X	X
5.2.5-1 Compléter la cartographie des zones écologiquement sensibles en particulier des zones protégées	Au moins 7 pays ont produit une carte numérique des zones écologiquement sensibles d'ici fin 2017														UNLAs EMPRES	Consultants, financières		X	X
5.2.5-1 bis Intégrer dans RAMSES les cartes des zones sensibles	Au moins 5 pays ont intégré les cartes des zones sensibles dans RAMSES en 2017														UNLAs	Partenariat scientifique national et international			
5.2.5-2 Expérimenter et évaluer l'efficacité des traitements en barrière à l'aide du <i>Metarhizium</i>	Un rapport d'expérimentation est disponible dans au moins un pays en 2017														UNLAs, CLCPRO	Financières	Existence de cibles acridiennes pour réaliser les expérimentations	X	X

Schéma de planification des activités / PO 2017		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (Phase II)										Période : 01/2017-12/2017		Schéma établi le : 02/02/2017					
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2017												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
5.2.6 Améliorer les connaissances sur les aspects socio-économiques liés au Criquet pèlerin	–Une méthode d'évaluation des dégâts causés sur cultures, pâturages et végétation naturelle est disponible d'ici 2017 –Une méthode d'évaluation de la vulnérabilité des populations affectées par les crises acridiennes est disponible d'ici 2017														CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	Fonds disponibles Activité difficile à réaliser	X	X
5.3 Diffuser et vulgariser des résultats de recherche																			
5.3.1 Diffuser les résultats de recherche auprès des scientifiques	Au moins une publication disponible en 2017														CR, UNLAs	Partenariat scientifique national et international		X	X
5.3.2 Vulgariser les résultats de recherche auprès des utilisateurs	Au moins un rapport technique disponible en 2017														CR, UNLAs	Partenariat scientifique national et international		X	X

Schéma de planification des activités / PO 2017		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (Phase II)										Période : 01/2017-12/2017		Schéma établi le : 02/02/2017					
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2017												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
6.1 Finaliser l'élaboration et la validation des Cahiers des charges environnementales (CCE) dans tous les pays de la Région occidentale	Les CCE nationaux sont validés en Libye et en Tunisie d'ici fin 2017														UNLAs, CR	Humaines, financières	Huit des dix pays membres ont élaboré un CCE. Cette activité sera réalisée en Libye dès que la situation politique et sécuritaire de ce pays le permettra	X	X
6.2 Mettre en œuvre les CCE nationaux																			
6.2.1 Mettre en œuvre les exigences de base du CCE	Au moins 85% des exigences de base sont mises en œuvre dans les pays ayant validé leur CCE en 2017														UNLAs, CR	Humaines, financières, consultants	Les pays présentent le % de réalisation au cours de la 16 ^{ème} réunion des chargés de liaison	X	X
6.2.1-1 Harmoniser les méthodes d'évaluation de la mise en œuvre des exigences des CCE	- Scorecard disponible à la fin de 2013 - Protocole des études d'impacts sanitaire et environnemental validé														UNLAs, CR	Financières, Consultants	Un groupe technique de validation est mis en place		X
6.2.1-2 Assurer le suivi de la mise en œuvre du PSMS	Le PSMS est mis à jour régulièrement dans au moins 8 pays d'ici fin 2017														UNLAs, CR	Humaines, financières	Organiser des visites d'échanges entre les points focaux du PSMS		X
6.2.1-3 Former les points focaux à l'utilisation du PSMS	Les points focaux d'au moins 3 pays sont formés à l'utilisation du PSMS d'ici fin 2015														UNLAs, CR	Humaines, financières	Pays concernés par la formation : Burkina Faso, Libye, Niger et Tchad		X

Schéma de planification des activités / PO 2017		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (Phase II)											Période : 01/2017-12/2017		Schéma établi le : 02/02/2017					
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre																				
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2017												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.			
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.		
6.2.2 Mettre en œuvre les exigences complémentaires	Au moins 30% des exigences complémentaires sont mises en œuvre dans les pays ayant validé leur CCE en 2017														UNLAs, CR	Humaines, financières, consultants	Les pays présentent le % de réalisation au cours de la 16 ^{ème} réunion des chargés de liaison	X	X	
6.2.3 Evaluer la mise en œuvre du CCE	Un rapport d'évaluation est disponible d'ici fin 2017														CR	Financières, Consultants	Les pays réalisent préalablement leur évaluation interne avant l'évaluation globale au niveau régional		X	
6.3 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des biopesticides																				
6.3.1 Encourager l'Homologation du <i>Metarhizium</i> dans la région occidentale	Le <i>Metarhizium</i> est homologué (APV) dans au moins un pays membre de la CLCPRO en 2017														UNLAs, CR	Humaines	- L'homologation dans les 6 pays du CILSS a expiré en janvier 2015 et est à renouveler* - Pour les 4 pays d'Afrique du Nord-Ouest* * : sous réserve du dépôt de dossier d'homologation par la(les) firme(s) détentrice(s) de <i>Metarhizium</i>			
6.3.2 Mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'utilisation du <i>Metarhizium</i>	L'utilisation opérationnelle du <i>Metarhizium</i> est effective dans au moins 20% des situations où elle est applicable														UNLAs, CR	Financières	Se doter dans chaque pays d'une quantité minimale (50 kg) de <i>Metarhizium</i> et le stocker dans de bonnes conditions pour atteindre l'objectif fixé.	X	X	
6.4 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des IGR																				

Schéma de planification des activités / PO 2017		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (Phase II)										Période : 01/2017-12/2017		Schéma établi le : 02/02/2017						
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre																				
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2017												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.			
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.		
6.4.1 Planifier à l'avance l'utilisation des dérégulateurs de croissance (IGR) dans le plan prévisionnel de gestion des résurgences	Le plan d'action annuel des pays prévoit t'utilisation des IGR															UNLAs, CR	Financières, consultant si besoin	- Vérifier que les IGR à acquérir sont homologués dans les pays - Prévoir au niveau de la CLCPRO l'achat d'une quantité de 10 000 L de réserve à stocker en Mauritanie	X	X
6.4.2 Utiliser en condition opérationnelle les IGR sur les formations larvaires	Au moins un rapport sur l'utilisation des IGR est disponible d'ici fin 2017															UNLAs, CR	Financières, consultant si besoin	Existence de formations larvaires et disponibilité d'IGR	X	X

12. Recommandations des chargés de liaison

121. Les chargés de liaison du Programme EMPRES-RO :

Recommandent aux pays de :

- R1.** Prendre les dispositions requises pour assurer la relève du personnel partant à la retraite, notamment par des recrutements.
- R2.** Tester les seuils de grégarisation établis lors des travaux de recherche de Monsieur Sory Cissé pour le déclenchement des opérations de lutte.

Recommandent au Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO de :

- R3.** Prévoir à l'agenda de la 12^{ème} réunion du Comité exécutif de la CLCPRO :
 - a. le retour d'expérience de la gestion de la résurgence du Criquet pèlerin en Mauritanie à l'automne 2016 ;
 - b. l'examen des critères d'évaluation de la qualité des bulletins d'information acridienne, produits par les Unités nationales de lutte antiacridienne, en vue de leur utilisation par le Service d'information sur le Criquet pèlerin de la FAO (DLIS) ;
 - c. l'examen de la répartition des contributions des pays au Fonds régional de gestion du risque acridien (FRGRA).
- R4.** Introduire les seuils de grégarisation établis lors des travaux de thèse de Monsieur Sory Cissé dans le programme de formation des prospecteurs prévue en Mauritanie en septembre/octobre 2017 et l'y inviter en qualité de personne ressource.
- R5.** Assurer dans la mesure du possible la continuité des activités non réalisées du Programme EMPRES-RO au terme de sa deuxième phase fin 2017 en les intégrant dans celles de la Commission régionale, la CLCPRO.
- R6.** Entreprendre avant fin 2017 une évaluation finale indépendante du Programme EMPRES Composante Criquet pèlerin en Région occidentale (Phase II 2014-2017) dont les termes de référence pourraient être discutés lors de la 12^{ème} réunion du Comité exécutif de la CLCPRO.

Invitent la FAO à :

- R7.** Renforcer au Siège de la FAO le Groupe « Acridiens et ravageurs et maladies transfrontières des plantes » (AGPMM) par un acridologue, notamment en réactivant le poste actuellement gelé, qui est indispensable pour appuyer les commissions régionales de lutte contre le Criquet pèlerin et leurs pays membres.
- R8.** Contacter l'Agence française de développement (AFD) pour une demande de réaménagement budgétaire du « Projet d'appui à la mise en œuvre de la Phase II du Programme EMPRES (Criquet pèlerin) en Région occidentale » (projet GCP/INT/232/FRA), considérant que le contrat de l'assistance technique dudit projet se termine le 31 mai 2017. L'objet de cette demande serait d'allouer plus de fonds (150 000 USD) sur la ligne réservée à l'assistance technique. Cela permettrait de la prolonger jusque fin 2017 pour accompagner jusqu'à son terme la mise en œuvre des activités du projet et de la Phase II du Programme EMPRES en région occidentale.

- R9.** Assurer la continuité du Service d'information sur le Criquet pèlerin (DLIS) en y affectant dès maintenant le personnel nécessaire appelé à prendre la relève de l'actuel responsable dudit Service.

Invitent le Cirad à :

- R10.** Renforcer le nombre de cadres de recherche en acridologie pour assurer un soutien scientifique et technique pérenne aux pays dans le cadre de la lutte préventive antiacridienne.

13. Election du Président du Comité de pilotage, adoption de l'ordre du jour et du programme de travail et désignation du Comité de rédaction

122. M. Moussa Ouattara, Directeur de la protection des végétaux et du conditionnement du Burkina Faso, a été élu Président de la 12^{ème} réunion du Comité de pilotage.

123. Les projets d'ordre du jour et de programme de travail présentés par le Secrétariat ont été approuvés par les participants (annexes 1 & 2).

124. Le Comité de rédaction, identique à celui de la 15^{ème} réunion des chargés de liaison, est composé de M. Moussa Ouattara (Burkina Faso), D^r Said Ghaout (Maroc), D^r Emile Victor Coly (Sénégal), D^r Idrissa Maiga (Centre régional AGRHYMET), D^r Cyril Piou (Cirad) ainsi que des fonctionnaires du Secrétariat.

14. Bilan des activités y compris les dépenses de l'année 2016 du Programme EMPRES-RO

125. Le Secrétariat a rappelé que le bilan des activités conduites durant l'année 2016 avait été présenté lors de la 15^{ème} réunion des chargés de liaison et qui se trouve aux chapitres 3 à 8 du présent rapport et aux annexes correspondantes.

126. Il a ensuite présenté le bilan financier du Programme EMPRES-RO au titre de l'année 2016 dont les commentaires figurent en annexe 7.

127. Au 31/12/2016 et pour l'année 2016, le montant total des fonds dépensés ou engagés pour les activités du Programme (au 31/12/2016) s'élève à **6 073 947 USD** dont :

- **5 151 798 USD** à partir des budgets des Etats membres (selon les informations fournies par les pays eux-mêmes) ;
- **922 149 USD** issus des projets financés par les Partenaires techniques et financiers (PTF) c'est-à-dire l'AFD, l'USAID, la FAO et la CLCPRO, y compris les frais d'agence de la FAO.

128. Les tableaux financiers, résumés et détaillés, des dépenses 2016 des UNLAs sont présentés aux annexes 8 et 9 et ceux des PTF aux annexes 10 et 11. En outre, la répartition par pays des dépenses 2016 des PTF est présentée en annexe 12.

129. Après avoir fait quelques remarques relatives à la présentation des dépenses, en particulier le souhait de présenter la moyenne des dépenses annuelles des pays de la ligne de front, les membres du Comité de pilotage se sont félicités des progrès réalisés par les pays en matière de prise en charge des frais récurrents (environ 70% en moyenne pour les quatre pays de la ligne de front sur les trois dernières années) et du financement d'investissements tels que le renouvellement du parc des véhicules.

15. Présentation et validation du Plan d'opération 2017 du Programme EMPRES-RO y compris sa budgétisation (financements des Etats et des partenaires techniques et financiers -AFD, USAID, CLCPRO et FAO)

130. Le Secrétariat a présenté aux participants le budget correspondant au Plan d'opération (PO) 2016 du Programme EMPRES-RO validé lors de la 15^{ème} réunion des chargés de liaison (présenté au chapitre 11 de ce rapport). Le budget total du PO 2017 s'élève à **15 164 986 USD** dont **13 827 634 USD** émanant des budgets de neuf des dix Etats membres (Libye non incluse) et **1 337 352 USD** en provenance des PTF (AFD, USAID, FAO et CLCPRO). Les contributions respectives des pays et des PTF ont été explicitées par activité et présentées (annexe 13). Les tableaux budgétaires 2017, résumés et détaillés, des UNLAs et des contributions des PTF sont présentés aux annexes 14 à 17.
131. Au cours des discussions, il a été soulevé que le budget prévisionnel relatif aux activités récurrentes devait être séparé de celui relatif aux investissements engageant des montants élevés tel que la construction de bâtiments. En conséquence, les membres du Comité de pilotage ont indiqué qu'il conviendrait d'inscrire cette question à l'agenda du 12^{ème} Comité exécutif de la CLCPRO en vue d'établir un budget annuel de référence des UNLA.
132. A l'issue de la présentation et des discussions, le Comité de pilotage a approuvé le Plan d'Opération et le budget 2017 du Programme EMPRES-RO.

16. Suivi des recommandations de la 11^{ème} réunion du Comité de pilotage, validation des recommandations élaborées lors de la 15^{ème} réunion des chargés de liaison et recommandations de la 12^{ème} réunion du Comité de pilotage

133. Le Secrétariat a présenté le suivi des quatre (4) recommandations adoptées par la 11^{ème} réunion du Comité de pilotage du Programme EMPRES-RO. Le tableau de suivi de ces recommandations présentées en annexe 18 a été mis à jour suite aux discussions
134. Le Comité de pilotage a par ailleurs adopté, après y avoir apporté quelques modifications, les recommandations formulées lors de la 15^{ème} réunion des chargés de liaison du Programme EMPRES-RO. Elles sont présentées au chapitre 12 du présent rapport.
135. En outre, **le Comité de pilotage recommande au Secrétariat de la CLCPRO de :**
- R1.** Inscrire à l'agenda du 12^{ème} Comité exécutif de la CLCPRO un point relatif à l'établissement d'un budget annuel de référence des Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLA) financé à partir du budget de l'Etat.

17. Date et lieu des prochaines réunions

136. Le chargé de liaison du Maroc a proposé que son pays accueille la 16^{ème} réunion des chargés de liaison EMPRES-RO conjointe avec la 13^{ème} réunion du comité de pilotage, à Agadir, du lundi 04 au samedi 09 décembre 2017. Les participants ont approuvé cette proposition et remercient le Maroc pour cette invitation.

18. Adoption du rapport

137. Les participants ont adopté à l'unanimité le rapport de la quinzième réunion des chargés de liaison et de la douzième réunion du Comité de pilotage du Programme EMPRES en région occidentale.

19. Remerciements et clôture

138. La séance de clôture s'est déroulée en présence du chargé de liaison du Burkina Faso, M. Moussa Ouattara, Directeur de la protection des végétaux et du conditionnement, en tant que représentant du Ministre de l'agriculture et des aménagements hydrauliques et du Directeur général des productions végétales, empêchés ; du D^r Annie Monard, fonctionnaire principale du Siège de la FAO et de M. Mohamed Lemine Hamouny, Secrétaire exécutif de la CLCPRO et Coordonnateur du Programme EMPRES-RO.
139. Monsieur Mohamed Lemine Hamouny a tout d'abord remercié le Burkina Faso pour l'hospitalité et les facilités accordées dans l'organisation de la réunion ainsi que les chargés de liaison pour leur participation active au cours de celle-ci. Il a félicité les chargés de liaison pour l'excellent travail accompli et a remercié les partenaires techniques et financiers pour leur soutien et appui constant. Il a enfin souhaité un bon retour aux participants.
140. Monsieur Moussa Ouattara a remercié et félicité les participants aux deux réunions pour les résultats auxquels ils sont parvenus. Il a aussi exprimé le plaisir qu'il a eu avec ses collaborateurs à organiser ces deux événements de la semaine et à accueillir les participants. Il a par ailleurs souhaité un bon retour aux participants dans leur pays respectif.
141. Il a enfin déclaré closes la 15^{ème} réunion des chargés de liaison et la 12^{ème} réunion du Comité de pilotage du Programme EMPRES-RO.

ANNEXES

Annexe 1.	Ordres du jour de la 15 ^{ème} réunion des chargés de liaison et de la 12 ^{ème} réunion du Comité de pilotage.....	53
Annexe 2.	Programme de travail de la 15 ^{ème} réunion des chargés de liaison et de la 12 ^{ème} réunion du Comité de pilotage.....	55
Annexe 3.	Activités du Cirad dans le cadre du Plan régional de recherche (2016-2019) sur le Criquet pèlerin en Région occidentale	58
Annexe 4.	Bilan des activités de la coordination EMPRES-RO en 2016.....	60
Annexe 5.	Suivi des recommandations de la 14 ^{ème} réunion des chargés de liaison.....	73
Annexe 6.	Planning 2017 des réunions et ateliers régionaux de la CLCPRO/Programme EMPRES-RO	76
Annexe 7.	Bilan financier (dépenses 2016) du Programme EMPRES-RO.....	77
Annexe 8.	Tableau <u>résumé</u> des dépenses 2016 en USD des UNLAs (financement des Etats).....	86
Annexe 9.	Tableau <u>détaillé</u> des dépenses 2016 en USD des UNLAs (financement des Etats).....	87
Annexe 10.	Tableau <u>résumé</u> des dépenses 2016 en USD des partenaires du Programme EMPRES-RO	93
Annexe 11.	Tableau <u>détaillé</u> des dépenses 2016 en USD des partenaires du Programme EMPRES-RO.....	94
Annexe 12.	Répartition par pays des dépenses 2016 en USD des partenaires du Programme EMPRES-RO	97
Annexe 13.	Présentation du budget 2017 du Programme EMPRES-RO	101
Annexe 14.	Tableau <u>résumé</u> du budget 2017 en USD des UNLAs (financement des Etats).....	103
Annexe 15.	Tableau <u>détaillé</u> du budget 2017 en USD des UNLAs (financement des Etats).....	104
Annexe 16.	Tableau <u>résumé</u> du budget 2017 en USD des partenaires du Programme EMPRES-RO.....	108
Annexe 17.	Tableau <u>détaillé</u> du budget 2017 en USD des partenaires du Programme EMPRES-RO.....	109
Annexe 18.	Suivi des recommandations de la 11 ^{ème} réunion du Comité de pilotage.....	112
Annexe 19.	Liste des participants.....	113

Annexe 1. Ordres du jour de la 15^{ème} réunion des chargés de liaison et de la 12^{ème} réunion du Comité de pilotage

15^{ème} réunion des chargés de liaison

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail et désignation du Comité de rédaction
3. Bilan des activités des pays membres en 2016 et prévisions pour 2017 : présentation selon le canevas de rapport du Système de suivi-évaluation
4. Présentation de la situation relative au Criquet pèlerin dans la Région occidentale en 2016 et prévisions
5. Bilan de la campagne de prospection/lutte de 2016 dans les pays ; présentation des cas de la Libye, de la Mauritanie et du Niger et discussion
6. Processus d'élaboration/mise à jour des plans de gestion du risque acridien dans les pays : présentation de ceux du Burkina Faso, du Mali et du Niger puis discussion
7. Mise en œuvre des cahiers des charges environnementales dans les pays : présentation de ceux du Sénégal et du Tchad puis discussion
8. Mise en œuvre des actions de formation dans les pays : présentation de celles réalisées en Algérie, au Maroc et en Tunisie puis discussion
9. Mise en œuvre du plan régional de recherche II (2016-2019) : état des lieux et perspectives
10. Bilan des activités de la coordination EMPRES-RO en 2016 : présentation et discussion du suivi du plan d'opération 2016 et des recommandations de la 14^{ème} réunion des chargés de liaison
11. Points divers
12. Elaboration du plan d'opération 2017 du Programme EMPRES-RO
13. Date et lieu de la prochaine réunion
14. Rédaction du rapport de la réunion
15. Adoption du rapport
16. Clôture de la réunion

12^{ème} réunion du Comité de pilotage

1. Election du Président du Comité de pilotage, adoption de l'ordre du jour et du programme de travail et désignation du Comité de rédaction
2. Bilan des activités y compris les dépenses de l'année 2016 du Programme EMPRES-RO
3. Présentation et validation du Plan d'opération 2017 du Programme EMPRES-RO y compris sa budgétisation (financements des Etats et des partenaires techniques et financiers -AFD, USAID, CLCPRO et FAO)
4. Suivi des recommandations de la 11^{ème} réunion du Comité de pilotage, validation des recommandations élaborées lors de la 15^{ème} réunion des chargés de liaison et recommandations de la 12^{ème} réunion du Comité de pilotage
5. Rédaction du rapport de la réunion
6. Adoption du rapport et clôture de la réunion

Annexe 2. Programme de travail de la 15^{ème} réunion des chargés de liaison et de la 12^{ème} réunion du Comité de pilotage

15^{ème} réunion des chargés de liaison

Heure	Activités	Responsables
Lundi 30 janvier 2017		
09:30-10:00	Accueil des participants	Pays hôte/ Coordination Reg. EMPRES-RO (CR)
10:00-10:30	Ouverture	Gouvernement/FAO/CR
10:30-11:00	Pause	
11:00-11:15	Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail et désignation du Comité de rédaction	Participants
11:15-13:00	Bilan des activités de chacun des pays membres en 2016 et prévisions pour 2017 : présentation selon le canevas de rapport du Système de suivi-évaluation	Chargés de liaison EMPRES-RO (10 mn/pays)
13:00-14:30	Déjeuner	
14:30-15:00	Présentation de la situation relative au Criquet pèlerin dans la Région occidentale en 2016 et prévisions	CR
15:00-15:30	Bilan de la campagne de prospection/lutte en 2016 dans les pays ; présentation des cas de la Libye, de la Mauritanie et du Niger et discussion	Chargés de liaison de la Lybie, de la Mauritanie et du Niger
15:30-16:00	Processus d'élaboration/mise à jour des plans de gestion du risque acridien dans les pays : présentation de ceux du Burkina Faso, du Mali et du Niger puis discussion	Chargés de liaison du Burkina Faso, du Mali et du Niger
16:00-16:30	Pause	
16:30-17:00	Mise en œuvre des cahiers des charges environnementales dans les pays : présentation de ceux du Sénégal et du Tchad puis discussion	Chargés de liaison du Sénégal et du Tchad
17:00-18:00	Rédaction du rapport	Comité de rédaction
Mardi 31 janvier 2017		
09:00-09:30	Mise en œuvre des actions de formation dans les pays : présentation de celles réalisées en Algérie, au Maroc et en Tunisie puis discussion	Chargés de liaison de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie
09:30-10:00	Mise en œuvre du plan régional de recherche II (2016-2019) : état des lieux et perspectives	CR
10:00-10:30	Mise en œuvre du plan régional de recherche II (2016-2019) : projet Smell et appui apporté par le Cirad à la CLCPRO	Cyril Piou, Cirad
10:30-11:00	Pause	
11:00-11:45	Bilan des activités de la Coordination EMPRES-RO en 2016 : présentation et discussion du suivi du plan d'opération 2016	CR
11:45-12:15	Bilan des activités de la Coordination EMPRES-RO en 2016 : suivi des recommandations élaborées lors de la 14^{ème} Réunion des chargés de liaison	CR
12:15-12:30	Points divers	Participants
12:30-14:00	Déjeuner	
14:00-16:00	Elaboration du Plan d'opération 2017 du Programme EMPRES-RO (Résultats 1, 2, 3, 4, 5 & 6): planification des activités nationales et régionales	CR
16:00-16:30	Pause	
16:30-17:30	Elaboration du Plan d'opération 2017 (Suite)	Participants

Heure	Activités	Responsables
Mercredi 01 février 2017		
09:00-10:30	Elaboration du Plan d'opération 2017 (Suite)	Participants
10:30-11:00	Pause	
11:00-12:30	Elaboration du Plan d'opération 2017 (Suite)	Participants
12:30-14:00	Déjeuner	
14:00-16:00	Validation en plénière du Plan d'opération 2017	Participants
16:00-16:30	Pause	
16:30-17:30	Validation en plénière du Plan d'opération 2017 (suite)	Participants
Jeudi 02 février 2017		
09:00-10:30	Rédaction du rapport (suite)	Comité de rédaction
10:30-11:00	Pause	
11:00-12:30	Rédaction du rapport (suite)	Comité de rédaction
12:30-14:00	Déjeuner	
14:00-16:00	Adoption du rapport	Participants
16:00-16:30	Pause	
16:30-17:30	Clôture de la réunion	Pays/FAO/CR
Vendredi 03 février 2017		
09:00-10:30	Préparation de la 12 ^{ème} réunion du Comité de pilotage	CR
10:30-11:00	Pause	
11:00-12:30	Préparation de la 12 ^{ème} réunion du Comité de pilotage (suite)	CR
12:30-14:00	Déjeuner	
14:00-15:30	Préparation de la 12 ^{ème} réunion du Comité de pilotage (suite)	Participants
15:30-16:00	Pause	
16:30-17:30	Préparation de la 12 ^{ème} réunion du Comité de pilotage (suite)	Participants

12^{ème} réunion du Comité de pilotage

Samedi 04 février 2017

10:00-10:15	Election du président du Comité de pilotage, adoption de l'ordre du jour et du programme de travail et désignation du Comité de rédaction	Participants
10:15-10:45	Bilan des activités y compris les dépenses de l'année 2016 du Programme EMPRES-RO	CR
10:45-11:00	Pause	
11:00-11:30	Présentation et validation du Plan d'opération 2017 du Programme EMPRES-RO y compris sa budgétisation (financements des Etats et des partenaires techniques et financiers -AFD, USAID, CLCPRO et FAO)	CR
11:30-12:00	Suivi des recommandations de la 11^{ème} réunion du Comité de pilotage, validation des recommandations de la 15^{ème} réunion des chargés de liaison et formulation des recommandations de la 12^{ème} réunion du Comité de pilotage	Participants
12:00-12:15	Date et lieu de la prochaine réunion	Participants
12:15-12:45	Préparation du rapport conjoint de la 15^{ème} réunion des chargés de liaison et de la 12^{ème} réunion du Comité de pilotage	Comité de rédaction
12:45-14:30	Déjeuner	
14:30-16:00	Adoption du rapport conjoint des deux réunions EMPRES-RO	Participants
16:00-16:30	Clôture	Gouvernement/FAO/CR
16:30-17:00	Pause	

Annexe 3. Activités du Cirad dans le cadre du Plan régional de recherche (2016-2019) sur le Criquet pèlerin en Région occidentale

L'équipe du Cirad du Centre de biologie pour la gestion des populations (CBGP), Unité mixte de recherche (INRA – IRD – Cirad – SupAgro)³ à Montpellier et Agadir continue à travailler sur plusieurs aspects d'écologie et biologie du Criquet pèlerin. Les principaux travaux du Cirad dans les lignes du Programme EMPRES-RO sur le Criquet pèlerin en 2015-2016 ont porté sur :

I. La télédétection de l'humidité du sol pour la lutte préventive : projet SMELLS

En réponse à un appel d'offre de l'Agence Spatiale Européenne (ESA), un consortium mené par l'IsardSAT à Barcelone et le Cirad a obtenu 2 ans de financements en 2015 pour développer un outil opérationnel d'estimation décadaire d'humidité du sol superficielle pour la lutte antiacridienne. L'INPV Algérien, le CNLCP Malien, le CNLAA du Maroc, le CNLA de la Mauritanie et le DLIS de la FAO ont été impliqués pour aider à la définition des objectifs de l'outil et tester cet outil. Un travail de validation statistique de l'outil a été conduit par le Cirad en couplant les données de terrain des 4 pays impliqués avec les images satellitaires produites par l'IsardSAT. Les résultats sont encourageant puisqu'ils montrent qu'en utilisant l'humidité du sol, il est possible de déterminer avec 6 à 8 décades d'anticipation les conditions qui deviendront favorables au développement des populations de criquets pèlerins. Différentes suites du projet sont envisagées.

II. Encadrements

Valorisation des travaux de thèses de S. Cissé et M. Lazar :

Deux nouveaux articles ont été publiés dans le cadre de la valorisation des travaux de thèses de MM S. Cissé et M. Lazar, financées par la CLCPRO. Notamment, les données de terrain de S. Cissé ont servi à vérifier le modèle de prédiction d'état grégaire des ailés à partir de la densité, du statut de la végétation et du couvert végétal. La publication des travaux de M. Lazar montre les différences de dynamiques acridiennes en période de récession des zones nord et sud du Sahara Algérien et l'importance de l'écoulement des pluies dans ces dynamiques. Elle démontre aussi l'importance à considérer les populations de solitaires dans la lutte préventive par les liens solitaires-transiens mis en évidence dans les dynamiques.

L'analyse des effets de la structure spatiale de la végétation sur les mouvements de groupes de criquets ravageurs des cultures :

La thèse de Mme Jamila Dkhili, financée par le Cirad sur ce sujet, encadrée par la Professeur A. Idrissi de l'Université Ibn Zohr, MM. S. Ghaout du CNLAA et C. Piou du Cirad donne des premier résultats, deux articles sont en cours de finalisation. Les analyses en laboratoires ont montré que le rôle de la végétation dans le mouvement des groupes larvaires de Criquet pèlerin est surtout lié à l'état de satiété des individus. Les résultats impliquent que la végétation a un rôle de synchronisation des comportements lorsqu'elle est parsemée et espacée alors qu'elle a un rôle de ralentisseur des groupes lorsqu'elle est dense. Ces résultats confirment qu'il faut prendre en compte la structure spatiale de la végétation dans les traitements en barrières. Par ailleurs, un modèle individu-centré a aussi démontré que les formes caractéristiques des bandes larvaires n'étaient pas obtenus avec les comportements supposés liés au cannibalisme. Ce modèle montre par contre que le comportement caractéristique de marche-arrêt des locustes est un processus clé dans la structuration des bandes larvaires. Des travaux intégrant les résultats de ces deux études sont en cours.

³ INRA : Institut national de la recherche agronomique – IRD : Institut de recherche pour le développement – Cirad : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement – SupAgro : Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques.

III. La modélisation multi-agents de la lutte préventive antiacridienne

Des travaux théoriques ont été menés par l'équipe à l'aide d'un modèle multi-agent sur le rôle des comportements des différents acteurs de la lutte préventive antiacridienne dans le succès de celle-ci. Ce modèle représente trois niveaux hiérarchiques du système de gestion : 1) le bailleur qui finance 2) le gestionnaire qui gère et coordonne 3) les équipes de terrain. Un quatrième composant du modèle est la représentation d'une dynamique d'invasion acridienne. En analysant la sensibilité des dynamiques d'invasions à différents éléments des comportements des acteurs, le modèle démontre que l'oubli des crises par les bailleurs peut expliquer les invasions récurrentes avec une certaine cyclicité entre les années 1960 et 2000. Il montre aussi que les équipes de terrains sont plus efficaces avec plus d'information et que les gestionnaires devraient éviter d'augmenter trop les effectifs des équipes en période d'invasion pour éviter de ne pas pouvoir les faire fonctionner en période de rémission.

Annexe 4. Bilan des activités de la coordination EMPRES-RO en 2016

1. Opérationnalité des Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLA)

L'Algérie, le Mali, le Maroc, la Mauritanie, le Niger et le Tchad ont mobilisé, lors de la campagne de lutte contre le Criquet pèlerin de janvier-décembre 2016, les dispositifs de surveillance requis.

Au cours de la campagne estivale (juin-novembre) l'Algérie, la Mauritanie, le Niger, le Tchad et le Maroc ont mobilisé leurs dispositifs de surveillance/lutte minimum. Le Mali n'a pu mobiliser son dispositif de surveillance/lutte dans les zones grégarigènes et les prospections se sont limitées à la bande sahélienne et ce à cause des conditions d'insécurité prévalant au Nord du pays. Conformément à la recommandation de la 14^{ème} réunion des chargés de liaison du Programme EMPRES-RO et à la 11^{ème} réunion du Comité exécutif de la CLCPRO, la Mauritanie et le Niger, confrontés à des résurgences en décembre 2015, ont bénéficié d'un appui financier sur les fonds de la Commission accordé en décembre 2015 pour réaliser les prospection/lutte en période hiverno-printanière 2016 de 100 000°USD et 40 000°USD, respectivement. Cet appui a permis de prendre en charge le fonctionnement des équipes de prospection et de lutte et l'acquisition de pièces détachées pour les véhicules de la Mauritanie et des opérations de prospection au Niger en janvier et en juillet-août 2016.

Suite à une résurgence acridienne qui s'est déclenchée fin septembre au centre de la Mauritanie, le secrétariat, suite à une approbation du président de la CLCPRO, a accordé un appui urgent de 100 000°USD au CNLA de Mauritanie.

En outre, le secrétariat a organisé conjointement avec le CNLA de Mauritanie une mission d'évaluation de la situation acridienne composée d'experts de la région en novembre 2016. Cette mission a mis à jour le plan d'action et a recommandé les actions urgentes à entreprendre par le pays, la commission et la FAO.

Aussi, la Mauritanie a bénéficié d'un autre appui financier accordé par la CLCPRO de 169 300°USD pour la prise en charge du dispositif de surveillance/lutte pour deux mois et l'achat d'équipement de prospection et de lutte.

Par ailleurs, le secrétariat et le Groupe AGPMM du Siège de la FAO ont préparé un TCP d'urgence pour la Mauritanie de 500 000°USD, qui a été approuvé par le Directeur Général de la FAO et qui est devenu effectif depuis janvier 2016.

Le Mali et le Tchad ont pris en charge, sur leurs propres fonds, le fonctionnement de leurs dispositifs de surveillance estivale. Pour l'Algérie et le Maroc, ils ont assuré une veille permanente toute l'année.

2. Opérationnalité de la Force d'Intervention de la Région Occidentale (FIRO)

La 8^{ème} session de la commission de la CLCPRO tenue en juillet à Dakar au Sénégal a approuvé la constitution d'une Force d'Intervention de la Région Occidentale (FIRO) qui sera basée en Mauritanie pour appuyer les quatre pays de la ligne de front de ladite région.

Cette FIRO permettra d'appuyer les efforts des pays dans la réalisation des prospections intensives et les traitements lors des résurgences majeures. Elle sera composée de 12 équipes de prospection/lutte et d'une équipe de coordination, nécessitant un investissement d'environ 1 500 000 USD dont 1 170 000 USD pour le matériel roulant et 330 000 USD pour le matériel de campement, de communication et de pulvérisation. Cet investissement sera réalisé d'une manière progressive : une acquisition en 2016 d'une flotte de huit véhicules « tout terrain » (3 double-cabines, 4 pick-up et 1 station-wagon). Ces véhicules serviront à la mobilisation de trois équipes de prospection/lutte et une de coordination pour un montant d'environ 360 000 USD. La FIRO sera renforcée annuellement par l'acquisition de trois (3) véhicules pour atteindre un dispositif de surveillance/lutte de 12 équipes de prospection/lutte et une équipe de coordination en 2022.

Les démarches sont en cours pour l'acquisition sur les fonds de la commission des huit véhicules en 2017. Les partenaires seront aussi sollicités pour apporter un appui à la FIRO.

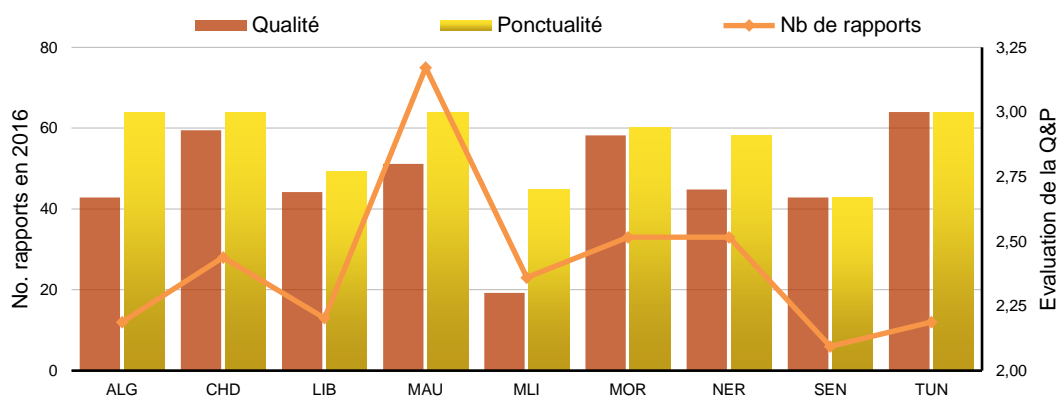
3. Gestion de l'information acridienne

Au cours de cette année, les chargés de l'information ont constaté des améliorations par rapport aux années précédentes en ce qui concerne la maîtrise de l'utilisation des outils de collecte et d'exploitation des données de terrain. Cette avancée, orientera d'avantage les prochaines formations et ateliers vers les méthodes et moyens d'analyse et de prévision des différentes situations. Des efforts ont été également enregistrés en termes d'amélioration de la connexion internet dans certains pays (Mali, Sénégal, Tchad).

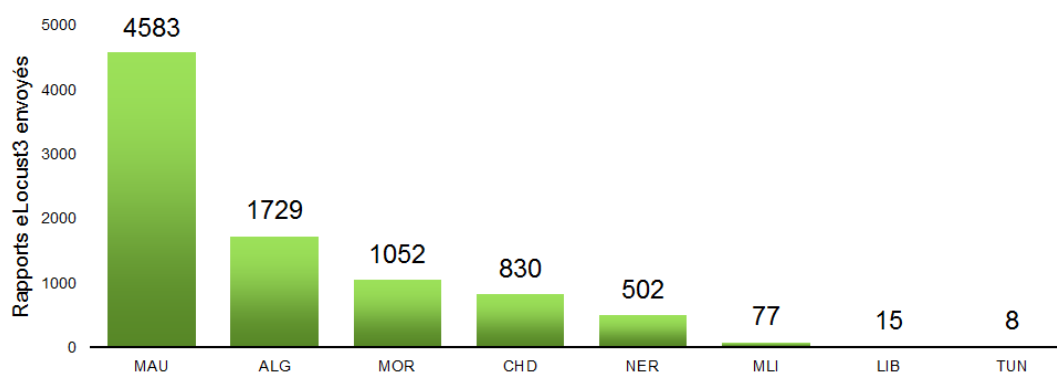
Le Secrétariat en collaboration avec le DLIS de la FAO a accompagné les pays dans la résolution des différents problèmes à travers des conférences Zoom / Skype mensuelles ainsi que l'intervention à distance via *Team Viewer*. L'utilisation de l'application Slack a aussi permis de partager les différentes expériences et solutions aux problèmes avec les chargés de l'information des autres régions, encourageant ainsi le support horizontal entre les chargés de l'information.

L'analyse du DLIS de la qualité des bulletins sur la situation acridienne élaborés par les pays membres de la CLCPRO et diffusés au niveau national, de l'utilisation d'eLocust3 et de RAMSESV4 se présente comme suit :

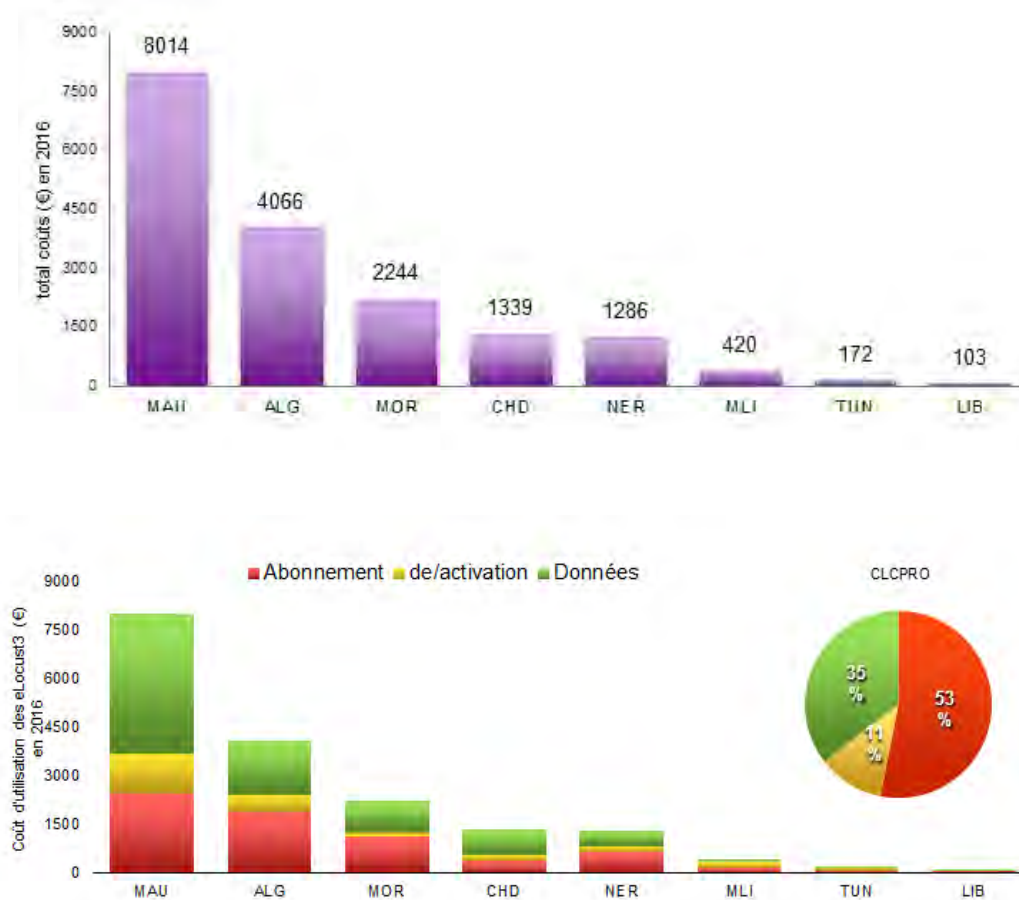
Rapports et bulletins : Les rapports reçus de la région occidentale (les pays membres de la CLCPRO) varient en termes de qualité de 2,30 (Mali) à 3,00 (Tunisie) et en termes de rapidité de 2,66 (Mali) à 3,00 (Algérie, Tchad, Mauritanie, Tunisie). Des améliorations considérables sont nécessaires au Mali, tandis que d'autres améliorations mineures sont suggérées pour d'autres pays.



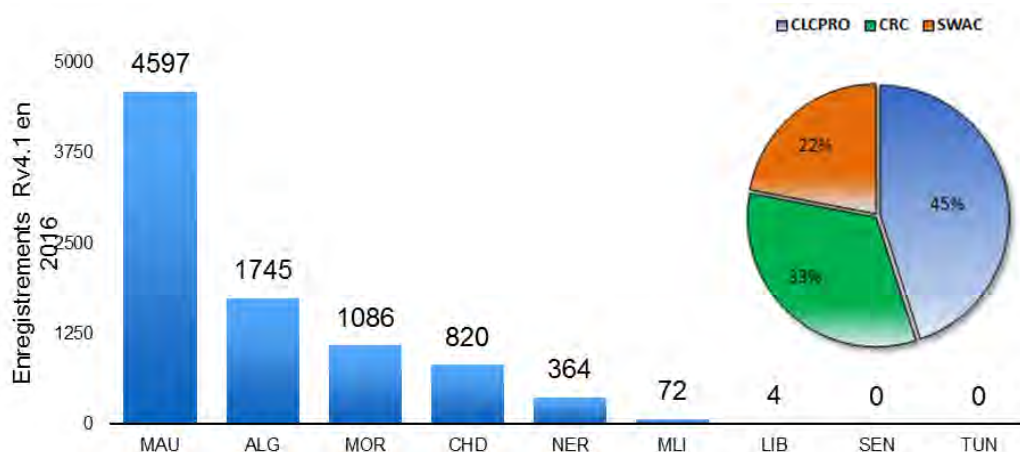
Rapports eLocust3 : Un total de 8 796 rapports ont été envoyés en 2016 par les eLocust3 dans la région occidentale représentant 43% du total des rapports envoyés dans les trois (3) régions (CLCPRO, CRC et SWAC) à savoir 20 597 rapports.



Coût et efficacité de l'utilisation des eLocust3 : le coût de transmission des données à partir du terrain dans la région occidentale en 2016 est de 17 643,70 euros soit 38% du coût global de la transmission dans les trois régions à savoir 46 681,60 euros.



Transmission des données Rv4.1 au DLIS : 8 688 enregistrements de données Rv4.1 ont été transmis au DLIS en 2016 par les pays de la région occidentale représentant 45% du total des données transmises par les trois régions (plus de détails dans le document du DLIS sur l'évaluation des rapports et usage d'eLocust3 et RAMSESV4.1 en 2016).



4. Amendement de l'Accord portant création de la CLCPRO

Dans le cadre de l'étude institutionnelle initiée en octobre 2010 pour « améliorer les rôles et responsabilités des Commissions de lutte contre le Criquet pèlerin créées en vertu de l'article XIV de l'Acte constitutif de la FAO et préparer un cadre global de gouvernance et de financement durable de la lutte contre le Criquet pèlerin », le Secrétariat a régulièrement informé les pays membres de l'état d'avancement du processus d'amendement de l'Accord portant création de la CLCPRO. En décembre 2015, lors de la 14^{ème} réunion des chargés de liaison, les participants avaient pris bonne note de l'état d'avancement des travaux y relatifs, bientôt à leur terme. En juillet 2016, lors de la 8^{ème} Session de la Commission, le Secrétariat avait aussi présenté l'état des lieux du processus.

Le 11 octobre 2016, le Directeur général de la FAO a avisé les Etats membres de la Commission des propositions d'amendement à l'Accord susmentionné. En effet, le 29 avril 2016, le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire a fait parvenir au Directeur général de la FAO des propositions d'amendement de l'Accord. Les amendements proposés ont été examinés par le Comité exécutif de la Commission pendant sa 10^{ème} réunion tenue à Dakar au Sénégal en mai 2015. Les amendements ont également été examinés par le Comité des Questions Constitutionnelles et Juridiques de la FAO (CQCJ) lors de sa 102^{ème} Session tenue à Rome en mars 2016 et ont ensuite été approuvés par le Conseil de la FAO lors de sa 154^{ème} Session qui s'est tenue à Rome du 30 mai au 03 juin 2016.

Conformément aux dispositions de l'article XVI de l'Accord, les amendements proposés doivent être approuvés par la Commission à la majorité des deux tiers de ses Membres et entreront en vigueur pour tous les Membres à la date de leur approbation par la Commission.

Pour mémoire, les principaux amendements apportés à l'Accord portent sur les points suivants :

- ajout du Burkina Faso comme pays membre (Art. III) ;
- mention des plans de gestion du risque acridien (Art. VI.1.c & VI.1.e) ;
- mise en exergue de la solidarité régionale (Art. VI.1.g) ;
- mention des axes stratégiques de la Commission tels que les plans de gestion du risque acridien, les cahiers des charges environnementales, les plans de communication et le système de suivi-évaluation (Art. VII.1.c) ;
- incitation des pays membres à se réunir périodiquement au niveau des ministres en charge de la lutte antiacridienne afin de conforter la solidarité régionale (Art. VII.2.d) ;
- précision que les ententes ou accords se font après approbation du Directeur général (Art. VII.3.a) et ajout d'un paragraphe sur cette question particulièrement pour le « ...financement de certaines actions de la Commission ou de la constitution de fonds d'urgence » (Art. VII.3.b) ;
- ajout des fonctions du Président de la Commission (Art. VIII.B) ;
- précisions apportées pour les fonctions du Comité exécutif (Art. XII) ;
- ajout des fonctions du Secrétaire exécutif (Art. XIII.B).
- enfin et, profitant de la revue de l'Accord, quelques changements éditoriaux ont été apportés pour améliorer la rédaction du texte.

5. Mécanismes de financement durable de la lutte contre le Criquet pèlerin

5.1 Feuille de route pour la mise en œuvre des mécanismes financiers

Un point a été fait sur l'état d'avancement des actions qui sont prévues dans la **feuille de route⁴ de mise en œuvre des mécanismes financiers de la lutte contre le Criquet**

⁴ Feuille de route préparée par les experts de la Région occidentale qui s'étaient réunis du 17 au 19 juin 2014 à Nouakchott en Mauritanie, juste avant la 7^{ème} Session de la CLCPRO.

pèlerin dans la Région occidentale, approuvée lors de la 7^{ème} Session de la CLCPRO. L'état d'avancement de ces actions est présenté dans la colonne « Suivi » de la feuille de route qui figure en annexe 2 du document de travail de la 15^{ème} réunion des chargés de liaison. Sur les 25 actions prévues dans la feuille de route, 23 ont été réalisées sachant que certaines d'entre elles sont des actions permanentes. Deux actions restent à réaliser ou à approfondir à savoir i) l'établissement par les UNLAs d'un budget annuel de référence pour les financements issus du budget de l'Etat et (ii) la familiarisation avec les procédures d'accès aux fonds d'urgence « généralistes » lorsqu'ils sont éligibles au Criquet pèlerin et qu'il conviendrait de préciser dans les plans de gestion du risque acridien.

Notons en particulier la recommandation formulée à l'endroit des pays par les délégués des Etats membres de la CLCPRO lors de sa 8^{ème} Session tenue en juillet 2016 à Dakar : « **Aux pays de préciser chacun en ce qui le concerne les critères et modalités d'accès au (x) fonds d'urgence national (aux) éligible(s) au Criquet pèlerin** ».

5.2 Point sur le Fonds régional de gestion du risque acridien (FRGRA)

Mise en place du FRGRA

En application d'une des actions de la feuille de route de mise en œuvre des mécanismes financiers à savoir « Etablir le Fonds régional de gestion du risque acridien au niveau régional (Baby du fonds fiduciaire de la Commission) », le FRGRA a été concrètement mis en place au mois de juin 2016. Ainsi, un compte spécifique a été créé au sein du Fonds fiduciaire de la Commission (*Baby 03 - Regional Desert Locust Contingency Fund*).

En application de la feuille de route susmentionnée (action « Attribuer une contribution annuelle de la CLCPRO au Fonds régional de gestion du risque acridien d'un montant de 100 000 USD »), un montant de 300 000 USD a alors été transféré en juin 2016 sur ce Baby 03 à partir du compte principal du Fonds fiduciaire de la Commission et qui représente les contributions annuelles des années 2014, 2015 et 2016.

Calcul du montant du FRGRA

Par ailleurs et suite à la recommandation R1 du 10^{ème} Comité exécutif (« Au Secrétariat de la CLCPRO d'établir une base de calcul du montant du Fonds régional de gestion du risque acridien pour être présentée et discutée lors de la prochaine réunion du Programme EMPRES en Région occidentale prévue en décembre 2015 à Ouagadougou au Burkina Faso ») et des discussions qui s'en sont suivies lors de la 14^{ème} réunion des chargés de liaison du Programme EMPRES-RO (Nouakchott, décembre 2015), une réunion des experts relative au calcul du montant du **Fonds régional de gestion du risque acridien (FRGRA)** s'est tenue à Dakar, au Sénégal du 24 au 26 février 2016. Les experts ont ainsi établi que le **montant total du FRGRA devrait s'élever à près de six (6) millions d'USD** (5 848 128 USD très précisément). La méthodologie de calcul de ce montant est explicitée dans le rapport⁵ de la réunion des experts.

Note conceptuelle pour le plaidoyer du FRGRA

Les experts ont aussi examiné le projet de **note conceptuelle** qui appuiera le plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers pour abonder le FRGRA. Cette note, qui avait été examinée lors du 11^{ème} Comité de pilotage du Programme EMPRES-RO tenue en décembre 2015 à Nouakchott en Mauritanie, a fait l'objet d'une ultime lecture. Des

⁵ Rapport de la réunion des experts disponible au lien suivant : http://clcpro-empres.org/locust/images/articles/documents/autres/Rapport_Reunion_experts_Dakar_24_26_Fev_2016_Calcul_FRGRA_VA.pdf

améliorations y ont ainsi été apportées ; sa version finale est présentée en annexe 4 du rapport de la réunion susmentionnée des experts. Les experts ont ensuite revu les caractéristiques du FRGRA pour assurer leur cohérence avec la note conceptuelle qui avait été revue juste auparavant. Celles-ci sont présentées dans leur version finale en annexe 5 du rapport susmentionné et les amendements apportés ont été intégrés dans le projet de PRGRA.

Recommandations des experts pour le FRGRA

En outre, les experts ont formulé les quatre (4) recommandations suivantes qu'il conviendra que les délégués examinent :

- R2.** Aux pays membres de la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (CLCPRO), lors de sa 8^{ème} Session prévue en juillet 2016, d'abonder le Fonds régional de gestion du risque acridien (FRGRA) à hauteur d'un million d'USD à partir du Fonds fiduciaire de la CLCPRO, tout en maintenant le versement annuel de 100 000 USD déjà approuvé lors de la 7^{ème} Session.
- R3.** Aux pays membres de la CLCPRO, lors de sa 8^{ème} Session prévue en juillet 2016, de rajouter au Système de financement de la lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale, les financements issus du Programme de coopération technique de la FAO ou TCP (*Technical Cooperation Programme*) comme instrument financier supplémentaire pour les situations acridiennes de résurgence majeure.
- R4.** Aux pays membres de la CLCPRO, lors de sa 8^{ème} Session prévue en juillet 2016, d'examiner la proposition des experts définissant le montant d'environ six (6) millions d'USD pour le FRGRA.
- R5.** Les pays membres de la CLCPRO, le Secrétariat de la CLCPRO et la FAO de faire un plaidoyer permanent auprès des pays et partenaires techniques et financiers pour abonder le FRGRA.

Réunion des ministres le 25 octobre 2016

La Déclaration d'Alger formulée à l'issue de la réunion des ministres en charge de la lutte antiacridienne dans les pays membres de la CLCPRO, tenue le 25 octobre 2016 à Alger en Algérie, stipule entre autres points que les Ministres et Chefs de délégations « Approuvent le cadre global de financement de la lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région Occidentale et en particulier la création du Fonds régional de gestion du risque acridien (FRGRA) ».

6. Mise en œuvre du SSE amélioré du Programme EMPRES-RO

Pour rappel, un atelier régional de suivi de la mise en œuvre du SSE du Programme EMPRES-RO et de l'utilisation du Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne (SVDN) dans les pays membres de la CLCPRO s'était tenu du 28 septembre au 1^{er} octobre 2015 à Alger, Algérie.

Cet atelier avait permis de passer en revue l'ensemble des indicateurs du Tableau de bord (TB) du SSE en vue de (i) discuter des difficultés rencontrées dans le renseignement de certains de ses indicateurs, (ii) réaliser une première analyse des informations renseignées depuis le démarrage du SSE en 2013 et (iii) attirer l'attention des chargés du suivi-évaluation sur l'importance de l'utilisation du SVDN dans le renseignement du TB du SSE.

L'atelier avait montré que le SSE était insuffisamment valorisé au niveau des UNLA. Ainsi et sur proposition du consultant, les chargés de suivi-évaluation avaient travaillé sur un canevas de rapport annuel de suivi-évaluation à présenter auprès de leurs Directeurs

respectifs. Le canevas finalisé, intégrant les modifications apportées aux indicateurs du TB, est présenté en annexe 6 du rapport de l'atelier d'Alger précité.

Parmi les recommandations formulées par les chargés de suivi-évaluation lors de l'atelier régional d'Alger susmentionné, l'une concerne la finalisation de l'informatisation du Système de suivi-évaluation. Ainsi, une version web du Tableau de bord a été préparée par le Secrétariat mais n'a pu être finalisée en 2016.

7. Mise en œuvre des cahiers des charges environnementales dans la région occidentale

La mise en œuvre du Cahier des charges environnementales (CCE) en Région occidentale s'est poursuivie en 2016. Ainsi, plusieurs activités ont été réalisées au niveau national et régional. Il s'agit de :

- La poursuite de l'élaboration de la cartographie des zones écologiquement sensibles et leur prise en compte dans la nouvelle version de RAMSES. Cinq pays (Mali, Maroc, Mauritanie, Tchad et Tunisie) disposent de cartographies exploitables dans la nouvelle version de RAMSES. La présente réunion sera l'occasion pour que les autres pays nous précisent les actions prises pour récupérer les « *shape files* » de leur cartographie auprès du service compétent en vue de leur prise en compte lors des opérations de traitement.
- La gestion des stocks de pesticides : les pays ont reçu les équipements nécessaires (Codes-barres, lecteur, fiches...) pour le codage des stocks de pesticide et pour le renseignement correct du Système de gestion des stocks de pesticides (PSMS - *Pesticide Stock Management System*). Egalement, une formation de recyclage sur l'utilisation de ce Système sera réalisée en 2017 au profit des points focaux des pays membres de la CLCPRO.
- Le pourcentage de réalisation des exigences environnementales de chacun des pays sera connu lors de la présente réunion à travers l'utilisation du *score card* de mise en œuvre du CCE.
- Un kit cholinestérasique et des réactifs AChE ont été commandés pour la Mauritanie et les démarches sont en cours pour les procurer pour l'Algérie et le Maroc.
- Le stock de pesticide du Maroc pouvant être utilisé pour la triangulation de pesticides a été analysé à Gembloux et certifié conforme pour deux ans.
- Le Secrétariat a engagé le processus de triangulation de 100°000 L de pesticides du Maroc vers la Mauritanie.
- Le secrétariat en collaboration avec le siège a lancé un appel d'offre pour l'acquisition de 40 000 litres de Chlorpyrifos 240 et 10 000°litres de Téflubenzuron 50 au profit de la Mauritanie.

Au cours de la présente réunion, il a été discuté la préparation d'un audit externe de la mise en œuvre du CCE dans les pays membres de la CLCPRO.

8. Elaboration des plans de gestion du risque acridien

En ce qui concerne les plans nationaux de gestion du risque acridien, il convient de se référer au point 6 de l'ordre du jour. Le Secrétariat a apporté un appui au Burkina Faso, au Mali et au Niger. Une mission de suivi a également été effectuée en novembre 2016 en Mauritanie sur cette question, dans le cadre de la Mission d'évaluation de la situation acridienne dans ce pays.

En ce qui concerne l'élaboration du Plan régional de gestion du risque acridien (PRGRA), le Secrétariat en avait présenté un projet lors de la 14^{ème} réunion des chargés de liaison du

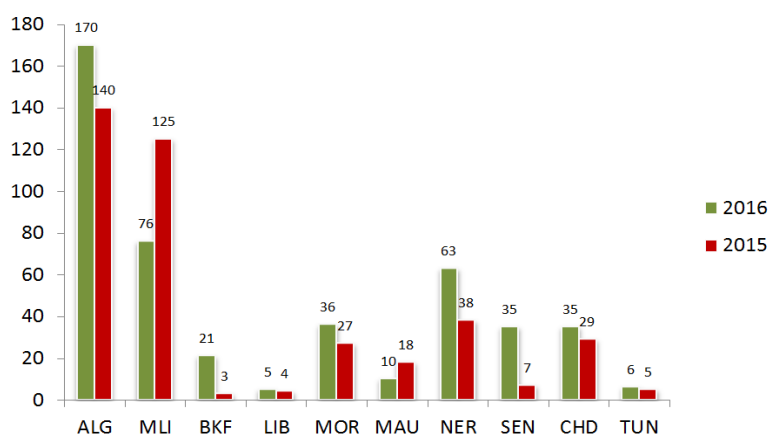
Programme EMPRES-RO (Nouakchott, Mauritanie, décembre 2015). Ce projet avait été établi sur la base :(i) des recommandations formulées lors de la « Réunion du groupe de réflexion pour l'élaboration d'un plan régional de gestion du risque dû au Criquet pèlerin », tenue en juillet 2010 à Nouakchott, Mauritanie ; (ii) de la feuille de route sur les modalités de mise en place des mécanismes financiers de la lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale approuvée lors de la 7^{ème} Session de la CLCPRO (Nouakchott, Mauritanie, 22-26/06/2014) et ; (iii) des discussions qui ont eu lieu à ce sujet lors de la 10^{ème} réunion du Comité exécutif de la CLCPRO (mai 2015, Dakar, Sénégal). Au cours de leur 14^{ème} réunion, les chargés de liaison du Programme EMPRES-RO avaient apporté des amendements au projet qui leur avait été soumis et avaient notamment revu la procédure d'instruction par le Secrétaire exécutif d'une requête d'un pays pour bénéficier de fonds gérés par la Commission (Budget de la Commission ou Fonds régional de gestion du risque acridien).

Tenant compte des remarques faites lors de la 10^{ème} réunion du Comité exécutif et de la 14^{ème} réunion des chargés de liaison du Programme EMPRES-RO, le projet de PRGRA a ensuite été présenté aux délégués des pays lors de la 8^{ème} Session de la CLCPRO tenue à Dakar au Sénégal en juillet 2016. A l'issue des discussions et après y avoir apporté quelques amendements, les délégués ont approuvé la version présentée qui constitue désormais la version 1 du PRGRA. Il a été toutefois souligné que huit fiches du PRGRA relatives notamment à (i) la triangulation des pesticides, (ii) la Coordination de la réponse à une crise entre la FAO et la CLCPRO et (iii) la Force d'intervention de la Région occidentale (FIRO), sont en cours de finalisation et seront soumises à l'approbation des délégués lors de la prochaine mise à jour du PRGRA.

Avec ce PRGRA, la Commission est désormais mieux outillée pour coordonner les moyens d'intervention au niveau régional et ainsi améliorer la coopération et la solidarité opérationnelle entre ses pays membres, notamment en situation de crise.

9. Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne (SVDN)

L'utilisation du SVDN s'est nettement améliorée en 2016 par rapport à 2015. Une augmentation d'utilisation de 15% a été constatée dans la région occidentale. En outre, l'utilisation de l'outil par le management des UNLAs reste très minime, car mis à part deux pays (Maroc et Mali) aucun accès n'a été enregistré par le management des UNLAs des autres pays.



Nombre d'accès au SVDN par pays en 2015 et 2016

La version 2 du SVDN qui inclut les pays des deux autres régions a été présentée à ces pays pour qu'ils commencent à l'utiliser, en marge de l'atelier des chargés de l'information de la CRC et de la SWAC organisé en mai 2016 ainsi qu'à l'atelier sur la gestion du risque acridien des pays de la SWAC en novembre 2016.

10. Formation

Conformément au Plan de formation régional III (2015-2018) et au plan d'opération 2016, le Secrétariat a organisé conjointement avec les pays hôtes les quatre formations régionales programmées en 2016. Il s'agit de :

1. Formation sur les techniques de pulvérisation (Agadir, Maroc, avril 2016) ;
2. Formation à la communication de crise (Oran, Algérie, août 2016) ;
3. Formation sur le suivi sanitaire et environnemental des traitements antiacridiens (Agadir, Maroc, septembre 2016) ;
4. Formation sur les techniques de prospection (Aïoun, Mauritanie, septembre 2016).

Ces formations ont permis de former 40 maîtres formateurs, à raison de quatre formateurs par pays.

Plusieurs formations nationales ont été réalisées dans les pays membres de la Commission. Le bilan de ces formations sera communiqué par les pays lors de la présente réunion. Le secrétariat souhaite rappeler aux pays l'importance d'envoyer les rapports des formations nationales réalisées au secrétariat pour permettre une mise à jour régulière de la base de données régionale de formations.

Concernant les formations individuelles, M Kayalto Mathias, de nationalité tchadienne, a bénéficié d'une bourse de la CLCPRO attribuée au Tchad en 2014. Son inscription a été faite à l'université Ibn Zohr à Agadir, au Maroc et entamera sa formation doctorale à partir de janvier 2017.

Quant au support didactique, un coffret contenant les cinq modules de formation sur le Criquet pèlerin élaborés par la Commission a été finalisé et sera distribué au cours de l'année 2017 en cinq exemplaires aux pays membres. Un jeu complet sera également envoyé au Centre Régional AGRHYMET.

11. Mise en œuvre du Plan régional de communication

11.1. Activités mises en œuvre en 2016

Dans le cadre de la stratégie et du plan régional de communication de la CLCPRO, le Secrétariat a mis en œuvre en 2016 les activités suivantes :

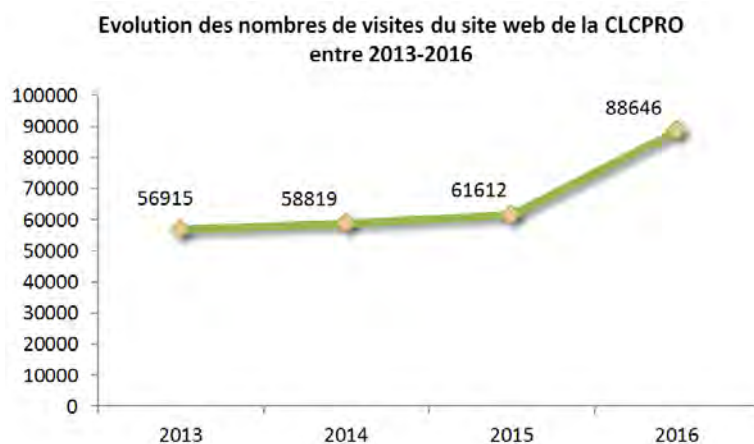
- **Rédaction contenu web.** Etant une étape incontournable dans le développement de la stratégie de communication de la Commission, le site web de la CLCPRO est régulièrement mis à jour dans les deux versions, arabe et française. Après chaque événement organisé par la CLCPRO (ou en relation avec celle-ci), un compte-rendu est systématiquement préparé et publié sur le site web (en français et en arabe).
- **Edition des modules de formation.** Le Secrétariat de la CLCPRO a finalisé en 2015 la mise à jour des cinq (05) modules de formation relatifs au Criquet pèlerin afin de standardiser les contenus, les méthodes et les moyens pédagogiques des formations régionales. L'édition de ces modules a été finalisée en 2016 sous un format de livrets de poche, et l'impression de ces derniers a été lancée.
- **Formation régionale à la communication de crise.** Cette formation a été organisée du 31 juillet au 03 août 2016 à Oran en Algérie. Un consultant de la FAO, expert en communication de crise, a organisé deux sessions de coaching individuel de trente minutes chacune pour chaque responsable des UNLAs, qui est exposé aux médias, en plus de sessions plénières sur la communication de crise. Cette formation a permis aux Directeurs des UNLAs d'améliorer leurs compétences en matière de préparation et de réalisation d'interviews auprès des médias audiovisuels en situation de crise, de comprendre l'importance du langage verbal et non verbal pour convaincre l'audience et

enfin de comment appréhender les questions de communication qui risqueraient de mettre en péril l'image de l'UNLA ainsi que celle du pays si elles sont mal gérées.

- **Produits de communication.** Le Secrétariat a élaboré un certain nombre de produits de communication afin d'améliorer la visibilité de la Commission aux niveaux régional et international :
 - ✓ Conception de posters et dépliants portant sur les différentes activités de la CLCPRO.
 - ✓ Publication en janvier 2016 de la première Newsletter de la CLCPRO.
 - ✓ Personnalisation des fournitures utilisées régulièrement lors des réunions et ateliers organisés par la CLCPRO.
 - ✓ Participation à la Journée mondiale de l'alimentation qui a lieu annuellement (16 octobre 2016 à Constantine en Algérie).
 - ✓ Fiches d'information publiées par le biais du Cadre de gestion de crises dans la filière alimentaire (FCC -*Food Chain Crisis Management Framework*) de la FAO :
 - Avril 2016, Fiche d'information FCC-EMPRES : *FAO's Commission ensures sustainability of Desert Locust preventive control in West and North-West Africa* (La CLCPRO garante de la durabilité de la lutte préventive contre le Criquet pèlerin en Afrique de l'Ouest et du Nord-Ouest) : <http://www.fao.org/3/a-i5597e.pdf>
 - Octobre 2016, Fiche d'information FCC-EMPRES : *Contingency planning makes countries more resilient to locust threats and crises* (Les plans de gestion du risque rendent les pays plus résilients face aux menaces et crises acridiennes) : <http://www.fao.org/3/a-i6351e.pdf>
 - ✓ Plusieurs articles dans la presse écrite en Algérie, en Mauritanie et au Sénégal.
 - ✓ Plusieurs interviews du Secrétaire exécutif aux radios et chaînes TV (Algérie, Mauritanie, Maroc, Sénégal).

11.2. Consultation du site web de la CLCPRO/EMPRES-RO

Le site web de la CLCPRO/EMPRES-RO (www.clcpro-empres.org) a été visité 88 646 fois du 01/01 au 31/12/2016 (visites humaines et moteurs de recherches). L'évolution du nombre de visites de 2013 à 2016 se présente comme indiqué dans le graphe ci-contre :



Il convient par ailleurs de noter que le site web de la CLCPRO ainsi que la base de données du Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne (SVDN) seront prochainement hébergés au niveau des serveurs du siège de la FAO sous le nom de domaine FAO.org. Cette démarche donnera plus de visibilité au site, contribuera à son amélioration en bénéficiant des ressources de développement de la FAO et économisera à la Commission les frais d'hébergement du site au niveau des fournisseurs d'hébergement ainsi que les frais de la connexion Internet dédiée au SVDN.

L'interface ci-contre, est une proposition initiale de la future page d'accueil du site web de la CLCPRO, qui sera affinée au fur et à mesure avec le siège de la FAO.

12. Etat des lieux du financement de la Phase II du Programme EMPRES-RO (AFD, BAD, UEMOA, USAID)

Le Secrétariat de la CLCPRO et le Groupe AGPMM de la FAO se sont investis en 2016 pour l'obtention du complément de financement de la Phase II du Programme EMPRES-RO (2014-2017). Plusieurs réunions de travail ont eu lieu avec les donateurs potentiels du Programme, en particulier la France, la BAD et la Commission de l'UEMOA. Ces réunions ont été l'occasion de présenter les avancées significatives enregistrées par la région depuis (i) la mise en œuvre réussie de la Phase I du Programme EMPRES-RO (2006-2010), (ii) la matérialisation de l'engagement important des Etats membres de la CLCPRO à travers la multiplication par trois de leur contribution annuelle depuis 2011 et (iii) le paiement effectif par la majorité des pays membres de cette contribution annuelle. Il est à noter que la concrétisation d'un projet de financement de l'Agence Française de Développement (AFD) de 1,5 millions d'Euros en 2015 et la discussion en cours avec ce partenaire sur un nouveau financement pour l'introduction de l'utilisation des drones en lutte antiacridienne et l'impact du changement climatique sur les biotopes et la dynamique des populations acridiennes démontre la confiance des donateurs et la pertinence de l'approche suivie.

En outre, le Président et le Secrétaire exécutif ont eu des entretiens au Siège de la BAD à Abidjan en Côte d'Ivoire, en mars 2016, avec le responsable de l'Agriculture de ladite banque et au siège de l'UEMOA avec le Président de cette Institution et ses hauts collaborateurs. Il ressort de ces discussions qu'il est important de soumettre un nouveau projet tout en mettant en exergue sa compatibilité avec la nouvelle stratégie de la BAD.

Le secrétariat propose de discuter, au cours de cette réunion, les grandes lignes de ce nouveau projet en vue de lui permettre d'engager les procédures de sa soumission.

Par rapport à l'UEMOA, la visite a été jugée très réussite dans la mesure où le Président s'est engagé à appuyer le Fonds régional de gestion du risque acridiens.

13. Coopération avec les partenaires de la CLCPRO

Conformément à l'une des recommandations de la 7^{ème} Session de la CLCPRO, tenue à Nouakchott, en Mauritanie, en juin 2014, le Secrétariat de la CLCPRO a finalisé des protocoles d'accord avec les partenaires ci-après :

- Union économique et monétaire ouest-africaine (**UEMOA**) ;
- Union du Maghreb arabe (**UMA**) ;
- Centre régional de formation et d'application en agro-météorologie et hydrologie opérationnelle (**AGRHYMET**) ;
- Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (**Cirad**).

Les protocoles d'accord avec l'UEMOA et l'UMA ont été examinés et validés par les parties prenantes et leur signature est prévue au début de l'année 2017.

Pour les protocoles d'accord avec le Cirad et l'AGRHYMET, la version finale a été soumise par le Secrétariat au bureau juridique de la FAO pour observation et validation.

14. Echanges d'expérience

Dans le cadre du partage de l'expérience de la CLCPRO dans la mise en œuvre de la stratégie de lutte préventive, le secrétariat a participé à plusieurs rencontres organisées par la FAO. Il s'agit de :

- i) Participation à un atelier organisé par l'Union du Maghreb Arabe (UMA) en collaboration avec le Bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique du Nord, tenu à Tanger, Maroc, du 11 au 14 avril 2016, et relatif à l'élaboration d'une stratégie de lutte contre le charançon rouge du palmier et la bactérie *Xylella fastidiosa* affectant les oliviers et les agrumes dans l'espace de l'UMA.
- ii) Participation à l'Atelier de clôture du « Programme triennal (2013-2016) de réponse à l'invasion acridienne à Madagascar », qui s'est tenu du 11 au 18 juin 2016 à Antananarivo, au cours duquel le Secrétaire exécutif a présenté les fondements, la mise en œuvre et les avantages comparatifs de la stratégie de lutte préventive ainsi que l'exemple de la Région occidentale de l'aire de distribution du Criquet pèlerin dans la mise en œuvre de la stratégie de la lutte préventive.
- iii) Participation à l'Atelier de lancement de l'initiative « Pest And Pesticides Management in The Sahel And West Africa » et du projet régional du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) tenu du 2 au 4 mars 2016 à Ouagadougou, Burkina Faso. Au cours de cet atelier, un Schéma de planification a été élaboré et des actions en collaboration avec la CLCPRO identifiées.

15. Liste des rapports/produits validés ou préparés en 2016 par le Secrétariat

Rapports ou produits de consultation validés

1. **M. Mohamed Lazar, septembre 2016.** Rapport de consultation sur la formation des maîtres prospecteurs, tenue à Aioun Al Atrouss, Mauritanie.
2. **M Sidahmed Ould Mohamed, septembre 2016.** Rapport de consultation sur la formation des formateurs sur le suivi environnemental, tenue à Agadir au Maroc.
3. **M. Ahmed Salem Benahi, mai 2016.** Mise en place d'un SIG de cartographies des zones écologiquement sensibles aux traitements anti-acridiens au Tchad.
4. **Said Lagnaoui, mars 2016.** Rapport de consultation sur la formation des formateurs sur les techniques de traitements, Agadir, Maroc.

Rapports destinés aux bailleurs de fonds des projets du Programme EMPRES-RO

1. **Dominique Menon et Mohamed Lemine Hamouny, juin 2016.** Rapport d'étape (période juillet 2015–décembre 2015) du projet GCP/INT/232/FRA d'appui à la Phase II du Programme EMPRES-RO, financé par l'Agence française de développement (AFD).
2. **Marion Chiris, Dominique Menon et Mohamed Lemine Hamouny, mars, juin, septembre et décembre 2016.** Rapports trimestriels d'activités du projet USAID.

Documents de travail préparés par le Secrétariat

1. Réunion des experts relative au calcul du montant du Fonds régional de gestion du risque acridien (FRGRA), 24-26/02/2016, Dakar, Sénégal.
2. Réunion conjointe de la 8^{ème} Session et du 11^{ème} Comité exécutif de la CLCPRO, 18-22/07/2016, Dakar, Sénégal.
3. Réunion des experts préparatoire de la réunion des ministres des pays membres de la CLCPRO en charge de la lutte antiacridienne, 24/10/2016, Alger, Algérie.
4. 15^{ème} Réunion des chargés de liaison du Programme EMPRES-RO, 30/01-03/02/2017, Ouagadougou, Burkina Faso.
5. 12^{ème} Réunion du Comité de pilotage du Programme EMPRES-RO, 04/02/2017, Ouagadougou, Burkina Faso.

Annexe 5. Suivi des recommandations de la 14^{ème} réunion des chargés de liaison

Le suivi des neuf (9) recommandations adoptées par la 14^{ème} réunion des chargés de liaison et approuvées par la 11^{ème} réunion du Comité de pilotage d'EMPRES-RO est précisé dans le tableau ci-dessous.

Suivi des recommandations de la 14^{ème} Réunion des chargés de liaison

Recommandations	Suivi
A la Mauritanie de :	
R1 : Au vu de l'évolution de la situation acridienne ⁶ en ce début décembre 2015 dans le centre et le nord du pays, mobiliser rapidement un maximum de 20 équipes de prospection et de lutte pour une période d'un mois afin d'assurer la couverture la plus complète possible de la zone concernée.	➤ Sur la période considérée, la Mauritanie a mobilisé 10 équipes de prospection/lutte et trois (3) équipes de coordination, maintenance et ravitaillement.
R2 : Adresser dans les meilleurs délais une requête auprès de la CLCPRO pour solliciter un financement à partir de son fonds fiduciaire.	➤ Une requête de financement a été soumise en décembre 2015 par la Mauritanie auprès de la CLCPRO. Une autorisation de dépense de 100 000 USD a été attribuée à la Mauritanie le 7 janvier 2016 à partir du fonds fiduciaire de la Commission pour couvrir les frais opérationnels des équipes de prospection et de lutte du CNLA de mi-décembre 2015 à mi-mars 2016.

⁶ Sur proposition du CNLA de la Mauritanie, la plupart des participants au Comité de pilotage ont réalisé une visite *in situ* le week-end précédent la présente réunion pour évaluer la situation acridienne dans la zone concernée.

Recommandations	Suivi
Au Niger et à la Mauritanie :	
<p>R3 : En attendant la validation et l'adoption du Plan régional de gestion du risque acridien (PRGRA), prévues lors de la prochaine session de la CLCPRO (juin 2016 à Ndjamena/Tchad), tester le « Formulaire de demande d'une UNLA d'un appui financier à partir de fonds gérés par la CLCPRO » et le « Plan indicatif du rapport technique et financier des UNLAs suite à un financement régional » dans le cadre de l'appui financier accordé par la CLCPRO à la Mauritanie et au Niger. Cet exercice pilote permettra de vérifier l'opérationnalité de ces outils et de procéder à des réajustements s'il y a lieu.</p>	<p>➤ La Mauritanie et le Niger ont utilisé le « Formulaire de demande d'un appui financier à partir de fonds gérés par la CLCPRO » et la Mauritanie le « Plan indicatif du rapport technique et financier des UNLAs suite à un financement régional ». Les deux pays n'ont pas d'observations particulières relativement à l'utilisation de ces deux documents.</p>
Aux pays de :	
<p>R4 : Définir, notamment sur la base de leur expérience dans la gestion de résurgences majeures, leurs critères objectifs de passage d'un niveau de résurgence faible à un niveau de résurgence élevé et de déterminer ainsi la limite au-delà de laquelle une Unité nationale de lutte antiacridienne (UNLA) peut faire appel à l'appui régional ou déclencher le Plan National d'Urgence Antiacridien (PNUA).</p>	<p>➤ Des réflexions sur la définition des critères en question ont été conduites en 2016 par le Burkina Faso, le Mali et le Niger au cours de l'élaboration ou mise à jour de leur plan de gestion du risque acridien respectif.</p> <p>➤ Lors de leur 15^{ème} réunion, les chargés de liaison mentionnent notamment comme critères (en principe déjà mentionnés dans les plans nationaux de gestion du risque acridien) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'apparition d'essaims dans le pays concerné ; - la situation acridienne dans les pays voisins ; - la capacité d'intervention du pays concerné, confronté à une résurgence acridienne.

Recommandations	Suivi
A la FAO/DLIS de :	
<p>R5 : Envoyer aux pays les critères précis d'évaluation de la qualité de leurs rapports pour leur permettre de suivre en interne la performance de leur service de gestion de l'information acridienne.</p>	<p>➤ Une note préparée par le DLIS a été présentée aux pays lors de la 15^{ème} réunion des chargés de liaison et communiquée à ces derniers.</p>
<p>R6 : Réagir dans les meilleurs délais si des insuffisances sont constatées dans la qualité des données transmises par les chargés de l'information acridienne en mettant en copie leurs directeurs afin de permettre à ceux-ci d'apporter les rectifications éventuellement nécessaires au regard des critères d'évaluation appliqués.</p>	<p>➤ Il y a eu plusieurs échanges de méls sur la qualité des données transmises entre le DLIS et les pays et entre les pays et le Secrétariat.</p>
A la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO de	
<p>R7 : Instaurer un cadre de concertation et d'échanges entre les chargés de l'information acridienne et le renforcer au besoin par des visites d'échanges d'expériences.</p>	<p>➤ Des conférences Skype ont eu lieu mensuellement entre la Coordination régionale et les chargés de l'information acridienne des pays. Les pays n'ont pas exprimé le besoin pour des échanges d'expériences.</p>
<p>R8 : Envoyer aux directeurs des Unités nationales de lutte antiacridienne un message leur rappelant qu'il convient de prévoir dans leur plan de gestion du risque acridien au moins un scénario chiffré (exprimé en nombre d'hectares à traiter) par situation acridienne de rémission, résurgence, recrudescence et invasion.</p>	<p>➤ Cette question a été soulevée par la Coordination régionale lors de la 8^{ème} Session de la CLCPRO tenue en juillet 2016 à Dakar au Sénégal et les délégués des pays membres ont confirmé, chacun en ce qui les concerne, les scénarii envisageables dans leur plan de gestion du risque acridien respectif et qui avaient été discutés lors de la 14^{ème} réunion des chargés de liaison (voir annexe 5 du rapport de la 8^{ème} Session de la CLCPRO).</p>
<p>R9 : Finaliser le projet de Plan régional de gestion du risque acridien (PRGRA) en vue de son approbation lors de la 8^{ème} Session de la CLCPRO prévue en juin 2016.</p>	<p>➤ Le PRGRA a été finalisé au cours du 1^{er} semestre 2016 et approuvé par les délégués des pays membres lors de la 8^{ème} Session de la CLCPRO tenue en juillet 2016 à Dakar au Sénégal.</p>

Annexe 6. Planning 2017 des réunions et ateliers régionaux de la CLCPRO/Programme EMPRES-RO

N°	Intitulé de l'événement	Participants	Lieu	Date	Financement
1	Atelier régional de gestion de l'information acridienne	Chargés de l'information acridienne et chefs des UNLAs Lemine, Hichem	Alger, Algérie	19-23 mars	Pays hôte, AFD, CLCPRO, USAID
2	Atelier inter-régional de formation/perfectionnement à l'utilisation du PSMS	Points focaux du PSMS dans les UNLAs des pays membres de la CLCPRO et de la CRC Lemine, Hichem	Agadir, Maroc	27-31 mars	Pays hôte, AFD, USAID
3	Réunion de clôture du projet SMELLS (<i>Soil Moisture for dEsert Locust earLy Survey</i>)	Chargés de l'information acridienne et chefs des UNLAs (Algérie, Mali, Maroc et Mauritanie), Cirad, FAO, CLCPRO, CRC, ESA, IsardSAT, SWAC	Rome, Italie	19 (ou 20) avril	AFD, CLCPRO
4	Exercice de simulation du PNUA du Niger	Pays hôte et autres pays de la région occidentale Lemine, Dominique	Niamey, Niger	Mai	Pays hôte, AFD, CLCPRO
5	Session extraordinaire et 12 ^{ème} réunion du Comité exécutif de la CLCPRO	Délégations des 10 pays membres et PTF (observateurs) Annie, Lemine, Dominique, Hichem	Bamako, Mali	03-06 juillet	Pays hôte, AFD, CLCPRO, FSP2
6	Techniques de prospection (formation régionale)	Nouveaux prospecteurs Lemine (ouverture)	Aïoun, Mauritanie,	Septembre-octobre (45 jours)	Pays hôte, CLCPRO, AFD
7	16 ^{ème} réunion des chargés de liaison & 13 ^{ème} réunion du Comité de pilotage EMPRES-RO	ELOs, délégations pays membres, PTF et FAO Annie, Lemine, Dominique, Hichem	Agadir, Maroc	4-9 décembre 2017	Pays hôte, CLCPRO, FAO

NB : Ramadan prévu du samedi 27 mai au lundi 26 juin 2017

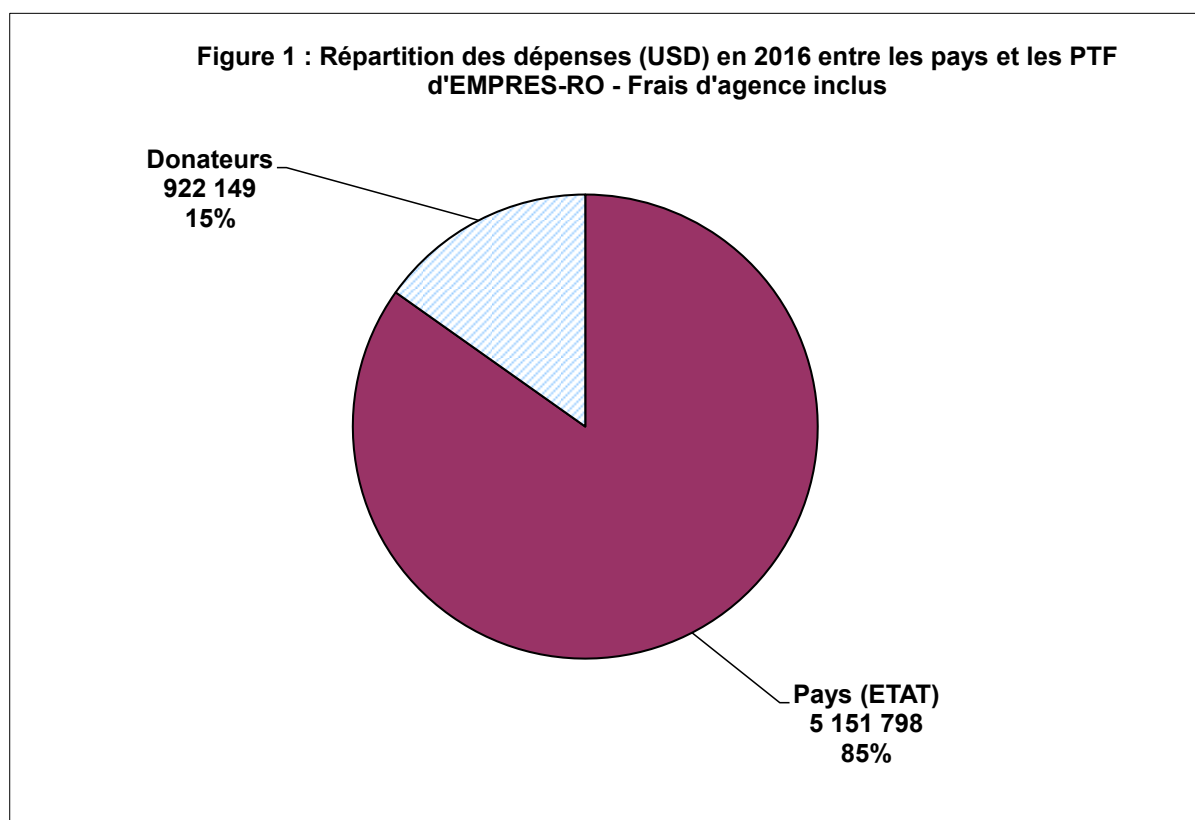
Annexe 7. Bilan financier (dépenses 2016) du Programme EMPRES-RO**1) Bilan global des dépenses en 2016**

Le financement de la troisième année de la Phase II du Programme EMPRES-RO a été assuré par des fonds issus des États membres dudit Programme et de partenaires techniques et financiers (PTF). En 2016, les fonds issus de ces derniers furent ceux de l'AFD, de l'USAID, de la CLCPRO et du Programme régulier de la FAO.

Au 31/12/2016 et pour l'année 2016, le montant total des fonds dépensés ou engagés pour les activités du Programme s'élève à **6 073 947 USD** dont :

- **5 151 798 USD** à partir des budgets des États membres (selon les informations fournies par les pays eux-mêmes) ;
- **922 149 USD** issus des projets financés par les quatre PTF précités, y compris les frais d'agence de la FAO.

La répartition des dépenses 2016 entre les différents contributeurs du Programme EMPRES-RO est présentée dans la figure 1 ci-après.

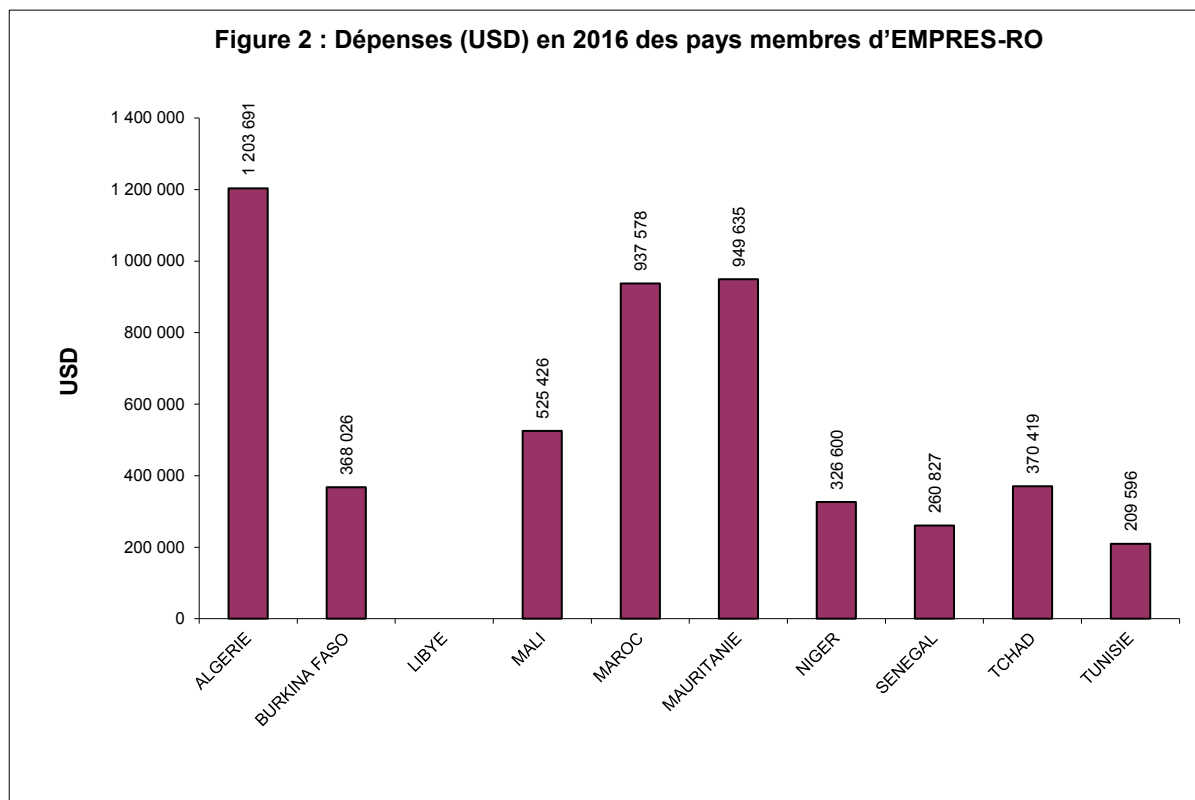


Les montants indiquent la part prépondérante des budgets des États dans la mise en œuvre du Programme EMPRES-RO en 2016, à l'instar des années précédentes.

2) Dépenses 2016 des UNLAs à partir du budget de l'Etat

2.1) Dépenses

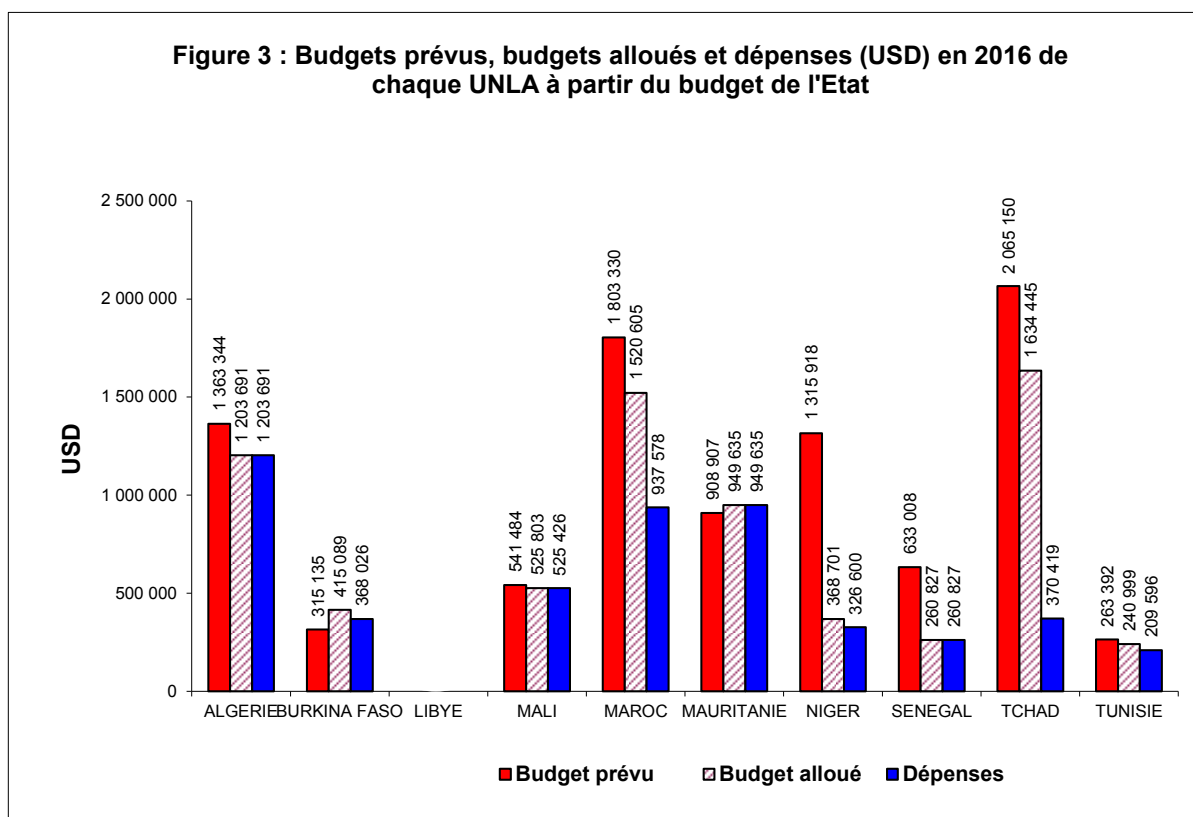
Les dépenses 2016 des UNLAs effectuées à partir du budget de leur Etat respectif sont présentées dans la figure 2 ci-après.



Les dépenses des quatre pays de la ligne de front (Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) à partir du budget de leur Etat représentent en 2016 un montant total de 2 172 080 USD contre 3 445 505 en 2015 ; 2 584 612 en 2014 ; 2 627 470 en 2013 ; 2 510 293 en 2012 et 2 372 265 en 2011 ; cela correspond à l'ordre de grandeur des dépenses annuelles de ces quatre pays, de l'ordre de 2,5 millions d'USD par an. En 2015, le montant élevé de 3 445 505 USD était dû au niveau exceptionnel de dépenses du Niger (1 914 145 USD) en raison de l'acquisition de pesticides (914 000 USD) et de véhicules (547 000 USD).

2.2) Comparaison entre budgets prévus, budgets alloués et dépenses des UNLAs

La figure 3 ci-après présente les budgets prévus et alloués ainsi que les dépenses des UNLAs au titre de l'année 2016.



On constate que, en 2016, les budgets alloués aux UNLAs (7 119 795 USD au total pour les 10 pays) ont été globalement inférieurs aux budgets prévus (9 209 668 USD) tels qu'indiqués lors de la 11^{ème} Réunion du Comité de pilotage tenue en décembre 2015 à Nouakchott.

2.3) Evolution des budgets et dépenses des pays depuis le début du Programme EMPRES-RO, en 2006

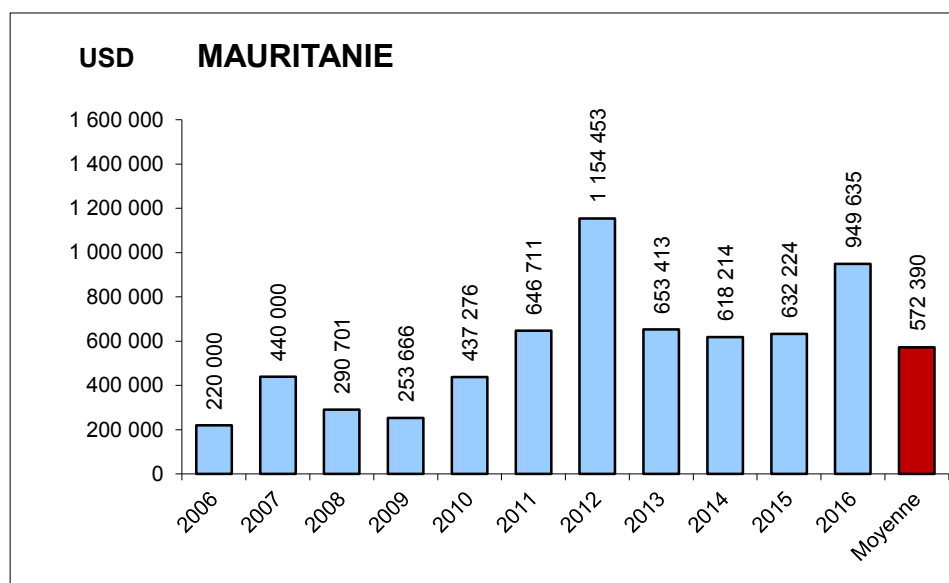
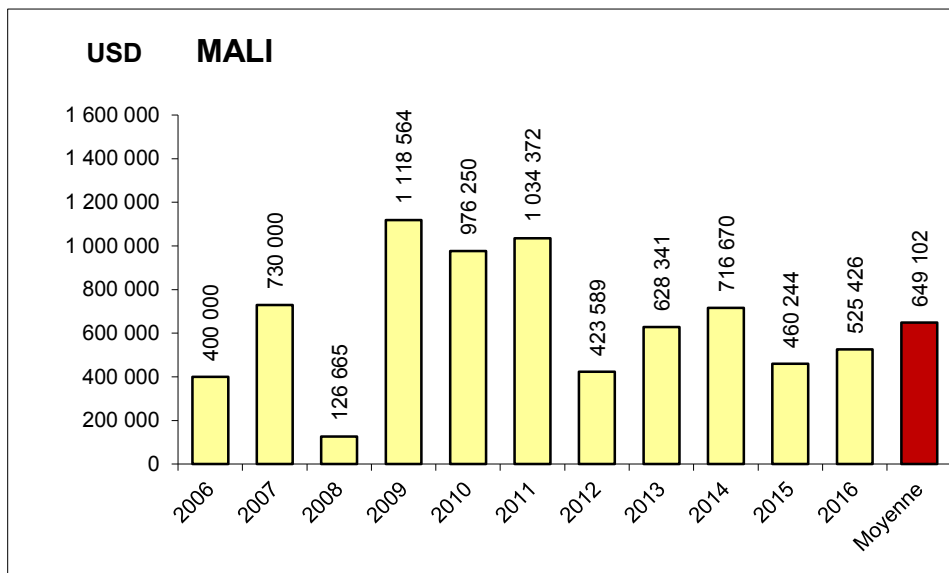
Tableau 1 : Budgets et dépenses des UNLAS à partir du budget de l'Etat depuis le démarrage du Programme EMPRES-RO

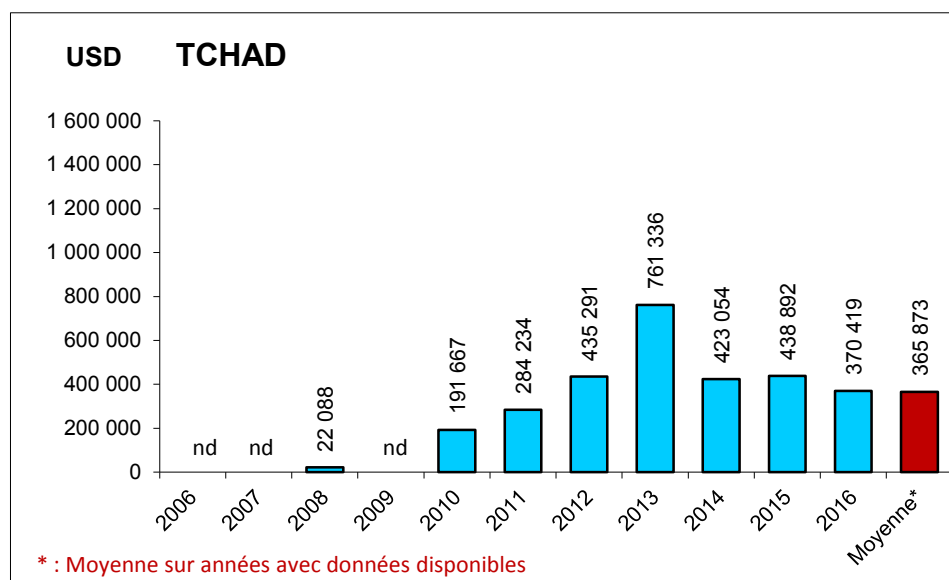
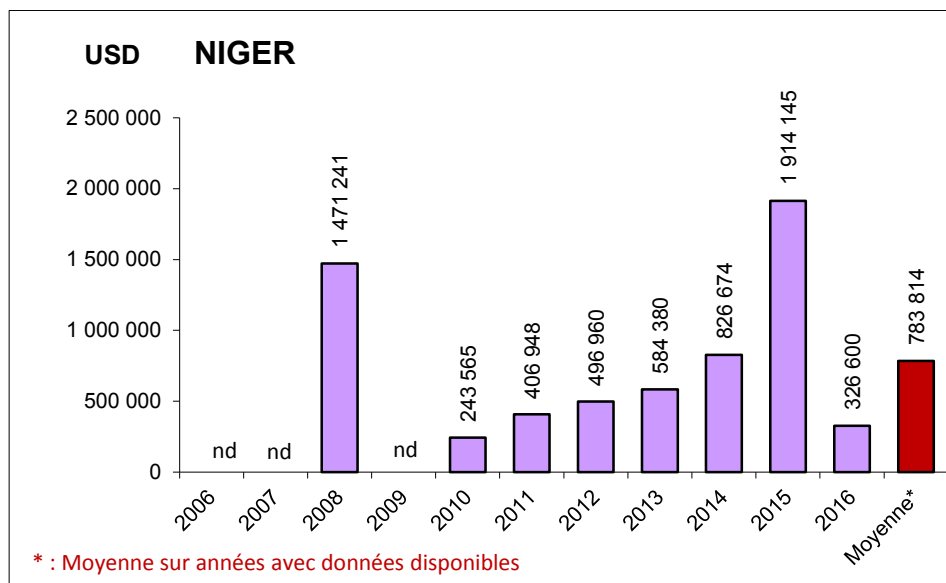
		2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Total
Algérie	Budget prév.				985 714	1 371 858	1 331 000	1 568 743	1 960 627	2 699 733	2 037 297	1 363 344	13 318 316
	Budget alloué				2 743 758	1 371 858	1 353 000	2 698 624	1 960 627	2 776 442	1 587 703	1 203 691	15 695 703
	Dépenses	400 000	400 000	2 714 286	2 743 758	1 376 858	1 353 000	2 698 624	1 809 473	2 023 515	1 503 412	1 203 691	18 226 617
Burkina Faso*	Budget prév.							457 265	209 000	292 833	379 534	315 135	1 653 767
	Budget alloué							236 800	356 448	336 183	329 854	415 089	1 674 374
	Dépenses							180 668	322 117	66 936	280 559	368 026	1 218 306
Libye	Budget prév.				0	932 140	980 000	0	2 500 000	0	0	0	4 412 140
	Budget alloué				1 507 080	982 080	0	1 602 176	0	0	0	0	4 091 336
	Dépenses	1 900 000	1 900 000	0	1 447 080	683 500	0	1 046 076	0	0	0	0	6 976 656
Mali	Budget prév.				1 030 780	1 506 134	851 020	887 622	680 374	693 079	712 803	541 484	6 903 296
	Budget alloué				1 659 092	1 440 261	1 070 819	444 930	639 777	718 496	460 993	525 803	6 960 171
	Dépenses	400 000	730 000	126 665	1 118 564	976 250	1 034 372	423 589	628 341	716 670	460 244	525 426	7 140 121
Maroc	Budget prév.				687 200	760 000	986 300	952 600	1 155 600	1 334 666	832 042	1 803 330	8 511 738
	Budget alloué				686 200	960 000	953 400	1 133 600	1 138 409	1 263 538	1 844 089	1 520 605	9 499 841
	Dépenses	700 000	700 000	675 200	626 800	949 100	932 350	1 130 600	1 130 583	1 258 625	1 767 971	937 578	10 808 807
Mauritanie	Budget prév.				356 676	253 666	610 954	707 746	901 668	1 387 293	1 299 369	908 907	6 426 279
	Budget alloué				0	437 276	1 018 508	952 949	722 376	1 078 575	1 570 467	949 635	6 729 786
	Dépenses	220 000	440 000	290 701	253 666	437 276	646 711	1 154 453	653 413	618 214	632 224	949 635	6 296 293
Niger	Budget prév.				590 904	1 178 270	1 552 432	624 238	868 403	1 551 701	743 862	1 315 918	8 425 728
	Budget alloué				538 254	484 374	550 609	511 285	588 116	896 311	1 948 512	368 701	5 886 162
	Dépenses	0	0	1 471 241	0	243 565	406 948	496 960	584 380	826 674	1 914 145	326 600	6 270 513
Sénégal	Budget prév.				3 256 544	29 425	563 396	636 221	758 930	314 272	534 503	633 008	6 726 299
	Budget alloué				541 875	559 849	267 159	907 054	644 154	322 020	812 939	260 827	4 315 877
	Dépenses	0	0	814 136	191 645	559 849	267 159	907 054	637 631	156 851	478 406	260 827	4 273 558
Tchad	Budget prév.				0	0	1 126 097	719 560	1 902 048	1 413 675	2 354 749	2 065 150	9 581 279
	Budget alloué				0	191 667	284 234	701 491	888 595	1 417 212	2 211 929	1 634 445	7 329 573
	Dépenses	0	0	22 088	0	191 667	284 234	435 291	761 336	423 054	438 892	370 419	2 926 981
Tunisie	Budget prév.				0	119 047	130 000	175 000	183 000	189 842	259 000	263 392	1 319 281
	Budget alloué				91 270	119 047	130 000	175 000	182 718	189 430	233 653	240 999	1 362 117
	Dépenses	0	0		92 063	115 542	125 667	159 000	182 718	189 430	212 199	209 596	1 286 215
Total	Budget prév.	0	0	0	6 907 818	6 150 540	8 131 199	6 728 995	11 119 650	9 877 094	9 153 159	9 209 668	67 278 123
	Budget alloué	0	0	0	7 767 529	6 546 412	5 627 729	9 363 909	7 121 220	8 998 207	11 000 139	7 119 795	63 544 940
	Dépenses	3 620 000	4 170 000	6 114 317	6 473 577	5 533 607	5 050 441	8 632 315	6 709 992	6 279 969	7 688 052	5 151 798	65 424 068

* Le Burkina Faso est membre du Programme EMPRES-RO depuis octobre 2011

La figure 4 ci-après indique, pour chaque pays de la ligne de front, les dépenses depuis le démarrage du Programme EMPRES-RO en 2006 (montants issus du tableau 1 ci-dessus).

Figure 4 : Evolution des dépenses (USD) des pays de la ligne de front depuis le démarrage du Programme EMPRES-RO





La méthode proposée pour évaluer la prise en charge des frais récurrents de la lutte préventive par les budgets des Etats consiste à faire le rapport entre les dépenses effectives et les budgets prévisionnels demandés par les UNLAs (**voir aussi les deux indicateurs proposés dans le Système de suivi-évaluation du Programme EMPRES-RO**). Ce taux de prise en charge dans le cas des pays de la ligne de front est présenté dans le tableau 2 ci-après.

Tableau 2 : Taux de prise en charge des frais récurrents de la lutte préventive dans les pays de la ligne de front

Pays	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Moyenne
Mali	109%	65%	122%	48%	92%	103%	65%	97%	87%
Mauritanie	71%	172%	106%	163%	72%	45%	49%	104%	98%
Niger	0%	21%	26%	80%	67%	53%	257%	25%	66%
Tchad	n.d.	n.d.	25%	60%	40%	30%	19%	18%	32%

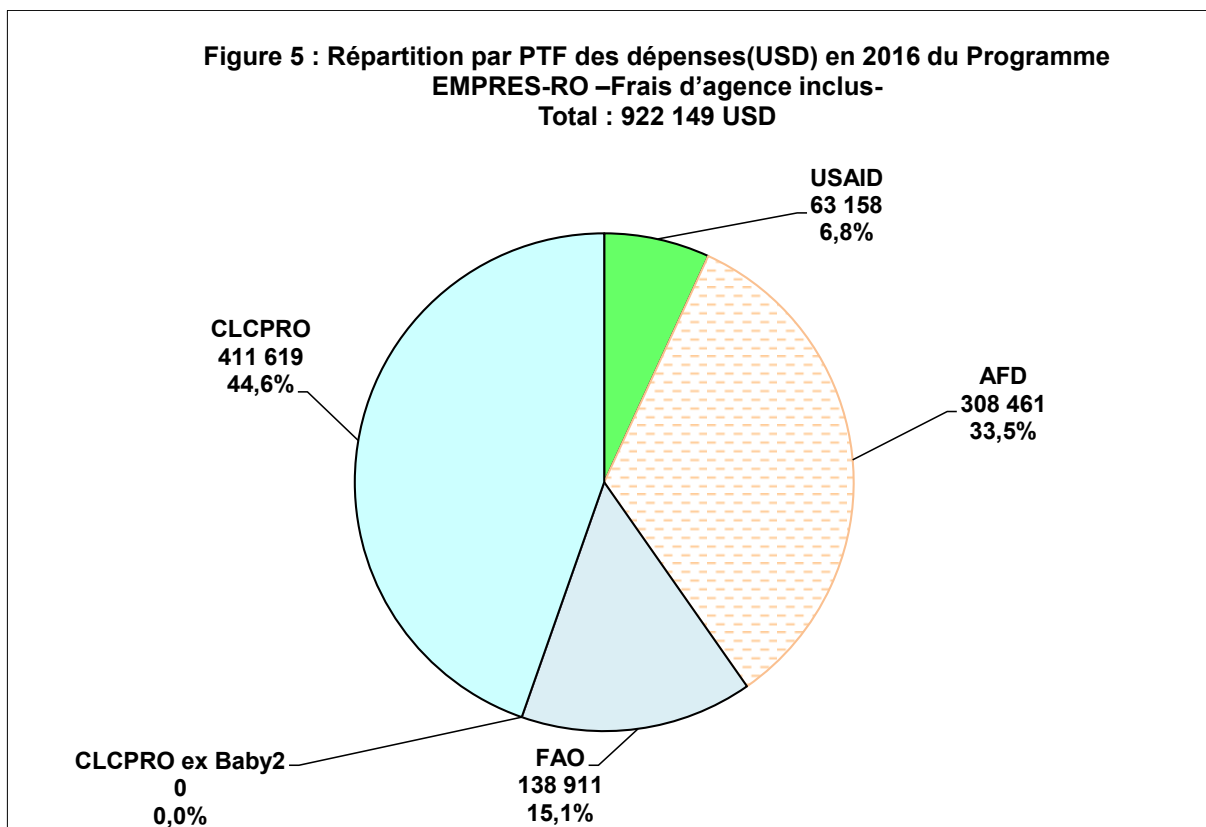
A partir des informations disponibles dans les tableaux 1 & 2 et la figure 4 ci-dessus, **les membres du Comité de pilotage ont discuté de l'évolution de la prise en charge des frais récurrents⁷ de la lutte préventive par les budgets des Etats.**

Il convient de noter que **les pourcentages présentés dans le tableau 2 ci-dessus sont à interpréter avec précaution**, des budgets surestimés pouvant faire baisser « artificiellement » le taux de prise en charge (exemple du Tchad en 2015 avec un budget de 2 354 749 USD qui réduit le taux de prise en charge à 19% bien que les dépenses aient été d'un montant de 438 892 USD).

3) Dépenses issues des projets financés par les contributeurs autres que les pays membres (AFD, USAID, CLCPRO et FAO)

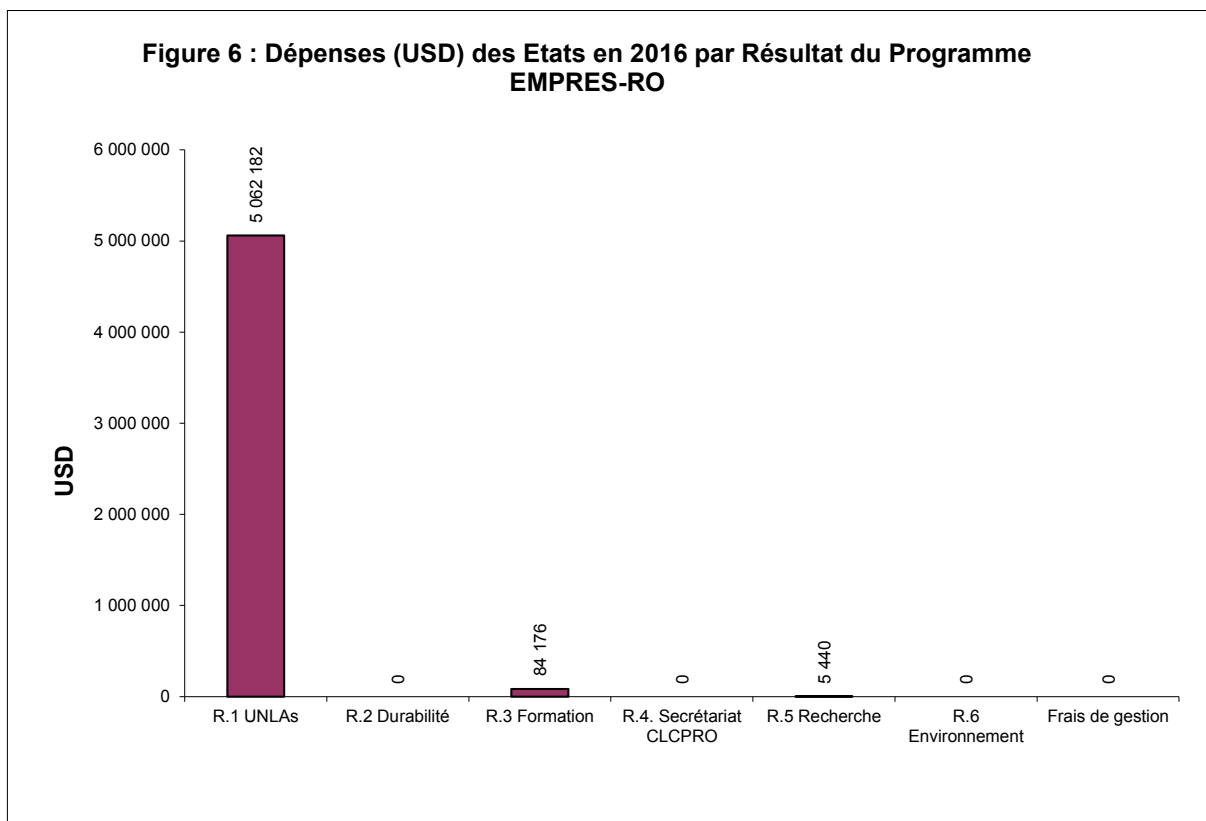
La répartition des dépenses 2016 par PTF est présentée dans la figure 5 ci-après.

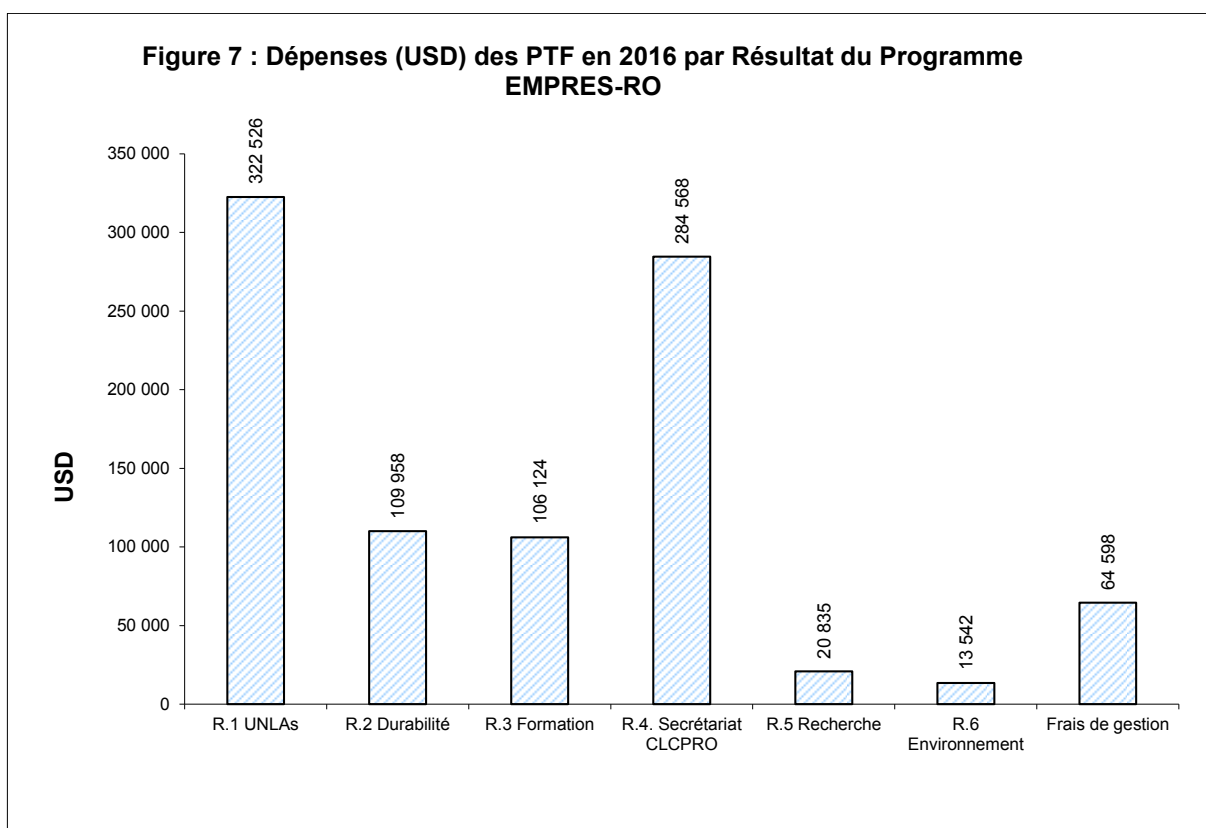
⁷ Pour rappel, en première approche lors de la réunion des ministres de Bamako en mars 2009, et en se basant sur les « dispositifs types » de lutte préventive élaborés lors de la 1^{ère} réunion du Comité de pilotage du programme EMPRES-RO (tenue à Alger, Algérie, en mars 2006), le Secrétariat de la CLCPRO avait estimé le total des frais récurrents annuels de la lutte préventive à 3,3 millions d'USD (y inclus le renouvellement des véhicules) pour l'ensemble de la Région occidentale.



4) Dépenses par type d’activités du Programme EMPRES-RO

Les dépenses par résultat du Programme EMPRES-RO/Phase II sont présentées sur les figures 6 & 7 ci-après.





NB₁ : Les montants des dépenses des Etats précédemment présentés :

- Incluent les salaires de base des fonctionnaires pour les pays suivants : Algérie, Mali, Niger, Tchad et Tunisie
- N'incluent pas les salaires de base des fonctionnaires pour les pays suivants : Burkina Faso, Maroc, Mauritanie et Sénégal.

Annexe 8. Tableau résumé des dépenses 2016 en USD des UNLAs (financement des Etats)

Résultats / Activités / Sous-activités	TOTAL PAYS			ALGERIE			BURKINA FASO			LIBYE		
	Bud. prévu	Bud. alloué	Dépenses	Bud. prévu	Bud. alloué	Dépenses	Bud. prévu	Bud. alloué	Dépenses	Bud. prévu	Bud. alloué	Dépenses
Résultat 1 : Les Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles	8 961 508	6 929 153	5 062 182	1 346 710	1 187 434	1 187 434	262 962	363 478	316 415	0	0	0
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes	210 220	169 248	84 176	16 634	16 257	16 257	52 173	51 611	51 611	0	0	0
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre	37 940	21 394	5 440	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL (ETAT)	9 209 668	7 119 795	5 151 798	1 363 344	1 203 691	1 203 691	315 135	415 089	368 026	0	0	0

Résultats / Activités / Sous-activités	MALI			MAROC			MAURITANIE			NIGER		
	Bud. prévu	Bud. alloué	Dépenses	Bud. prévu	Bud. alloué	Dépenses	Bud. prévu	Bud. alloué	Dépenses	Bud. prévu	Bud. alloué	Dépenses
Résultat 1 : Les Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles	528 582	516 987	516 610	1 798 368	1 515 682	932 655	905 882	949 410	949 410	1 291 727	368 701	326 600
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes	12 902	8 816	8 816	4 962	4 923	4 923	0	0	0	24 191	0	0
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre	0	0	0	0	0	0	3 025	225	225	0	0	0
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL (ETAT)	541 484	525 803	525 426	1 803 330	1 520 605	937 578	908 907	949 635	949 635	1 315 918	368 701	326 600

Résultats / Activités / Sous-activités	SENEGAL			TCHAD			TUNISIE		
	Bud. prévu	Bud. alloué	Dépenses	Bud. prévu	Bud. alloué	Dépenses	Bud. prévu	Bud. alloué	Dépenses
Résultat 1 : Les Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles	632 202	260 827	260 827	1 942 399	1 535 132	370 419	252 676	231 502	201 812
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes	806	0	0	93 721	83 359	0	4 831	4 282	2 569
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre	0	0	0	29 030	15 954	0	5 885	5 215	5 215
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL (ETAT)	633 008	260 827	260 827	2 065 150	1 634 445	370 419	263 392	240 999	209 596

Annexe 9. Tableau détaillé des dépenses 2016 en USD des UNLAs (financement des Etats)

1/6 - Détail dépenses 2016 - ETATS	TOTAL PAYS			ALGERIE			BURKINA FASO			LIBYE		
	Résultats / Activités / Sous-activités	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.	Bud. prévu	Bud. alloué
Résultat 1 : Les Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles	8 961 508	6 929 153	5 062 182	1 346 710	1 187 434	1 187 434	262 962	363 478	316 415	0	0	0
1.1 Elaborer et défendre un programme annuel d'exécution technique et financier												
Salaires du personnel permanent (fonctionnaires et contractuels) et leurs primes [Dépenses fixes/récurrentes]	1 809 005	1 618 121	1 468 274	566 139	553 284	553 284	53 221	52 648	52 648			
Contrôle de la qualité et gestion des stocks de pesticides [Dépenses fixes/récurrentes]	24 298	16 511	16 511	12 938	12 644	12 644						
Fournitures et fonctionnement de bureau (abonnement internet, tél...) [Dépenses fixes/récurrentes]	314 760	241 101	210 995	46 206	22 578	22 578	3 226	3 191	1 595			
Charges immobilières (location, entretien des locaux, eau, électricité...) [Dépenses fixes/récurrentes]	427 728	255 720	245 132	203 304	99 344	99 344						
Voyages et frais de déplacement [Dépenses fixes/récurrentes]	196 172	196 806	197 242				19 595	19 384	19 384			
Contribution annuelle à la CLCPRO [Dépenses fixes/récurrentes]	514 533	652 848	518 007	115 343	112 724	112 724		103 351	103 351			
Contribution annuelle au DLCC [Dépenses fixes/récurrentes]	75 887	15 004	10 906	5 921	5 786	5 786						
Entretien des locaux [Dépenses fixes/investissement]	229 052	1 595	0				1 613	1 595				
Autres [MAU: charges sociales, soins médicaux & pharmacie], [NER: Construction poste de surveillance de Tassara, Arit et clôture filigé], [THD: construction entrepôt, laboratoire et forage], [MAR: construction bâtiment]	1 467 369	977 303	125 864									
Autres [NER: Organisation CA]		6 142	5 317									
1.2 Planifier et réaliser les missions de surveillance, suivi et alerte précoce dans zones reproduction du CP												
Salaires des équipes de prospection, traitement, maintenance/ravitaillement, protection de l'environnement, coordination... (personnel temporaire en sus du personnel permanent) [Dépenses variables/récurrentes]	253 810	440 437	382 761									
Frais de fonctionnement des équipes (carburant, per diem...) [Dépenses variables/récurrentes]	291 282	212 684	191 678	24 951	24 384	24 384	3 871	3 829	3 829			
Autres [MAR: frais de gardiennage, frais fonctionnement parc véhicules]	119 097	170 277	170 277									
1.3 Collecter, stocker, traiter et diffuser l'information acridienne												
Documentation et communication [Dépenses fixes/récurrentes]	38 611	27 549	18 775	7 393	3 613	3 613	14 515	14 358	11 168			
Autres	55 954	0	0									
1.4 Exécuter les actions d'intervention rapide au niveau de chaque pays												
Achat de pesticides [Dépenses variables/récurrentes]	80 638	79 769	79 769				80 638	79 769	79 769			
Acquisition de nouvelles technologies [Dépenses variables/investissements]	24 191	0	0									
Autres												
1.5 Gérer et entretenir les véhicules et matériels												
Entretien des véhicules (et aéronefs) [Dépenses fixes/récurrentes]	910 132	548 750	542 258	73 929	72 250	72 250	41 932	41 480	41 480			
Entretien des matériels et équipements (pulvérisation, transmissions...) [Dépenses fixes/récurrentes]	129 123	93 515	93 515	88 206	86 203	86 203						
Entretien du parc informatique [Dépenses fixes/récurrentes]	49 180	24 580	28 713	6 469	3 161	3 161	3 226	3 191	3 191			
Renouvellement des véhicules [Dépenses fixes/investissements]	1 124 971	788 098	361 546									
Renouvellement des équipements [Dépenses fixes/investissements]	371 920	396 597	355 915	184 822	180 625	180 625	41 125	40 682				
Entretien et renouvellement des matériels de prospection, de traitement, de suivi environnemental, de campement... [Dépenses variables/récurrentes]	190 882	12 346	12 346	11 089	10 838	10 838						
Autres [MAU: charges sociales, soins médicaux & pharmacie], [THD: 6 kits éclairage & groupe électrogène], [MAR: hébergement, restauration, frais médicaux, alimentation, autres dépenses]	262 913	153 400	26 381									
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2.1 Maintenir relations de communication et collaboration entre UNLAs et PV et autres institutions/partenaires												
2.1.1 Développer un plaidoyer aux niveaux national, régional et international												
2.1.2 Elaborer des conventions de collaboration UNLAs/PV												
2.2 Elaborer et mettre en œuvre le plan de comm. auprès de l'opinion publique et décideurs nat. et internat.												
2.2.1 Les pays élaborent et mettent en œuvre un plan de communication national												
2.2.2 La CLCPRO arrête et met en œuvre son plan de communication												
2.2.3 Sensibiliser l'opinion publique sur les effets de la lutte préventive sur la sécurité alimentaire												
2.3 Affiner et mettre en œuvre le Système de suivi-évaluation (SSE)												
2.4 Maintenir et mettre à jour le Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne (SVDN)												
2.4.1 Utiliser et assurer le suivi de l'utilisation régulière du SVDN												
2.4.2 Elaborer une version 2 améliorée du SVDN												
2.5 Achever l'élaboration/tester et mettre à jour des plans de gestion du risque acridien												
2.5.1 Achever l'élaboration des plans de gestion du risque												
2.5.2 Réaliser des exercices de simulation aux niveaux national et régional												
2.5.3 Les plans sont mis à jour												
2.5.4 Inscrire le risque acridien dans le cadre d'action de HYOGO (GFDRR)												
2.5.5 Rendre disponible les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les plans de gestion des risques												
2.6 Préparer un cadre global de gouvernance et de financement de la lutte antiacridienne en RO												
2.6.1 Poursuivre l'évolution des rôles et responsabilités de la CLCPRO												
2.6.2 Organiser la réunion pays-donateurs pour définir les modalités de mise en œuvre des instruments financiers approuvés par le DLCC												
2.6.3 Organiser une réunion des ministres en charge de la lutte antiacridienne												
2.7 Renforcer la coopération bilatérale entre les pays et avec les bailleurs de fonds												
2.7.1 Inscrire la question acridienne dans l'agenda des commissions mixtes												
2.7.2 Organiser des réunions du comité des donateurs												
2.7.3 Poursuivre la recherche des financements pour la phase II d'EMPRES-RO												

2/6 - Détail dépenses 2016 - ETATS	TOTAL PAYS			ALGERIE			BURKINA FASO			LIBYE		
	Résultats / Activités / Sous-activités	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.	Bud. prévu	Bud. alloué
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes	210 220	169 248	84 176	16 634	16 257	16 257	52 173	51 611	51 611	0	0	0
3.1 Elaborer un Plan régional de formation II (2011-2013)												
3.1.1 Identifier les besoins en formation												
3.1.2 Organiser un atelier de validation du plan de formation régional												
3.2 Mettre en œuvre le plan régional de formation												
3.2.1 Actualiser et réaliser des manuels de formation et le matériel didactique												
3.2.2 Réaliser les formations régionales des formateurs												
3.2.3 Réaliser les formations nationales												
<i>Formations (recyclage) [Dépenses fixes/récurrentes]</i>	180 484	80 470	78 757	11 089	10 838	10 838	52 173	51 611	51 611			
<i>Formations de long terme [Dépenses fixes/investissements]</i>	24 191	31 908	0									
<i>Formations et recyclages [Dépenses variables/investissements]</i>	5 545	56 870	5 419	5 545	5 419	5 419						
3.3 Evaluer l'impact des formations régionales et nationales												
3.3.1 Assurer le suivi de proximité et méthodologique des formations nationales												
3.3.2 Organiser une évaluation de l'impact des formations												
3.4 Recruter ou affecter les personnels manquants aux UNLAs												
3.4.1 Identifier les besoins en personnels manquants												
3.4.2 Créer et financer les postes des personnels à recruter												
3.4.3 Recruter et affecter les personnels manquants												
3.5 Préparer les plans de carrière												
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4.1 Assurer la gestion administrative du programme												
4.2 Coordonner les activités techniques et scientifiques du programme												
4.3 Veiller à la mise en œuvre des plans de gestion durable des axes stratégiques développés												
4.4 Renforcer les capacités humaines du Secrétariat de la CLCPRO et mobiliser les ressources												
4.5 Poursuivre et développer les relations avec les partenaires du programme												
4.6 Poursuivre la coopération avec les Régions Centrale et Orientale												
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre	37 940	21 394	5 440	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5.1 Achever les activités de recherche en cours sur les financements disponibles												
5.1.1 Améliorer la délimitation et la caractérisation des biotopes des zones de grégarisation du CP												
5.1.2 Améliorer les connaissances sur les seuils de grégarisation du CP												
5.2 Mettre en œuvre les nouveaux programmes de recherche en conformité avec Plan régional de recherche												
<i>Dépenses courantes de recherche [Dépenses fixes/récurrentes]</i>	34 954	18 748	2 794									
<i>Recherche (investissement de long terme) [Dépenses fixes/investissements]</i>	2 986	2 646	2 646									
5.2.1 Améliorer les connaissances sur les niveaux des populations solitaires et leurs migrations												
5.2.2 Définir les critères d'intervention rapide												
5.2.3 Améliorer connaissances impact fact. biotiques et abiotiques de régulation des pop. solitaires du CP												
5.2.4 Améliorer les connaissances sur le fonctionnement des zones à risque du Criquet pèlerin												
5.2.5 Améliorer les stratégies et méthodes alternatives de lutte respectueuses de l'environnement												
5.2.6 Améliorer les connaissances sur les aspects socio-économiques liés au Criquet pèlerin												
5.3 Diffuser et vulgariser des résultats de recherche												
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6.1 Finaliser l'élaboration et la validation des CCE dans tous les pays de la RO												
6.2 Mettre en œuvre les CCE nationaux												
6.2.1 Mettre en œuvre les exigences de base du CCE												
6.2.2 Mettre en œuvre les exigences complémentaires												
6.2.3 Evaluer la mise en œuvre du CCE												
6.3 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des biopesticides												
6.3.1 Encourager l'Homologation du <i>Metarhizium</i> dans la RO												
6.3.2 Mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'utilisation du <i>Metarhizium</i>												
6.4 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des dérégleurs de croissance (IGR)												
6.4.1 Planifier à l'avance l'utilisation des IGR dans le plan prévisionnel de gestion des résurgences												
6.4.2 Utiliser en condition opérationnelle les IGR sur les formations larvaires												
TOTAL	9 209 668	7 119 795	5 151 798	1 363 344	1 203 691	1 203 691	315 135	415 089	368 026	0	0	0

3/6 - Détail dépenses 2016 - ETATS	MALI			MAROC			MAURITANIE			NIGER		
	Résultats / Activités / Sous-activités	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.	Bud. prévu	Bud. alloué
Résultat 1 : Les Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles	528 582	516 987	516 610	1 798 368	1 515 682	932 655	905 882	949 410	949 410	1 291 727	368 701	326 600
1.1 Elaborer et défendre un programme annuel d'exécution technique et financier												
Salaires du personnel permanent (fonctionnaires et contractuels) et leurs primes [Dépenses fixes/récurrentes]	164 501	180 782	180 782				282 793	282 814	282 814	232 870	178 033	177 865
Contrôle de la qualité et gestion des stocks de pesticides [Dépenses fixes/récurrentes]	3 226	1 169	1 169	2 977	985	985				2 419		
Fournitures et fonctionnement de bureau (abonnement internet, tél...) [Dépenses fixes/récurrentes]	9 677	111 016	110 792	4 962	27 665	27 665	9 074	6 995	6 995	34 207	8 928	8 928
Charges immobilières (location, entretien des locaux, eau, électricité...) [Dépenses fixes/récurrentes]	112 893	22 035	22 035	39 699	39 381	39 381	38 453	20 506	20 506	2 322	1 532	1 532
Voyages et frais de déplacement [Dépenses fixes/récurrentes]	10 709			133 290	147 895	146 545		10 063	10 063	16 128	3 191	1 276
Contribution annuelle à la CLCPRO [Dépenses fixes/récurrentes]				103 615	119 088	119 088	24 659			18 385	18 187	
Contribution annuelle au DLCC [Dépenses fixes/récurrentes]				4 466	5 218	5 120	2 557					
Entretien des locaux [Dépenses fixes/investissement]				5 955	0	0				161 276		
Autres [MAU: charges sociales, soins médicaux & pharmacie], [NER: Construction poste de surveillance de Tassara, Arlit et clôture filingué], [THD: construction entrepôt, laboratoire et forage], [MAR: construction bâtiment]				790 011	624 188	42 904				209 658	82 960	82 960
Autres [NER: Organisation CA]											6 142	5 317
1.2 Planifier et réaliser les missions de surveillance, suivi et alerte précoce dans zones reproduction du CP												
Salaires des équipes de prospection, traitement, maintenance/ravitaillement, protection de l'environnement, coordination... (personnel temporaire en sus du personnel permanent) [Dépenses variables/récurrentes]				181 921	180 463	180 168	57 466	158 929	158 929	3 226		
Frais de fonctionnement des équipes (carburant, per diem...) [Dépenses variables/récurrentes]	43 544	23 760	23 760	19 850	1 969	1 969	19 659	108 941	108 941	101 604	45 783	24 777
Autres [MAR: frais de gardiennage, frais fonctionnement parc véhicules]				119 097	170 277	170 277						
1.3 Collecter, stocker, traiter et diffuser l'information acridienne												
Documentation et communication [Dépenses fixes/récurrentes]				1 985	1 280	1 280	1 815	2 714	2 714	9 677		
Autres							55 954					
1.4 Exécuter les actions d'intervention rapide au niveau de chaque pays												
Achat de pesticides [Dépenses variables/récurrentes]												
Acquisition de nouvelles technologies [Dépenses variables/investissements]											24 191	
Autres												
1.5 Gérer et entretenir les véhicules et matériels												
Entretien des véhicules (et aéronefs) [Dépenses fixes/récurrentes]	16 063	14 301	14 297	218 345	151 493	151 493	30 245	67 961	67 961	112 893	18 772	18 772
Entretien des matériels et équipements (pulvérisation, transmissions...) [Dépenses fixes/récurrentes]				2 977	2 954	2 954	3 629	4 358	4 358	19 353		
Entretien du parc informatique [Dépenses fixes/récurrentes]	6 693	4 386	4 237	3 474	1 969	1 969	6 049	2 828	2 828	4 838	5 173	5 173
Renouvellement des véhicules [Dépenses fixes/investissements]	161 276						362 943	281 793	281 793	193 531		
Renouvellement des équipements [Dépenses fixes/investissements]		159 538	159 538	5 955	15 752	15 752				16 128		
Entretien et renouvellement des matériels de prospection, de traitement, de suivi environnemental, de campement... [Dépenses variables/récurrentes]							10 586	1 508	1 508	129 021		
Autres [MAU: charges sociales, soins médicaux & pharmacie], [THD: 6 kits éclairage & groupe électrogène], [MAR: hébergement, restauration, frais médicaux, alimentation, autres dépenses]				159 789	25 105	25 105						
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2.1 Maintenir relations de communication et collaboration entre UNLAs et PV et autres institutions/partenaires												
2.1.1 Développer un plaidoyer aux niveaux national, régional et international												
2.1.2 Elaborer des conventions de collaboration UNLAs/PV												
2.2 Elaborer et mettre en œuvre le plan de comm. auprès de l'opinion publique et décideurs nat. et internat.												
2.2.1 Les pays élaborent et mettent en œuvre un plan de communication national												
2.2.2 La CLCPRO arrête et met en œuvre son plan de communication												
2.2.3 Sensibiliser l'opinion publique sur les effets de la lutte préventive sur la sécurité alimentaire												
2.3 Affiner et mettre en œuvre le Système de suivi-évaluation (SSE)												
2.4 Maintenir et mettre à jour le Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne (SVDN)												
2.4.1 Utiliser et assurer le suivi de l'utilisation régulière du SVDN												
2.4.2 Elaborer une version 2 améliorée du SVDN												
2.5 Achever l'élaboration/tester et mettre à jour des plans de gestion du risque acridien												
2.5.1 Achever l'élaboration des plans de gestion du risque												
2.5.2 Réaliser des exercices de simulation aux niveaux national et régional												
2.5.3 Les plans sont mis à jour												
2.5.4 Inscrire le risque acridien dans le cadre d'action de HYOOGO (GFDRR)												
2.5.5 Rendre disponible les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les plans de gestion des risques												
2.6 Préparer un cadre global de gouvernance et de financement de la lutte antiacridienne en RO												
2.6.1 Poursuivre l'évolution des rôles et responsabilités de la CLCPRO												
2.6.2 Organiser la réunion pays-donneurs pour définir les modalités de mise en œuvre des instruments financiers approuvés par le DLCC												
2.6.3 Organiser une réunion des ministres en charge de la lutte antiacridienne												
2.7 Renforcer la coopération bilatérale entre les pays et avec les bailleurs de fonds												
2.7.1 Inscrire la question acridienne dans l'agenda des commissions mixtes												
2.7.2 Organiser des réunions du comité des donateurs												
2.7.3 Poursuivre la recherche des financements pour la phase II d'EMPRES-RO												

4/6 - Détail dépenses 2016 - ETATS	MALI			MAROC			MAURITANIE			NIGER			
	Résultats / Activités / Sous-activités	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes		12 902	8 816	8 816	4 962	4 923	4 923	0	0	0	24 191	0	0
3.1 Elaborer un Plan régional de formation II (2011-2013)													
3.1.1 Identifier les besoins en formation													
3.1.2 Organiser un atelier de validation du plan de formation régional													
3.2 Mettre en œuvre le plan régional de formation													
3.2.1 Actualiser et réaliser des manuels de formation et le matériel didactique													
3.2.2 Réaliser les formations régionales des formateurs													
3.2.3 Réaliser les formations nationales													
<i>Formations (recyclage) [Dépenses fixes/récurrentes]</i>		12 902	8 816	8 816	4 962	4 923	4 923				24 191		
<i>Formations de long terme [Dépenses fixes/investissements]</i>													
<i>Formations et recyclages [Dépenses variables/investissements]</i>													
3.3 Evaluer l'impact des formations régionales et nationales													
3.3.1 Assurer le suivi de proximité et méthodologique des formations nationales													
3.3.2 Organiser une évaluation de l'impact des formations													
3.4 Recruter ou affecter les personnels manquants aux UNLAs													
3.4.1 Identifier les besoins en personnels manquants													
3.4.2 Créer et financer les postes des personnels à recruter													
3.4.3 Recruter et affecter les personnels manquants													
3.5 Préparer les plans de carrière													
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4.1 Assurer la gestion administrative du programme													
4.2 Coordonner les activités techniques et scientifiques du programme													
4.3 Veiller à la mise en œuvre des plans de gestion durable des axes stratégiques développés													
4.4 Renforcer les capacités humaines du Secrétariat de la CLCPRO et mobiliser les ressources													
4.5 Poursuivre et développer les relations avec les partenaires du programme													
4.6 Poursuivre la coopération avec les Régions Centrale et Orientale													
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre		0	0	0	0	0	0	3 025	225	225	0	0	0
5.1 Achever les activités de recherche en cours sur les financements disponibles													
5.1.1 Améliorer la délimitation et la caractérisation des biotopes des zones de grégarisation du CP													
5.1.2 Améliorer les connaissances sur les seuils de grégarisation du CP													
5.2 Mettre en œuvre les nouveaux programmes de recherche en conformité avec Plan régional de recherche													
<i>Dépenses courantes de recherche [Dépenses fixes/récurrentes]</i>								3 025	225	225			
<i>Recherche (investissement de long terme) [Dépenses fixes/investissements]</i>													
5.2.1 Améliorer les connaissances sur les niveaux des populations solitaires et leurs migrations													
5.2.2 Définir les critères d'intervention rapide													
5.2.3 Améliorer connaissances impact fact. biotiques et abiotiques de régulation des pop. solitaires du CP													
5.2.4 Améliorer les connaissances sur le fonctionnement des zones à risque du Criquet pèlerin													
5.2.5 Améliorer les stratégies et méthodes alternatives de lutte respectueuses de l'environnement													
5.2.6 Améliorer les connaissances sur les aspects socio-économiques liés au Criquet pèlerin													
5.3 Diffuser et vulgariser des résultats de recherche													
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6.1 Finaliser l'élaboration et la validation des CCE dans tous les pays de la RO													
6.2 Mettre en œuvre les CCE nationaux													
6.2.1 Mettre en œuvre les exigences de base du CCE													
6.2.2 Mettre en œuvre les exigences complémentaires													
6.2.3 Evaluer la mise en œuvre du CCE													
6.3 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des biopesticides													
6.3.1 Encourager l'Homologation du <i>Metarhizium</i> dans la RO													
6.3.2 Mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'utilisation du <i>Metarhizium</i>													
6.4 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des dérégulateurs de croissance (IGR)													
6.4.1 Planifier à l'avance l'utilisation des IGR dans le plan prévisionnel de gestion des résurgences													
6.4.2 Utiliser en condition opérationnelle les IGR sur les formations larvaires													
TOTAL		541 484	525 803	525 426	1 803 330	1 520 605	937 578	908 907	949 635	949 635	1 315 918	368 701	326 600

5/6 - Détail dépenses 2016 - ETATS	SENEGAL			TCHAD			TUNISIE		
	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.
Résultat 1 : Les Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles	632 202	260 827	260 827	1 942 399	1 535 132	370 419	252 676	231 502	201 812
1.1 Elaborer et défendre un programme annuel d'exécution technique et financier									
Salaires du personnel permanent (fonctionnaires et contractuels) et leurs primes [Dépenses fixes/récurrentes]		3 191	3 191	388 708	260 326	140 619	120 773	107 043	77 071
Contrôle de la qualité et gestion des stocks de pesticides [Dépenses fixes/récurrentes]				806			1 932	1 713	1 713
Fournitures et fonctionnement de bureau (abonnement internet, tél...) [Dépenses fixes/récurrentes]	1 613	14 956	14 956	202 896	43 203	14 917	2 899	2 569	2 569
Charges immobilières (location, entretien des locaux, eau, électricité...) [Dépenses fixes/récurrentes]	4 838	7 478	7 478	23 224	62 789	52 201	2 995	2 655	2 655
Voyages et frais de déplacement [Dépenses fixes/récurrentes]				16 450	16 273	19 974			
Contribution annuelle à la CLCPRO [Dépenses fixes/récurrentes]	133 859	122 844	122 844	58 962	116 654		59 710	60 000	60 000
Contribution annuelle au DLCC [Dépenses fixes/récurrentes]				58 962			3 981	4 000	
Entretien des locaux [Dépenses fixes/récurrentes]				60 208					
Autres [MAU: charges sociales, soins médicaux & pharmacie], [NER: Construction poste de surveillance de Tassara, Arlit et clôturé fillingué], [THD: construction entrepôt, laboratoire et forage], [IMAR: construction bâtiment]				467 700	270 155				
1.2 Planifier et réaliser les missions de surveillance, suivi et alerte précoce dans zones reproduction du CP									
Salaires des équipes de prospection, traitement, maintenance/ravitaillement, protection de l'environnement, coordination... (personnel temporaire en sus du personnel permanent) [Dépenses variables/récurrentes]				11 197	101 045	43 664			
Frais de fonctionnement des équipes (carburant, per diem...) [Dépenses variables/récurrentes]				77 803	4 018	4 018			
Autres [MAR: frais de gardiennage, frais fonctionnement parc véhicules]									
1.3 Collecter, stocker, traiter et diffuser l'information acridienne									
Documentation et communication [Dépenses fixes/récurrentes]				3 226	5 584				
Autres									
1.4 Exécuter les actions d'intervention rapide au niveau de chaque pays									
Achat de pesticides [Dépenses variables/récurrentes]									
Acquisition de nouvelles technologies [Dépenses variables/investissements]									
Autres									
1.5 Gérer et entretenir les véhicules et matériels									
Entretien des véhicules (et aéronaves) [Dépenses fixes/récurrentes]	322 552	108 486	108 486	33 787	20 485	13 997	60 386	53 522	53 522
Entretien des matériels et équipements (pulvérisation, transmissions...) [Dépenses fixes/récurrentes]	4 838			10 120					
Entretien du parc informatique [Dépenses fixes/récurrentes]	3 226	3 872	3 872	15 205					4 282
Renouvellement des véhicules [Dépenses fixes/investissements]	80 638			326 583	506 305	79 753			
Renouvellement des équipements [Dépenses fixes/investissements]	80 638			43 252					
Entretien et renouvellement des matériels de prospection, de traitement, de suivi environnemental, de campement... [Dépenses variables/récurrentes]				40 186					
Autres [MAU: charges sociales, soins médicaux & pharmacie], [THD: 6 kits éclairage & groupe électrogène], [MAU: hébergement, restauration, frais médicaux, autres dépenses]				103 124	128 295	1 276			
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2.1 Maintenir relations de communication et collaboration entre UNLAs et PV et autres institutions/partenaires									
2.1.1 Développer un plaidoyer aux niveaux national, régional et international									
2.1.2 Elaborer des conventions de collaboration UNLAs/PV									
2.2 Elaborer et mettre en œuvre le plan de comm. auprès de l'opinion publique et décideurs nat. et internat.									
2.2.1 Les pays élaborent et mettent en œuvre un plan de communication national									
2.2.2 La CLCPRO arrête et met en œuvre son plan de communication									
2.2.3 Sensibiliser l'opinion publique sur les effets de la lutte préventive sur la sécurité alimentaire									
2.3 Affiner et mettre en œuvre le Système de suivi-évaluation (SSE)									
2.4 Maintenir et mettre à jour le Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne (SVDN)									
2.4.1 Utiliser et assurer le suivi de l'utilisation régulière du SVDN									
2.4.2 Elaborer une version 2 améliorée du SVDN									
2.5 Achever l'élaboration/tester et mettre à jour des plans de gestion du risque acridien									
2.5.1 Achever l'élaboration des plans de gestion du risque									
2.5.2 Réaliser des exercices de simulation aux niveaux national et régional									
2.5.3 Les plans sont mis à jour									
2.5.4 Inscrire le risque acridien dans le cadre d'action de HYOGO (GFDRR)									
2.5.5 Rendre disponible les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les plans de gestion des risques									
2.6 Préparer un cadre global de gouvernance et de financement de la lutte antiacridienne en RO									
2.6.1 Poursuivre l'évolution des rôles et responsabilités de la CLCPRO									
2.6.2 Organiser la réunion pays-donateurs pour définir les modalités de mise en œuvre des instruments financiers approuvés par le DLCC									
2.6.3 Organiser une réunion des ministres en charge de la lutte antiacridienne									
2.7 Renforcer la coopération bilatérale entre les pays et avec les bailleurs de fonds									
2.7.1 Inscrire la question acridienne dans l'agenda des commissions mixtes									
2.7.2 Organiser des réunions du comité des donateurs									
2.7.3 Poursuivre la recherche des financements pour la phase II d'EMPRES-RO									

6/6 - Détail dépenses 2016 - ETATS	SENEGAL			TCHAD			TUNISIE			
	Résultats / Activités / Sous-activités	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes		806	0	0	93 721	83 359	0	4 831	4 282	2 569
3.1 Elaborer un Plan régional de formation II (2011-2013)										
3.1.1 Identifier les besoins en formation										
3.1.2 Organiser un atelier de validation du plan de formation régional										
3.2 Mettre en œuvre le plan régional de formation										
3.2.1 Actualiser et réaliser des manuels de formation et le matériel didactique										
3.2.2 Réaliser les formations régionales des formateurs										
3.2.3 Réaliser les formations nationales										
<i>Formations (recyclage) [Dépenses fixes/récurrentes]</i>		806			69 530			4 831	4 282	2 569
<i>Formations de long terme [Dépenses fixes/investissements]</i>					24 191	31 908				
<i>Formations et recyclages [Dépenses variables/investissements]</i>						51 451				
3.3 Evaluer l'impact des formations régionales et nationales										
3.3.1 Assurer le suivi de proximité et méthodologique des formations nationales										
3.3.2 Organiser une évaluation de l'impact des formations										
3.4 Recruter ou affecter les personnels manquants aux UNLAs										
3.4.1 Identifier les besoins en personnels manquants										
3.4.2 Créer et financer les postes des personnels à recruter										
3.4.3 Recruter et affecter les personnels manquants										
3.5 Préparer les plans de carrière										
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel		0	0	0	0	0	0	0	0	0
4.1 Assurer la gestion administrative du programme										
4.2 Coordonner les activités techniques et scientifiques du programme										
4.3 Veiller à la mise en œuvre des plans de gestion durable des axes stratégiques développés										
4.4 Renforcer les capacités humaines du Secrétariat de la CLCPRO et mobiliser les ressources										
4.5 Poursuivre et développer les relations avec les partenaires du programme										
4.6 Poursuivre la coopération avec les Régions Centrale et Orientale										
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre		0	0	0	29 030	15 954	0	5 885	5 215	5 215
5.1 Achever les activités de recherche en cours sur les financements disponibles										
5.1.1 Améliorer la délimitation et la caractérisation des biotopes des zones de grégarisation du CP										
5.1.2 Améliorer les connaissances sur les seuils de grégarisation du CP										
5.2 Mettre en œuvre les nouveaux programmes de recherche en conformité avec Plan régional de recherche										
<i>Dépenses courantes de recherche [Dépenses fixes/récurrentes]</i>					29 030	15 954		2 899	2 569	2 569
<i>Recherche (investissement de long terme) [Dépenses fixes/investissements]</i>								2 986	2 646	2 646
5.2.1 Améliorer les connaissances sur les niveaux des populations solitaires et leurs migrations										
5.2.2 Définir les critères d'intervention rapide										
5.2.3 Améliorer connaissances impact fact. biotiques et abiotiques de régulation des pop. solitaires du CP										
5.2.4 Améliorer les connaissances sur le fonctionnement des zones à risque du Criquet pèlerin										
5.2.5 Améliorer les stratégies et méthodes alternatives de lutte respectueuses de l'environnement										
5.2.6 Améliorer les connaissances sur les aspects socio-économiques liés au Criquet pèlerin										
5.3 Diffuser et vulgariser des résultats de recherche										
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre		0	0	0	0	0	0	0	0	0
6.1 Finaliser l'élaboration et la validation des CCE dans tous les pays de la RO										
6.2 Mettre en œuvre les CCE nationaux										
6.2.1 Mettre en œuvre les exigences de base du CCE										
6.2.2 Mettre en œuvre les exigences complémentaires										
6.2.3 Evaluer la mise en œuvre du CCE										
6.3 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des biopesticides										
6.3.1 Encourager l'Homologation du <i>Metarhizium</i> dans la RO										
6.3.2 Mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'utilisation du <i>Metarhizium</i>										
6.4 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des dérégulateurs de croissance (IGR)										
6.4.1 Planifier à l'avance l'utilisation des IGR dans le plan prévisionnel de gestion des résurgences										
6.4.2 Utiliser en condition opérationnelle les IGR sur les formations larvaires										
TOTAL		633 008	260 827	260 827	2 065 150	1 634 445	370 419	263 392	240 999	209 596

Annexe 10. Tableau résumé des dépenses 2016 en USD des partenaires du Programme EMPRES-RO

Résultats / Activités / Sous-activités	Total EMPRES-RO (donateurs)			USAID			AFD			FAO			CLCPRO ex Baby2			CLCPRO		
	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%
Résultat 1 : Les Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles	149 000	322 526	216%	24 000	4 259	18%	0	0		5 000	0	0%	0	0		120 000	318 267	265%
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre	224 000	109 958	49%	0	0		140 000	96 427	69%	54 000	0	0%	10 000	0	0%	20 000	13 531	68%
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes	300 000	106 124	35%	85 000	41 867	49%	175 000	41 428	24%	0	0		0	0		40 000	22 829	57%
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel	454 726	284 568	63%	5 000	0	0%	220 000	137 094	62%	150 726	138 911	92%	15 000	0	0%	64 000	8 563	13%
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre	80 000	20 835	26%	0	0		75 000	20 835	28%	0	0		0	0		5 000	0	0%
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre	200 000	13 542	7%	15 000	12 354	82%	75 000	112	0%	0	0		0	0		110 000	1 075	1%
Imprévus	0	0		0	0		0	0		0	0		0	0	0%	0	0	
TOTAL hors frais	1 407 726	857 551	61%	129 000	58 480	45%	685 000	295 896	43%	209 726	138 911	66%	25 000	0	0%	359 000	364 265	101%
Expertise FAO / Frais de gestion	149 290	64 598	43%	10 320	4 678		89 050	12 565		0	0		3 250	0		46 670	47 354	
TOTAL frais compris	1 557 016	922 149	59%	139 320	63 158	45%	774 050	308 461	40%	209 726	138 911	66%	28 250	0	0%	405 670	411 619	101%

Annexe 11. Tableau détaillé des dépenses 2016 en USD des partenaires du Programme EMPRES-RO

1/3 - Détail dépenses 2016 - Partenaires	TOTAL EMPRES-RO (donateurs)			USAID			AFD			FAO			CLCPRO ex Baby2			CLCPRO		
	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%
Résultat 1 : Les Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles	149 000	322 526	216%	24 000	4 259	18%	0	0		5 000	0	0%	0	0		120 000	318 267	265%
1.1 Elaborer et défendre un programme annuel d'exécution technique et financier																		
1.2 Planifier et réaliser les missions de surveillance, de suivi et d'alerte précoce dans les zones de reproduction du CP																		
<i>Appuyer les activités liées à la remontée de l'information acridienne des zones d'insécurité</i>	19 000	4 259		19 000	4 259													
1.3 Collecter, stocker, traiter et diffuser l'information acridienne																		
<i>Appui technique par la CLCPRO et les experts de la Région</i>	15 000	5 788		5 000						5 000					5 000	5 788		
1.4 Exécuter les actions d'intervention rapide au niveau de chaque pays																		
<i>Echange d'expériences entre les prospecteurs</i>	15 000	1 870													15 000	1 870		
<i>Exécuter le plan d'action (décembre 2015-mars 2016) de la Mauritanie pour la résurgence</i>	100 000	310 609													100 000	310 609		
1.5 Gérer et entretenir les véhicules et matériels																		
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre	224 000	109 958	49%	0	0		140 000	96 427	69%	54 000	0	0%	10 000	0	0%	20 000	13 531	68%
2.1 Maintenir des relations de communication et de collaboration entre les UNLAs et la PV et autres institutions/partenaires																		
2.1.1 Développer un plaidoyer aux niveaux national, régional et international																		
<i>Echanges et réunions avec partenaires pour assurer le plaidoyer de la lutte antiacridienne</i>	10 000	3 016					5 000			5 000							3 016	
2.1.2 Elaborer des conventions de collaboration UNLAs/PV																		
2.2 Elaborer et mettre en œuvre le plan de communication auprès de l'opinion publique et des décideurs nationaux et internationaux																		
2.2.1 Les pays élaborent et mettent en œuvre un plan de communication national																		
2.2.2 La CLCPRO arrête et met en œuvre son plan de communication																		
<i>Recrutement expert national pour suivre le volet communication y compris la mise à jour du site CLCPRO</i>	11 000	0								11 000								
<i>Edition brochure et autres supports de communication de la CLCPRO</i>	10 000	1 201					5 000	1 201		5 000								
<i>Expertise pour appui CLCPRO mise en œuvre plan de communication</i>																		
<i>Formation en communication de crise pour les responsables des UNLAs</i>	60 000	40 419					60 000	40 419										
2.2.3 Sensibiliser l'opinion publique sur les effets de la lutte préventive sur la sécurité alimentaire																		
2.3 Affiner et mettre en œuvre le Système de suivi-évaluation (SSE)		1 632						1 632										
2.4 Maintenir et mettre à jour le Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne (SVDN)																		
2.4.1 Utiliser et assurer le suivi de l'utilisation régulière du SVDN																		
2.4.2 Elaborer une version 2 améliorée du SVDN																		
2.5 Achever l'élaboration/tester et mettre à jour des plans de gestion du risque acridien																		
2.5.1 Achever l'élaboration des plans de gestion du risque																		
<i>Appui des pays pour l'édition de leur PGRA</i>	5 000	0								5 000								
2.5.2 Réaliser des exercices de simulation aux niveaux national et régional																		
<i>Exercice national de simulation du PNUA</i>	55 000	25 915					40 000	25 915		5 000					10 000			
2.5.3 Les plans sont mis à jour																		
2.5.4 Inscrire le risque acridien dans le cadre d'action de HYOGO (GFDRR)																		
<i>Participation à des réunions régionales/internationales de gestion des risques</i>	5 000	0								5 000								
2.5.5 Rendre disponible les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les plans de gestion des risques																		
2.6 Préparer un cadre global de gouvernance et de financement de la lutte antiacridienne en RO																		
2.6.1 Poursuivre l'évolution des rôles et responsabilités de la CLCPRO	3 000	0								3 000								
2.6.2 Organiser la réunion pays-donateurs pour définir les modalités de mise en œuvre des instruments financiers approuvés par le DLCC																		
2.6.3 Organiser une réunion des ministres en charge de la lutte antiacridienne y compris la réunion préparatoire des experts	40 000	25 250					10 000	14 735		10 000			10 000		10 000	10 514		
<i>Organiser la réunion des experts pour le calcul du montant du fonds régional de gestion du risque acridien</i>	20 000	12 524					20 000	12 524										
2.7 Renforcer la coopération bilatérale entre les pays et avec les bailleurs de fonds																		
2.7.1 Inscrire la question acridienne dans l'agenda des commissions mixtes																		
2.7.2 Organiser des réunions du comité des donateurs																		
2.7.3 Poursuivre la recherche des financements pour la phase II d'EMPRES-RO	5 000	0								5 000								

2/3 - Détail dépenses 2016 - Partenaires	Total EMPRES-RO (donateurs)			USAID			AFD			FAO			CLCPRO ex Baby2			CLCPRO		
	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes	300 000	106 124	35%	85 000	41 867	49%	175 000	41 428	24%	0	0		0	0		40 000	22 829	57%
3.1 Elaborer un Plan régional de formation II (2011-2013)																		
3.1.1 Identifier les besoins en formation																		
3.1.2 Organiser un atelier de validation du plan de formation régional																		
3.2 Mettre en œuvre le plan régional de formation																		
3.2.1 Actualiser et réaliser des manuels de formation et le matériel didactique																		
<i>Edition des modules de formation et leur distribution</i>	10 000	7 953			7 953		10 000											
3.2.2 Réaliser les formations régionales des formateurs																		
<i>Formation sur les techniques de prospection à Aioun 145 jours</i>	95 000	32 744		30 000			60 000	22 153								5 000	10 591	
<i>Formation sur les techniques de pulvérisation</i>	45 000	22 337		15 000	22 337		25 000									5 000		
<i>Formation sur le suivi sanitaire et environnemental</i>	50 000	22 780		15 000	6 221		30 000	16 559								5 000		
3.2.3 Réaliser les formations nationales																		
<i>Bourse de doctorat Kayalto Mathias (Tchad)</i>	10 000	-10 076														10 000	-10 076	
<i>Appuyer les formations nationales</i>	70 000	27 671		20 000	5 356		40 000									10 000	22 314	
3.3 Evaluer l'impact des formations régionales et nationales																		
3.3.1 Assurer le suivi de proximité et méthodologique des formations nationales																		
<i>Accompagnement et suivi des formations nationales</i>	20 000	2 715		5 000			10 000	2 715								5 000		
3.3.2 Organiser une évaluation de l'impact des formations																		
<i>Consultation pour évaluer le plan de formation régional II</i>																		
3.4 Recruter ou affecter les personnels manquants aux UNLAs																		
3.4.1 Identifier les besoins en personnels manquants																		
3.4.2 Créer et financer les postes des personnels à recruter																		
3.4.3 Recruter et affecter les personnels manquants																		
3.5 Préparer les plans de carrière																		
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel	454 726	284 568	63%	5 000	0	0%	220 000	137 094	62%	150 726	138 911	92%	15 000	0	0%	64 000	8 563	13%
4.1 Assurer la gestion administrative du programme																		
<i>Missions Secrétariat CLCPRO</i>	15 000	14 334								15 000	14 334							
<i>Appui au fonctionnement du Secrétariat de la CLCPRO</i>	20 000	2 892								10 000	2 892					10 000		
4.2 Coordonner les activités techniques et scientifiques du programme																		
<i>Organisation réunions des Chargés de liaison et Comité de pilotage EMPRES-RO</i>	45 000	11 087		5 000						10 000	2 425		15 000			15 000	8 662	
4.3 Veiller à la mise en œuvre des plans de gestion durable des axes stratégiques développés																		
4.4 Renforcer les capacités humaines du Secrétariat de la CLCPRO et mobiliser les ressources																		
<i>Financement postes coordination régionale</i>	369 726	256 255					220 000	137 094		115 726	119 260					34 000	-99	
4.5 Poursuivre et développer les relations avec les partenaires du programme																		
4.6 Poursuivre la coopération avec les Régions Centrale et Orientale	5 000	0														5 000		

3/3 - Détail dépenses 2016 - Partenaires	Total EMPRES-RO (donateurs)			USAID			AFD			FAO			CLCPRO ex Baby2			CLCPRO		
	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%
Résultats / Activités / Sous-activités																		
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre	80 000	20 835	26%	0	0		75 000	20 835	28%	0	0		0	0		5 000	0	0%
5.1 Achever les activités de recherche en cours sur les financements disponibles																		
5.1.1 Améliorer la délimitation et la caractérisation des biotopes des zones de grégarisation du CP																		
5.1.2 Améliorer les connaissances sur les seuils de grégarisation du Criquet pèlerin	10 000	0					10 000											
5.2 Mettre en œuvre les nouveaux programmes de recherches en conformité avec le Plan régional de recherche (PRR)																		
5.2.1 Améliorer les connaissances sur les niveaux des populations solitaires et leurs migrations																		
5.2.2 Définir les critères d'intervention rapide	10 000	0					10 000											
5.2.3 Améliorer les connaissances de l'impact des facteurs biotiques et abiotiques de régulation des populations solitaires du CP																		
5.2.4 Améliorer les connaissances sur le fonctionnement des zones à risque du Criquet pèlerin																		
5.2.5 Améliorer les stratégies et méthodes alternatives de lutte respectueuses de l'environnement																		
<i>Compléter la cartographie des zones écologiquement sensibles (zones protégées)</i>	10 000	0					10 000											
5.2.6 Améliorer les connaissances sur les aspects socio-économiques liés au CP																		
5.3 Diffuser et vulgariser des résultats de recherche																		
<i>Réunions des groupes thématiques pour le suivi de la mise en œuvre du PRR II</i>	30 000	17 027					25 000	17 027								5 000		
<i>Coordonner la mise en œuvre du PRR II (consultation)</i>	20 000	3 807					20 000	3 807										
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre	200 000	13 542	7%	15 000	12 354	82%	75 000	112	0%	0	0		0	0		110 000	1 075	1%
6.1 Finaliser l'élaboration et la validation des CCE dans tous les pays de la RO																		
<i>Appui à la mise en œuvre des exigences environnementales</i>	15 000	6 845			5 770		5 000									10 000	1 075	
6.2. Mettre en œuvre les CCE nationaux																		
6.2.1 Mettre en œuvre les exigences de base du CCE																		
<i>Former les points focaux à l'utilisation du PSMS</i>	10 000	0		5 000												5 000		
<i>Optimiser l'utilisation du Metarhizium dans la lutte contre le Criquet pèlerin</i>	55 000	0					20 000									35 000		
6.2.2 Mettre en œuvre les exigences complémentaires																		
<i>Appuyer les pays dans l'élaboration de leur cartographie des zones sensibles</i>	5 000	112					5 000	112										
6.2.3 Evaluer la mise en œuvre du CCE	40 000	6 584		5 000	6 584		30 000									5 000		
6.3 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des biopesticides																		
6.3.1 Encourager l'homologation du Metarhizium dans la RO																		
6.3.2 Mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'utilisation du Metarhizium																		
<i>Frais d'acquisition du Green Muscle</i>	25 000	0					15 000									10 000		
<i>Appui aux équipes pour l'utilisation opérationnelle du GM</i>	10 000	0		5 000												5 000		
6.4 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des dérégulateurs de croissance (IGR)																		
6.4.1 Planifier à l'avance l'utilisation des IGR dans le plan prévisionnel de gestion des résurgences																		
6.4.2 Utiliser en condition opérationnelle les IGR sur les formations larvaires																		
<i>Acquisition, supervision et utilisation des IGR</i>	40 000	0														40 000		
Imprévus	0	0																
TOTAL hors frais	1 407 726	857 551	61%	129 000	58 480	45%	685 000	295 896	43%	209 726	138 911	66%	25 000	0	0%	359 000	364 265	101%
<i>Expertise FAO / Frais de gestion</i>	149 290	64 598	43%	10 320	4 678		89 050	12 565		0	0		3 250			46 670	47 354	
TOTAL frais compris	1 557 016	922 149	59%	139 320	63 158	45%	774 050	308 461	40%	209 726	138 911	66%	28 250	0	0%	405 670	411 619	101%

Annexe 12. Répartition par pays des dépenses 2016 en USD des partenaires du Programme EMPRES-RO

La répartition par pays des dépenses 2016 en USD des PTF du Programme EMPRES-RO se présente comme suit :

ALGERIE	60 583
BURKINA FASO	54 758
LIBYE	52 089
MALI	54 104
MAROC	55 753
MAURITANIE	364 904
NIGER	99 657
SENEGAL	56 769
TCHAD	61 959
TUNISIE	61 573
TOTAL	922 150

La plupart des dépenses correspondent à la participation des pays aux ateliers/réunions régionaux organisés par le Secrétariat ou bien à l'expertise que celui-ci leur a apportée (expertise technique du Secrétariat y inclus l'assistance technique financée par le projet AFD).

Le montant exceptionnellement élevé dans le cas de la Mauritanie est dû aux appuis apportés par la CLCPRO pour la gestion des résurgences à la fin de l'année 2015/début de l'année 2016 ainsi qu'à l'automne 2016 (272 000 USD). Le montant du Niger inclut aussi un appui apporté en décembre 2015/janvier 2016 par la CLCPRO pour la conduite des activités de prospection dans ce pays (30 000 USD).

Le détail est présenté ci-après.

1/3 - Répartition par pays des dépenses 2016 (financement partenaires)	TOTAL donateurs												
	Résultats / Activités / Sous-activités	Budget	Dépenses	ALGERIE	BURKINA FASO	LIBYE	MALI	MAROC	MAURITANIE	NIGER	SENEGAL	TCHAD	TUNISIE
Résultat 1 : Les Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles		149 000	322 526	0	0	0	4 259	0	286 418	29 979	1 870	0	0
1.1 Elaborer et défendre un programme annuel d'exécution technique et financier													
1.2 Planifier et réaliser les missions de surveillance, de suivi et d'alerte précoce dans les zones de reproduction du CP													
<i>Appuyer les activités liées à la remontée de l'information acridienne des zones d'insécurité</i>		19 000	4 259				4 259						
1.3 Collecter, stocker, traiter et diffuser l'information acridienne													
<i>Appui technique par la CLCPRO et les experts de la Région</i>		15 000	5 788						5 788				
1.4 Exécuter les actions d'intervention rapide au niveau de chaque pays													
<i>Echange d'expériences entre les prospecteurs</i>		15 000	1 870							1 870			
<i>Exécuter le plan d'action (décembre 2015-mars 2016) de la Mauritanie pour la résurgence</i>		100 000	310 609						280 630	29 979			
1.5 Gérer et entretenir les véhicules et matériels													
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre		224 000	109 958	11 445	11 445	11 445	11 445	6 954	11 445	11 445	11 445	11 445	11 445
2.1 Maintenir des relations de communication et de collaboration entre les UNLAs et la PV et autres institutions/partenaires													
2.1.1 Développer un plaidoyer aux niveaux national, régional et international													
<i>Echanges et réunions avec partenaires pour assurer le plaidoyer de la lutte antiacridienne</i>		10 000	3 016	302	302	302	302	302	302	302	302	302	302
2.1.2 Elaborer des conventions de collaboration UNLAs/PV													
2.2 Elaborer et mettre en œuvre le plan de communication auprès de l'opinion publique et des décideurs nationaux et internationaux													
2.2.1 Les pays élaborent et mettent en œuvre un plan de communication national													
2.2.2 La CLCPRO arrête et met en œuvre son plan de communication													
<i>Recrutement expert national pour suivre le volet communication y compris la mise à jour du site CLCPRO</i>		11 000	0										
<i>Edition brochure CLCPRO</i>		10 000	1 201	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
<i>Expertise pour appui CLCPRO mise en œuvre plan de communication</i>													
<i>Formation en communication de crise pour les responsables des UNLAs</i>		60 000	40 419	4 491	4 491	4 491	4 491		4 491	4 491	4 491	4 491	4 491
2.2.3 Sensibiliser l'opinion publique sur les effets de la lutte préventive sur la sécurité alimentaire													
2.3 Affiner et mettre en œuvre le Système de suivi-évaluation (SSE)			1 632	163	163	163	163	163	163	163	163	163	163
2.4 Maintenir et mettre à jour le Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne (SVDN)													
2.4.1 Utiliser et assurer le suivi de l'utilisation régulière du SVDN													
2.4.2 Elaborer une version 2 améliorée du SVDN													
2.5 Achever l'élaboration/tester et mettre à jour des plans de gestion du risque acridien													
2.5.1 Achever l'élaboration des plans de gestion du risque													
<i>Appui des pays pour l'édition de leur PGRA</i>		5 000	0										
2.5.2 Réaliser des exercices de simulation aux niveaux national et régional													
<i>Exercice national de simulation du PNUA</i>		55 000	25 915	2 591	2 591	2 591	2 591	2 591	2 591	2 591	2 591	2 591	2 591
2.5.3 Les plans sont mis à jour													
2.5.4 Inscrire le risque acridien dans le cadre d'action de HYOGO (GFDRR)													
<i>Participation à des réunions régionales/internationales de gestion des risques</i>		5 000	0										
2.5.5 Rendre disponible les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les plans de gestion des risques													
2.6 Préparer un cadre global de gouvernance et de financement de la lutte antiacridienne en RO													
2.6.1 Poursuivre l'évolution des rôles et responsabilités de la CLCPRO		3 000	0										
2.6.2 Organiser la réunion pays-donateurs pour définir les modalités de mise en œuvre des instruments financiers approuvés par le DLCC													
2.6.3 Organiser une réunion des ministres en charge de la lutte antiacridienne y compris la réunion préparatoire des experts		40 000	25 250	2 525	2 525	2 525	2 525	2 525	2 525	2 525	2 525	2 525	2 525
<i>Organiser la réunion des experts pour le calcul du montant du fonds régional de gestion du risque acridien</i>		20 000	12 524	1 252	1 252	1 252	1 252	1 252	1 252	1 252	1 252	1 252	1 252
2.7 Renforcer la coopération bilatérale entre les pays et avec les bailleurs de fonds													
2.7.1 Inscrire la question acridienne dans l'agenda des commissions mixtes													
2.7.2 Organiser des réunions du comité des donateurs													
2.7.3 Poursuivre la recherche des financements pour la phase II d'EMPRES-RO		5 000	0										

2/3 - Répartition par pays des dépenses 2016 (financement partenaires)		TOTAL donateurs											
Résultats / Activités / Sous-activités		Budget	Dépenses	ALGERIE	BURKINA FASO	LIBYE	MALI	MAROC	MAURITANIE	NIGER	SENEGAL	TCHAD	TUNISIE
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes		300 000	106 124	14 246	8 830	6 348	3 962	14 246	10 832	14 835	8 830	8 830	15 167
3.1 Elaborer un Plan régional de formation II (2011-2013)													
3.1.1 Identifier les besoins en formation													
3.1.2 Organiser un atelier de validation du plan de formation régional													
3.2 Mettre en œuvre le plan régional de formation													
3.2.1 Actualiser et réaliser des manuels de formation et le matériel didactique													
<i>Edition des modules de formation et leur distribution</i>		10 000	7 953	795	795	795	795	795	795	795	795	795	795
3.2.2 Réaliser les formations régionales des formateurs													
<i>Formation sur les techniques de prospection à Aioun (45 jours)</i>		95 000	32 744	3 274	3 274	3 274	3 274	3 274	3 274	3 274	3 274	3 274	3 274
<i>Formation sur les techniques de pulvérisation</i>		45 000	22 337	2 482	2 482	2 482	2 482	2 482	2 482	2 482	2 482	2 482	2 482
<i>Formation sur le suivi sanitaire et environnemental</i>		50 000	22 780	2 278	2 278	2 278	2 278	2 278	2 278	2 278	2 278	2 278	2 278
3.2.3 Réaliser les formations nationales													
<i>Bourse de doctorat Kayalto Mathias (Tchad)</i>		10 000	-10 076				-10 076						
<i>Appuyer les formations nationales</i>		70 000	27 671	5 417			5 417	5 417		6 005			5 417
3.3 Evaluer l'impact des formations régionales et nationales													
3.3.1 Assurer le suivi de proximité et méthodologique des formations nationales													
<i>Accompagnement et suivi des formations nationales</i>		20 000	2 715				-208		2 002				921
3.3.2 Organiser une évaluation de l'impact des formations													
<i>Consultation pour évaluer le plan de formation régional II</i>													
3.4 Recruter ou affecter les personnels manquants aux UNLAs													
3.4.1 Identifier les besoins en personnels manquants													
3.4.2 Créer et financer les postes des personnels à recruter													
3.4.3 Recruter et affecter les personnels manquants													
3.5 Préparer les plans de carrière													
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel		454 726	284 568	28 457	28 457	28 457	28 457	28 457	28 457	28 457	28 457	28 457	28 457
4.1 Assurer la gestion administrative du programme													
<i>Missions Secrétariat CLCPRO</i>		15 000	14 334	1 433	1 433	1 433	1 433	1 433	1 433	1 433	1 433	1 433	1 433
<i>Appui au fonctionnement du Secrétariat de la CLCPRO</i>		20 000	2 892	289	289	289	289	289	289	289	289	289	289
4.2 Coordonner les activités techniques et scientifiques du programme													
<i>Organisation réunions des Chargés de liaison et Comité de pilotage EMPRES-RO</i>		45 000	11 087	1 109	1 109	1 109	1 109	1 109	1 109	1 109	1 109	1 109	1 109
4.3 Veiller à la mise en œuvre des plans de gestion durable des axes stratégiques développés													
4.4 Renforcer les capacités humaines du Secrétariat de la CLCPRO et mobiliser les ressources													
<i>Financement postes coordination régionale</i>		369 726	256 255	25 625	25 625	25 625	25 625	25 625	25 625	25 625	25 625	25 625	25 625
4.5 Poursuivre et développer les relations avec les partenaires du programme													
4.6 Poursuivre la coopération avec les Régions Centrale et Orientale		5 000	0										

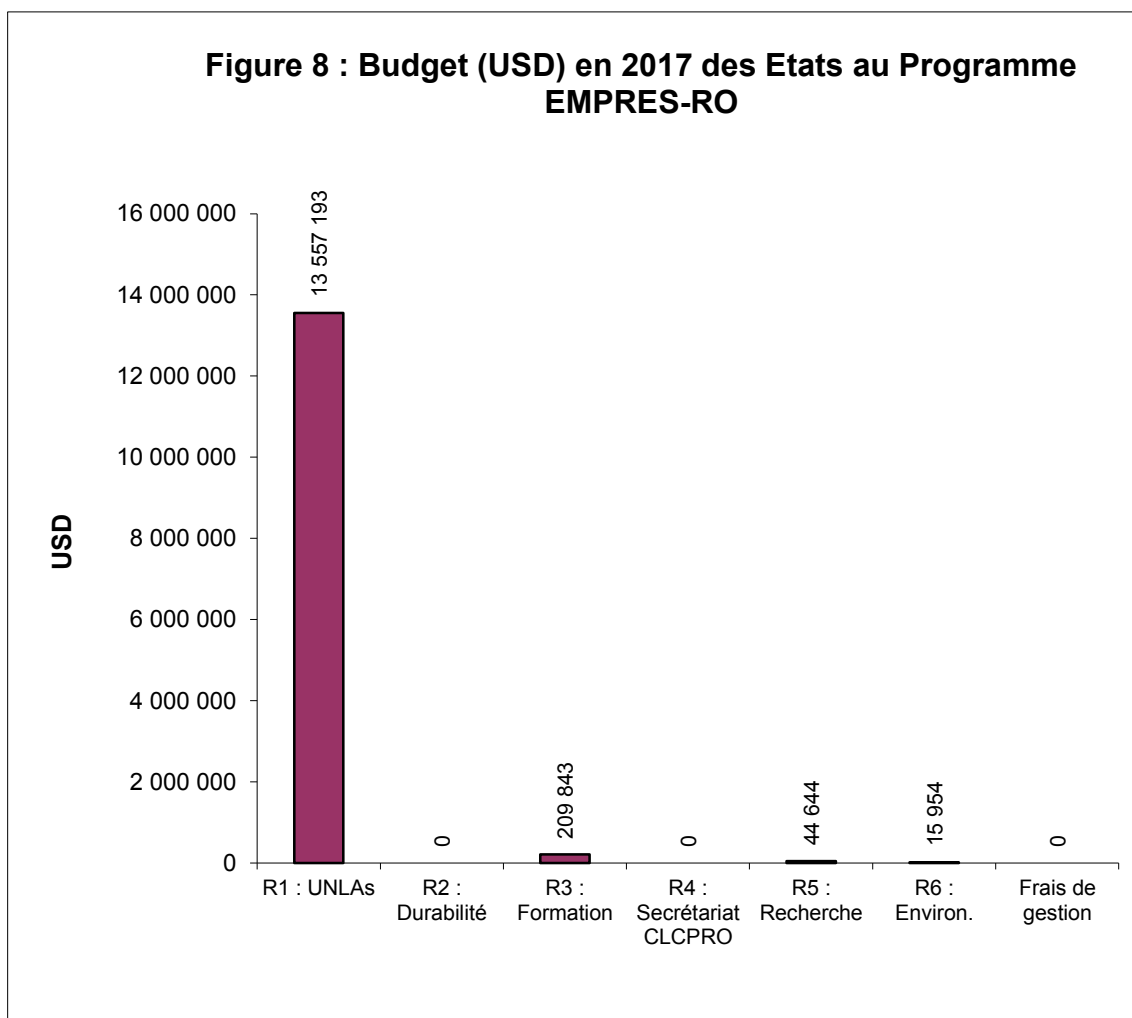
3/3 - Répartition par pays des dépenses 2016 (financement partenaires)	TOTAL donateurs												
	Résultats / Activités / Sous-activités	Budget	Dépenses	ALGERIE	BURKINA FASO	LIBYE	MALI	MAROC	MAURITANIE	NIGER	SENEGAL	TCHAD	TUNISIE
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre	80 000	20 835	2 083	2 083	2 083	2 083	2 083	2 083	2 083	2 083	2 083	2 083	2 083
5.1 Achever les activités de recherche en cours sur les financements disponibles													
5.1.1 Améliorer la délimitation et la caractérisation des biotopes des zones de grégarisation du CP													
5.1.2 Améliorer les connaissances sur les seuils de grégarisation du Criquet pèlerin	10 000	0											
5.2 Mettre en œuvre les nouveaux programmes de recherches en conformité avec le Plan régional de recherche (PRR)													
5.2.1 Améliorer les connaissances sur les niveaux des populations solitaires et leurs migrations													
5.2.2 Définir les critères d'intervention rapide	10 000	0											
5.2.3 Améliorer les connaissances de l'impact des facteurs biotiques et abiotiques de régulation des populations solitaires du CP													
5.2.4 Améliorer les connaissances sur le fonctionnement des zones à risque du Criquet pèlerin													
5.2.5 Améliorer les stratégies et méthodes alternatives de lutte respectueuses de l'environnement													
<i>Compléter la cartographie des zones écologiquement sensibles (zones protégées)</i>	10 000	0											
5.2.6 Améliorer les connaissances sur les aspects socio-économiques liés au CP													
5.3 Diffuser et vulgariser des résultats de recherche													
<i>Réunions des groupes thématiques pour le suivi de la mise en œuvre du PRR II</i>	30 000	17 027	1 703	1 703	1 703	1 703	1 703	1 703	1 703	1 703	1 703	1 703	1 703
<i>Coordonner la mise en œuvre du PRR II (consultation)</i>	20 000	3 807	381	381	381	381	381	381	381	381	381	381	381
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre	200 000	13 542	108	108	108	108	108	108	108	5 877	108	6 804	108
6.1 Finaliser l'élaboration et la validation des CCE dans tous les pays de la RO													
<i>Appui à la mise en œuvre des exigences environnementales</i>	15 000	6 845	108	108	108	108	108	108	108	5 877	108	108	108
6.2 Mettre en œuvre les CCE nationaux													
6.2.1 Mettre en œuvre les exigences de base du CCE													
<i>Former les points focaux à l'utilisation du PSMS</i>	10 000	0											
<i>Optimiser l'utilisation du Metarhizium dans la lutte contre le Criquet pèlerin</i>	55 000	0											
6.2.2 Mettre en œuvre les exigences complémentaires													
<i>Appuyer les pays dans l'élaboration de leur cartographie des zones sensibles</i>	5 000	112										112	
6.2.3 Evaluer la mise en œuvre du CCE	40 000	6 584										6 584	
6.3 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des biopesticides													
6.3.1 Encourager l'Homologation du <i>Metarhizium</i> dans la RO													
6.3.2 Mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'utilisation du <i>Metarhizium</i>													
<i>Frais d'acquisition du Green Muscle</i>	25 000	0											
<i>Appui aux équipes pour l'utilisation opérationnelle du GM</i>	10 000	0											
6.4 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des dérégulateurs de croissance (IGR)													
6.4.1 Planifier à l'avance l'utilisation des IGR dans le plan prévisionnel de gestion des résurgences													
6.4.2 Utiliser en condition opérationnelle les IGR sur les formations larvaires													
<i>Acquisition, supervision et utilisation des IGR</i>	40 000	0											
Imprévus	0	0											
TOTAL hors frais	1 407 726	857 551	56 339	50 922	48 440	50 313	51 848	339 342	92 676	52 793	57 619	57 260	
<i>Expertise FAO / Frais de gestion</i>	<i>149 290</i>	<i>64 598</i>	<i>4 244</i>	<i>3 836</i>	<i>3 649</i>	<i>3 790</i>	<i>3 906</i>	<i>25 562</i>	<i>6 981</i>	<i>3 977</i>	<i>4 340</i>	<i>4 313</i>	
TOTAL frais compris	1 557 016	922 149	60 583	54 758	52 089	54 104	55 753	364 904	99 657	56 769	61 959	61 573	

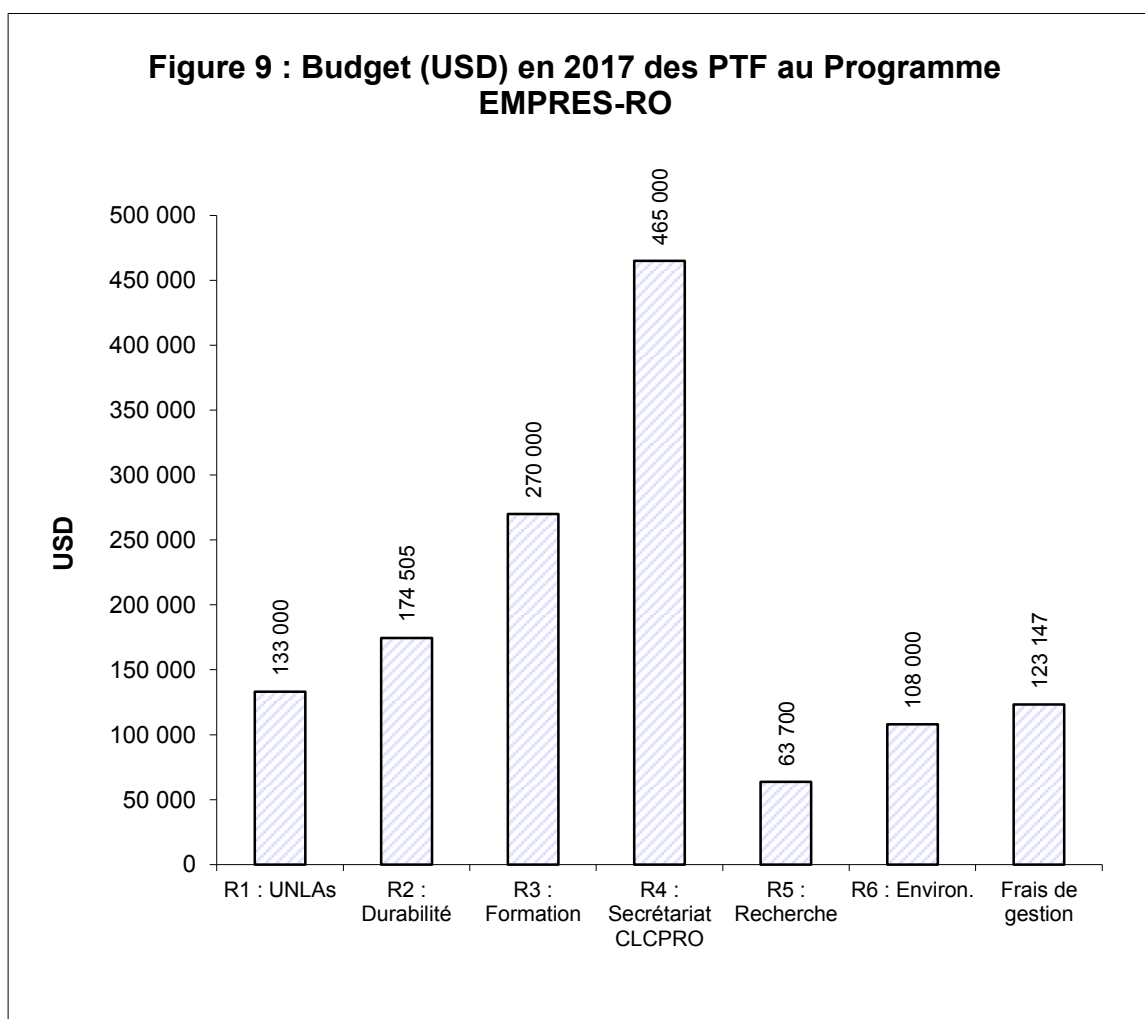
Annexe 13. Présentation du budget 2017 du Programme EMPRES-RO

Le budget de l'année 2017 du Programme EMPRES-RO s'élève à **15 164 986 USD** comme suit :

- **13 827 634 USD** des budgets de neuf des dix Etats membres (Libye non incluse) du Programme EMPRES-RO, les salaires des fonctionnaires en poste auprès des UNLAs n'étant pas inclus pour le Burkina Faso, le Maroc, la Mauritanie et le Sénégal ;
- **1 337 352 USD** (frais d'agence inclus) des différents PTF contribuant au Programme EMPRES-RO dont :
 - **639 812** pour l'AFD ;
 - **89 640** pour l'USAID ;
 - **361 600** pour la CLCPRO ;
 - **235 000** pour la FAO ;
 - **11 300** pour des financements issus des reliquats du projet FSP de la Phase I (CLCPRO ex Baby2).

Le budget 2017 par résultat du Programme EMPRES-RO/Phase II est présenté dans les figures 8 & 9 ci-après.





NB : Les montants des budgets des Etats :

- Incluent les salaires de base des fonctionnaires pour les pays suivants : Algérie, Mali, Niger, Tchad et Tunisie.
- N'incluent pas les salaires de base des fonctionnaires pour les pays suivants : Burkina Faso, Maroc, Mauritanie et Sénégal.

Le budget global prévisionnel 2017 des UNLAs, financé par le budget des Etats, est de **13 827 634 USD** (contre 9 209 668 USD en 2016, 10 120 633 USD en 2015, 9 877 094 en 2014 et 11 119 650 USD en 2013 soit, en moyenne, 10 081 761 USD sur une période de quatre ans).

Les pays financeront presque exclusivement les résultats 1 « Les Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles » pour un montant de l'ordre de 13 549 000 USD, 3 « Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes » pour un montant de l'ordre de 210 000 USD et 5 « Le plan régional de recherche est mis œuvre » pour un montant de l'ordre de 45 000 USD.

En outre, les financements des PTF se concentrent sur des investissements immatériels tels que la mise en place de mécanismes de durabilité, la formation, l'appui au Secrétariat ainsi que la recherche et l'environnement.

Annexe 14. Tableau résumé du budget 2017 en USD des UNLAs (financement des Etats)

Résultats / Activités / Sous-activités	TOTAL PAYS	ALGERIE	BURKINA FASO	LIBYE	MALI	MAROC
Résultat 1 : Les Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles	13 557 193	1 205 497	489 768	0	373 999	1 447 226
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre	0	0	0	0	0	0
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes	209 843	27 094	15 475	0	3 988	4 923
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel	0	0	0	0	0	0
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre	44 644	0	0	0	0	0
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre	15 954	0	15 954	0	0	0
TOTAL	13 827 634	1 232 591	521 197	0	377 987	1 452 149

Résultats / Activités / Sous-activités	MAURITANIE	NIGER	SENEGAL	TCHAD	TUNISIE
Résultat 1 : Les Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles	810 438	846 778	2 150 801	5 944 323	288 363
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre	0	0	0	0	0
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes	8 454	0	0	146 484	3 425
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel	0	0	0	0	0
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre	8 454	0	0	31 908	4 282
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre	0	0	0	0	0
TOTAL	827 346	846 778	2 150 801	6 122 715	296 070

Annexe 15. Tableau détaillé du budget 2017 en USD des UNLAs (financement des Etats)

(Financement uniquement des résultats 1, 3, 5 & 6 du Programme EMPRES-RO)

1/4 - Détail budget 2017 - ETATS

Résultats / Activités / Sous-activités	TOTAL PAYS	ALGERIE	BURKINA FASO	LIBYE	MALI	MAROC	MAURITANIE	NIGER	SENEGAL	TCHAD	TUNISIE
Résultat 1 : Les Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles	13 557 193	1 205 497	489 768	0	373 999	1 447 226	810 438	846 778	2 150 801	5 944 323	288 363
1.1 Elaborer et défendre un programme annuel d'exécution technique et financier											
<i>Salaires du personnel permanent (fonctionnaires et contractuels) et leurs primes [Dépenses fixes/récurrentes]</i>	1 732 861	553 284	23 368		186 659		295 455	195 657	3 191	368 204	107 043
<i>Contrôle de la qualité et gestion des stocks de pesticides [Dépenses fixes/récurrentes]</i>	19 758	12 644			3 988	985					2 141
<i>Fournitures et fonctionnement de bureau (abonnement internet, tél...) [Dépenses fixes/récurrentes]</i>	245 263	22 578	7 977		89 163	27 271	7 890	39 884	3 191	45 596	1 713
<i>Charges immobilières (location, entretien des locaux, eau, électricité...) [Dépenses fixes/récurrentes]</i>	282 773	99 344			22 040	121 786	20 571	5 584	7 478	3 829	2 141
<i>Voyages et frais de déplacement [Dépenses fixes/récurrentes]</i>	191 567		14 358		10 370	144 449	8 032	4 786		9 572	
<i>Contribution annuelle à la CLCPRO [Dépenses fixes/récurrentes]</i>	495 017	112 724	24 000			118 143	22 974	18 187	22 335	116 654	60 000
<i>Contribution annuelle au DLCC [Dépenses fixes/récurrentes]</i>	21 080	5 786				4 923	2 383	3 988			4 000
<i>Autres dépenses [Dépenses fixes/récurrentes], [NER : Conseil administration]</i>	34 453					28 071		6 382			
<i>Entretien des locaux [Dépenses fixes/investissement]</i>	284 359		12 763		23 931		9 863	35 098		202 704	
<i>Autres [MAU: charges sociales, soins médicaux & pharmacie], [NER: Construction poste de surveillance de Tassara, Arlit et clôture filingué], [THD: construction entrepôt et insectarium, antenne de Gassi, camps passage Aradi, Ati et Guerreda, forages], [MAR: construction bâtiment]</i>	4 871 536					649 785		169 110		4 052 641	
1.2 Planifier et réaliser les missions de surveillance, de suivi et d'alerte précoce dans les zones de reproduction du CP											
<i>Salaires des équipes de prospection, traitement, maintenance/ravitaillement, protection de l'environnement, coordination... (personnel temporaire en sus du personnel permanent) [Dépenses variables/récurrentes]</i>	605 098					180 493	347 460			77 145	
<i>Frais de fonctionnement des équipes (carburant, per diem...) [Dépenses variables/récurrentes]</i>	132 024	24 384	7 658		14 358	4 923	18 880	61 821			
<i>Autres [MAR: frais de gardiennage, frais fonctionnement parc véhicules], NER [Groupe électrogène]</i>	35 896							35 896			
1.3 Collecter, stocker, traiter et diffuser l'information acridienne											
<i>Documentation et communication [Dépenses fixes/récurrentes]</i>	47 673	3 613	15 954		3 988	1 969	1 409			20 740	
<i>Autres</i>											

2/4 - Détail budget 2017 - ETATS

1.4 Exécuter les actions d'intervention rapide au niveau de chaque pays											
<i>Achat de pesticides [Dépenses variables/récurrentes]</i>	79 769		79 769								
<i>Acquisition de nouvelles technologies [Dépenses variables/investissements]</i>	23 931							23 931			
<i>Autres : [NER : équipement laboratoire et insectarium]</i>	28 717							28 717			
1.5 Gérer et entretenir les véhicules et matériels											
<i>Entretien des véhicules (et aéronefs) [Dépenses fixes/récurrentes]</i>	482 858	72 250	51 850		6 289	146 214	42 269	103 700		17 469	42 817
<i>Entretien des matériels et équipements (pulvérisation, transmissions...) [Dépenses fixes/récurrentes]</i>	138 642	86 203			4 438	10 830	8 454		23 931	4 786	
<i>Entretien du parc informatique [Dépenses fixes/récurrentes]</i>	65 164	3 161	15 954		6 382	1 969	7 890	4 786	12 763	7 977	4 282
<i>Renouvellement des véhicules [Dépenses fixes/investissements]</i>	882 385		71 792					63 815	327 053	376 908	42 817
<i>Renouvellement des équipements [Dépenses fixes/investissements]</i>	1 936 296	198 688	164 325			5 415	8 454		1 463 691	95 723	
<i>Entretien et renouvellement des matériels de prospection, de traitement, de suivi environnemental, de campement... [Dépenses variables/récurrentes]</i>	616 154	10 838			2 393		8 454	28 685		544 375	21 409
<i>Autres [MAU: charges sociales, soins médicaux & pharmacie], [THD: 6 kits éclairage & groupe électrogène], [MAR: hébergement, restauration, frais médicaux, alimentation, autres dépenses], [NER : mobilier bureau], [SEN : location aéronef]</i>	303 919							16 751	287 168		

3/4 - Détail budget 2017 - ETATS

Résultats / Activités / Sous-activités	TOTAL PAYS	ALGERIE	BURKINA FASO	LIBYE	MALI	MAROC	MAURITANIE	NIGER	SENEGAL	TCHAD	TUNISIE
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes	209 843	27 094	15 475	0	3 988	4 923	8 454	0	0	146 484	3 425
3.1 Elaborer un Plan régional de formation II (2011-2013)											
3.1.1 Identifier les besoins en formation											
3.1.2 Organiser un atelier de validation du plan de formation régional											
3.2 Mettre en œuvre le plan régional de formation											
3.2.1 Actualiser et réaliser des manuels de formation et le matériel didactique											
3.2.2 Réaliser les formations régionales des formateurs											
3.2.3 Réaliser les formations nationales											
<i>Formations (recyclage) [Dépenses fixes/récurrentes]</i>	168 904	18 063	15 475		3 988	4 923	8 454			114 576	3 425
<i>Formations de long terme [Dépenses fixes/investissements]</i>	31 908									31 908	
<i>Formations et recyclages [Dépenses variables/investissements]</i>	9 031	9 031									
3.3 Evaluer l'impact des formations régionales et nationales											
3.3.1 Assurer le suivi de proximité et méthodologique des formations nationales											
3.3.2 Organiser une évaluation de l'impact des formations											
3.4 Recruter ou affecter les personnels manquants aux UNLAs											
3.4.1 Identifier les besoins en personnels manquants											
3.4.2 Créer et financer les postes des personnels à recruter											
3.4.3 Recruter et affecter les personnels manquants											
3.5 Préparer les plans de carrière											

4/4 - Détail budget 2017 - ETATS

Résultats / Activités / Sous-activités	TOTAL PAYS	ALGERIE	BURKINA FASO	LIBYE	MALI	MAROC	MAURITANIE	NIGER	SENEGAL	TCHAD	TUNISIE
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre	44 644	0	0	0	0	0	8 454	0	0	31 908	4 282
5.1 Achever les activités de recherche en cours sur les financements disponibles											
5.1.1 Améliorer la délimitation et la caractérisation des biotopes des zones de grégarisation du CP											
5.1.2 Améliorer les connaissances sur les seuils de grégarisation du Criquet pèlerin											
5.2 Mettre en œuvre les nouveaux programmes de recherche en conformité avec le Plan régional de recherche (PRR)											
<i>Dépenses courantes de recherche [Dépenses fixes/récurrentes]</i>	26 549						8 454			15 954	2 141
<i>Recherche (investissement de long terme) [Dépenses fixes/investissements]</i>	18 095									15 954	2 141
5.2.1 Améliorer les connaissances sur les niveaux des populations solitaires et leurs migrations											
5.2.2 Définir les critères d'intervention rapide											
5.2.3 Améliorer les connaissances de l'impact des facteurs biotiques et abiotiques de régulation des populations solitaires du CP											
5.2.4 Améliorer les connaissances sur le fonctionnement des zones à risque du Criquet pèlerin											
5.2.5 Améliorer les stratégies et méthodes alternatives de lutte respectueuses de l'environnement											
5.2.6 Améliorer les connaissances sur les aspects socio-économiques liés au CP											
5.3 Diffuser et vulgariser des résultats de recherche											
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre	15 954	0	15 954	0	0	0	0	0	0	0	0
6.1 Finaliser l'élaboration et la validation des CCE dans tous les pays de la RO											
6.2 Mettre en œuvre les CCE nationaux	15 954		15 954								
6.2.1 Mettre en œuvre les exigences de base du CCE											
6.2.2 Mettre en œuvre les exigences complémentaires											
6.2.3 Evaluer la mise en œuvre du CCE											
6.3 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des biopesticides											
6.3.1 Encourager l'Homologation du <i>Metarhizium</i> dans la RO											
6.3.2 Mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'utilisation du <i>Metarhizium</i>											
6.4 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des dérégulateurs de croissance (IGR)											
6.4.1 Planifier à l'avance l'utilisation des IGR dans le plan prévisionnel de gestion des résurgences											
6.4.2 Utiliser en condition opérationnelle les IGR sur les formations larvaires											
TOTAL	13 827 634	1 232 591	521 197	0	377 987	1 452 149	827 346	846 778	2 150 801	6 122 715	296 070

Annexe 16. Tableau résumé du budget 2017 en USD des partenaires du Programme EMPRES-RO

Résultats	Total EMPRES-RO (Donateurs)	USAID	AFD	FAO	CLCPRO ex Baby2	CLCPRO
Résultat 1 : Les Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles	133 000	8 000	0	5 000	0	120 000
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre	174 505	0	99 505	55 000	10 000	10 000
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes	270 000	70 000	150 000	0	0	50 000
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel	465 000	0	210 000	175 000	0	80 000
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis en œuvre	63 700	0	48 700	0	0	15 000
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre	108 000	5 000	58 000	0	0	45 000
Imprévus	0	0	0	0	0	0
TOTAL hors frais	1 214 205	83 000	566 205	235 000	10 000	320 000
<i>Expertise FAO / Frais de gestion</i>	<i>123 147</i>	<i>6 640</i>	<i>73 607</i>	<i>0</i>	<i>1 300</i>	<i>41 600</i>
TOTAL frais compris	1 337 352	89 640	639 812	235 000	11 300	361 600

Annexe 17. Tableau détaillé du budget 2017 en USD des partenaires du Programme EMPRES-RO

1/3 - Détail budget 2017 - Partenaires

Résultats / Activités / Sous-activités	Total EMPRES-RO (Donateurs)	USAID	AFD	FAO	CLCPRO ex Baby2	CLCPRO
Résultat 1 : Les Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles	133 000	8 000	0	5 000	0	120 000
1.1 Elaborer et défendre un programme annuel d'exécution technique et financier						
1.2 Planifier et réaliser les missions de surveillance, de suivi et d'alerte précoce dans les zones de reproduction du CP <i>Appuyer les activités liées à la remontée de l'information acridienne des zones d'insécurité</i>	8 000	8 000				
1.3 Collecter, stocker, traiter et diffuser l'information acridienne <i>Appui technique par la CLCPRO et les experts de la Région</i>	10 000			5 000		5 000
1.4 Exécuter les actions d'intervention rapide au niveau de chaque pays <i>Echange d'expériences entre les prospecteurs</i>	15 000					15 000
<i>Exécuter les plans d'action : appui éventuel aux pays</i>	100 000					100 000
1.5 Gérer et entretenir les véhicules et matériels						
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre	174 505	0	99 505	55 000	10 000	10 000
2.1 Maintenir des relations de communication et de collaboration entre les UNLAs et la PV et autres institutions/partenaires						
2.1.1 Développer un plaidoyer aux niveaux national, régional et international <i>2.2.1-1 La CR prépare un court métrage sur la lutte préventive</i>	25 000		25 000			
2.1.2 Elaborer des conventions de collaboration UNLAs/PV						
2.2 Elaborer et mettre en œuvre le plan de communication auprès de l'opinion publique et des décideurs nationaux et internationaux						
2.2.1 Les pays élaborent et mettent en œuvre un plan de communication national						
2.2.2 La CLCPRO arrête et met en œuvre son plan de communication <i>Recrutement expert national pour suivre le volet communication y compris la mise à jour du site CLCPRO</i>	10 000			10 000		
<i>2.2.2-2 Editer et diffuser la brochure CLCPRO multilingue</i>	5 000		5 000			
2.2.3 Sensibiliser l'opinion publique sur les effets de la lutte préventive sur la sécurité alimentaire						
2.3 Affiner et mettre en œuvre le Système de suivi-évaluation (SSE) <i>Evaluation de la phase II d'EMPRES-RO</i>	51 505		11 505	30 000	10 000	
2.4 Maintenir et mettre à jour le Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne (SVDN)						
2.4.1 Utiliser et assurer le suivi de l'utilisation régulière du SVDN						
2.4.2 Elaborer une version améliorée du SVDN	28 000		28 000			
2.5 Achever l'élaboration/tester et mettre à jour des plans de gestion du risque acridien						
2.5.1. Achever l'élaboration des plans de gestion du risque <i>Appui des pays pour l'édition de leur PGRA</i>	5 000			5 000		
2.5.2 Réaliser des exercices de simulation aux niveaux national et régional <i>Exercice national de simulation du PNUA</i>	45 000		30 000	5 000		10 000
2.5.3 Les plans sont mis à jour						
2.5.4 Inscrire le risque acridien dans le cadre d'action de HYOGO (GFDRR)						
2.5.5 Rendre disponible les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les plans de gestion des risques						
2.6 Préparer un cadre global de gouvernance et de financement de la lutte antiacridienne en RO						
2.6.1 Poursuivre l'évolution des rôles et responsabilités de la CLCPRO						
2.6.2 Organiser la réunion pays-donateurs pour définir les modalités de mise en œuvre des instruments financiers approuvés par le DLCC						
2.6.3 Organiser une réunion des ministres en charge de la lutte antiacridienne						
2.7 Renforcer la coopération bilatérale entre les pays et avec les bailleurs de fonds						
2.7.1 Inscrire la question acridienne dans l'agenda des commissions mixtes						
2.7.2 Organiser des réunions du comité des donateurs						
2.7.3 Poursuivre la recherche des financements pour la phase II d'EMPRES-RO	5 000			5 000		

2/3 - Détail budget 2017 - Partenaires

Résultats / Activités / Sous-activités	Total EMPRES-RO (Donateurs)	USAID	AFD	FAO	CLCPRO ex Baby2	CLCPRO
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes	270 000	70 000	150 000	0	0	50 000
3.1 Elaborer un Plan régional de formation III (2015-2017)						
3.1.1 Identifier les besoins en formation						
3.1.2 Organiser un atelier de validation du plan de formation régional						
3.2 Mettre en œuvre le plan régional de formation III						
3.2.1 Actualiser et réaliser des manuels de formation et le matériel didactique						
3.2.2 Réaliser les formations régionales des formateurs						
<i>Formation sur les techniques de prospection à Aioun (45 jours)</i>	90 000		90 000			
<i>Formation sur la gestion de l'information acridienne</i>	50 000	20 000	20 000			10 000
<i>Formation sur le PSMS</i>	35 000	30 000				5 000
3.2.3 Réaliser les formations nationales						
<i>Bourse de doctorat Kayalto Mathias (Tchad)</i>	20 000					20 000
<i>Appuyer les formations nationales</i>	50 000	20 000	20 000			10 000
3.3 Evaluer l'impact des formations régionales et nationales						
3.3.1 Assurer le suivi de proximité et méthodologique des formations nationales						
<i>Accompagnement et suivi des formations nationales</i>	15 000		10 000			5 000
3.3.2 Organiser une évaluation de l'impact des formations	10 000		10 000			
3.4 Recruter ou affecter les personnels manquants aux UNLAs						
3.4.1 Identifier les besoins en personnels manquants						
3.4.2 Créer et financer les postes des personnels à recruter						
3.4.3 Recruter et affecter les personnels manquants						
3.5 Préparer les plans de carrière						
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel	465 000	0	210 000	175 000	0	80 000
4.1 Assurer la gestion administrative du programme						
<i>Missions Secrétariat CLCPRO</i>	15 000			15 000		
<i>Appui au fonctionnement du Secrétariat de la CLCPRO</i>	20 000			10 000		10 000
4.2 Coordonner les activités techniques et scientifiques du programme						
<i>Organisation réunions des Chargés de liaison et Comité de pilotage EMPRES-RO</i>	60 000			30 000		30 000
4.3 Veiller à la mise en œuvre des plans de gestion durable des axes stratégiques développés						
4.4 Renforcer les capacités humaines du Secrétariat de la CLCPRO et mobiliser les ressources						
<i>Financement postes coordination régionale</i>	365 000		210 000	120 000		35 000
4.5 Poursuivre et développer les relations avec les partenaires du programme						
4.6 Poursuivre la coopération avec les Régions Centrale et Orientale	5 000					5 000

3/3 - Détail budget 2017 - Partenaires

Résultats / Activités / Sous-activités	Total EMPRES-RO (Donateurs)	USAID	AFD	FAO	CLCPRO ex Baby2	CLCPRO
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre	63 700	0	48 700	0	0	15 000
5.1 Achever les activités de recherche en cours sur les financements disponibles						
5.1.1 Améliorer la délimitation et la caractérisation des biotopes des zones de grégarisation du CP						
5.1.2 Améliorer les connaissances sur les seuils de grégarisation du Criquet pèlerin	8 700		8 700			
5.2 Mettre en œuvre les nouveaux programmes de recherches en conformité avec le Plan régional de recherche (PRR)						
5.2.1 Améliorer les connaissances sur les niveaux des populations solitaires et leurs migrations						
5.2.2 Définir les critères d'intervention rapide						
5.2.3 Améliorer les connaissances de l'impact des facteurs biotiques et abiotiques de régulation des populations solitaires du CP						
5.2.4 Améliorer les connaissances sur le fonctionnement des zones à risque du Criquet pèlerin	20 000		10 000			10 000
5.2.5 Améliorer les stratégies et méthodes alternatives de lutte respectueuses de l'environnement						
5.2.6 Améliorer les connaissances sur les aspects socio-économiques liés au CP						
5.3 Diffuser et vulgariser des résultats de recherche						
Réunions des groupes thématiques pour le suivi de la mise en œuvre du PRR II	25 000		20 000			5 000
Coordonner la mise en œuvre du PRR II (consultation)	10 000		10 000			
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre	108 000	5 000	58 000	0	0	45 000
6.1 Finaliser l'élaboration et la validation des CCE dans tous les pays de la RO						
Appui à la mise en œuvre des exigences environnementales	10 000		5 000			5 000
6.2. Mettre en œuvre les CCE nationaux						
6.2.1 Mettre en œuvre les exigences de base du CCE						
Optimiser l'utilisation du <i>Metarhizium</i> dans la lutte contre le Criquet pèlerin	45 000		10 000			35 000
6.2.2 Mettre en œuvre les exigences complémentaires						
Appuyer les pays dans l'élaboration de leur cartographie des zones sensibles						
6.2.3 Evaluer la mise en œuvre du CCE	40 000	5 000	35 000			
6.3 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des biopesticides						
6.3.1 Encourager l'Homologation du <i>Metarhizium</i> dans la RO						
6.3.2 Mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'utilisation du <i>Metarhizium</i>						
Frais d'acquisition du <i>Green Muscle</i>						
Appui aux équipes pour l'utilisation opérationnelle du <i>Metarhizium</i>	5 000					5 000
6.4 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des dérégulateurs de croissance (IGR)						
6.4.1 Planifier à l'avance l'utilisation des IGR dans le plan prévisionnel de gestion des résurgences						
6.4.2 Utiliser en condition opérationnelle les IGR sur les formations larvaires						
Acquisition, supervision et utilisation des IGR	8 000		8 000			
Imprévus	0					
TOTAL hors frais	1 214 205	83 000	566 205	235 000	10 000	320 000
Expertise FAO / Frais de gestion	123 147	6 640	73 607	0	1 300	41 600
TOTAL frais compris	1 337 352	89 640	639 812	235 000	11 300	361 600

Annexe 18. Suivi des recommandations de la 11^{ème} réunion du Comité de pilotage

Le suivi des quatre (4) recommandations adoptées par la 11^{ème} réunion du Comité de pilotage d'EMPRES-RO est précisé dans le tableau ci-dessous.

Recommandations	Suivi
Le Comité de pilotage recommande à la Mauritanie (CNLA) :	
<p>R1. Tout en adressant ses vifs remerciements à la République Islamique de Mauritanie et au Gouvernement pour les efforts inlassables consentis dans la surveillance et la lutte contre le Criquet pèlerin, [invite] le Centre national de lutte antiacridienne (CNLA) à une vigilance encore plus accrue à travers la conduite de prospections intensives pour le suivi de l'évolution acridienne dans les semaines et mois à venir en vue de mieux circonscrire la résurgence en cours.</p>	<p>➤ Lors de la 15^{ème} réunion des chargés de liaison, le représentant de la Mauritanie a indiqué que la résurgence a été circonscrite grâce à la mobilisation de 10 équipes de prospection/lutte et trois équipes de coordination, maintenance et ravitaillement.</p>
Le Comité de pilotage recommande aux pays :	
<p>R2. Au regard des conditions favorables consécutives aux importantes pluies enregistrées dans certaines zones en octobre 2015, de maintenir une vigilance accrue dans les zones favorables à la survie et la reproduction du Criquet pèlerin à travers la conduite de prospections acridiennes intensives.</p>	<p>➤ Les pays ont rappelé lors de la 15^{ème} réunion des chargés de liaison que les dispositifs nécessaires avaient été mobilisés pendant toute la période hiverno-printanière de reproduction.</p>
<p>R3. Vue l'importance du biopesticide à base de <i>Metarhizium acridum</i> dans le dispositif de la lutte préventive contre le Criquet pèlerin et l'expiration de la période de validité de l'homologation délivrée par le Comité Sahélien des Pesticides (CSP) depuis janvier 2015, d'introduire une demande individuelle de dérogation auprès du Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) pour une autorisation exceptionnelle à utiliser ce biopesticide dans les opérations de lutte préventive contre le Criquet pèlerin dans les pays membres de l'espace CILSS / CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest).</p>	<p>➤ Lors de la 15^{ème} réunion des chargés de liaison, les pays ont précisé qu'aucune demande de dérogation n'avait été soumise au Comité sahélien des pesticides (CSP) compte tenu, entre autres, du contexte actuel d'indisponibilité du produit.</p>
Le Comité de pilotage recommande à la FAO :	
<p>R4. D'étudier les possibilités et mécanismes visant à inciter les firmes productrices à soumettre un dossier d'homologation du biopesticide à base de <i>Metarhizium acridum</i> à l'instance régionale d'homologation des pesticides des pays de la ligne de front.</p>	<p>➤ Lors de la 15^{ème} réunion des chargés de liaison, les pays ont précisé que des tests sont programmés pour expérimenter en conditions de terrain un biopesticide à base de <i>Metarhizium</i>.</p>

Annexe 19. Liste des participants

Pays/Institution	Prénom et Nom	Fonction	Adresse électronique	Pseudonyme Skype	Téléphone
ALGERIE	M. Khaled Moumene	Ministère de l'agriculture, du développement rural et de la pêche Directeur de la protection des végétaux et des contrôles techniques Chargé de liaison	moumenekhaled63@gmail.com		+213 23 50 31 73 +213 5 50 84 63 83
BURKINA FASO	M. Moussa Ouattara	Ministère de l'agriculture et des aménagements hydrauliques Directeur de la protection des végétaux et du conditionnement Chargé de liaison	ouattmouss@yahoo.fr	samoussa131	+226 71 35 33 15 +226 78 19 95 04
	M ^{me} Claudine Banissi	Ministère de l'agriculture et des aménagements hydrauliques Direction de la protection des végétaux et du conditionnement Chef de la cellule communication	cnanema2003@yahoo.fr		+226 70 73 43 76
	M. Bakary Rouamba	Ministère de l'agriculture et des aménagements hydrauliques Direction de la protection des végétaux et du conditionnement Chargé du suivi-évaluation	rouambabakary@yahoo.fr	bakary.bf	+226 70 03 81 46
MALI	M. Fakaba Diakité	Directeur du CNLCP Chargé de liaison	diakitfakab@gmail.com	fakaba.diakite	+223 20 22 01 93 +223 66 74 96 01
MAROC	M. Said Ghaout	Directeur du CNLAA Chargé de liaison	s.ghaout@gmail.com		+212 528 24 23 30 +212 661 17 77 66

Pays/Institution	Prénom et Nom	Fonction	Adresse électronique	Pseudonyme Skype	Téléphone
MAURITANIE	M. Mohamed Abdellahi Ebbe	Directeur général du CNLA Chargé de liaison	maouldbabah@yahoo.fr	maob	+222 45 29 28 91 +222 46 48 28 28
NIGER	M. Abou Moumouni	Directeur général du CNLA Chargé de liaison	a.moumin@yahoo.fr		+227 96 26 21 46 +227 90 66 16 24
SENEGAL	D ^r Emile Victor Coly	Ministère de l'agriculture et de l'équipement rural Directeur de la protection des végétaux Chargé de liaison	dpv1@orange.sn		+221 77 740 94 52
TCHAD	M. Adoum Mahamat Tolli	Directeur de l'ANLA Chargé de liaison	adoummht.tolli@yahoo.fr		+235 66 22 25 62 +235 95 22 25 62
TUNISIE	M. Tarek CHIBOUB	Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche Directeur Général de la Protection et du Contrôle de la Qualité des Produits Agricoles Chargé de liaison	tarechib@yahoo.fr		+216 98 92 35 49 +216 71 78 89 79
AGRHYMET	M. Idrissa H. Maiga	Expert entomologiste Chargé de Programme	i.maiga@agrhyet.ne idrismaiga63@gmail.com	idrisa80	+227 90 41 70 50 +227 96 89 77 52
Fondation CERES- LOCUSTOX	M. Papa Sam Gueye	Administrateur général Président de la CNGPC	psamgueye@hotmail.com cereslocustox@orange.sn		+221 33 83 44 294
Cirad	M. Cyril Piou	Cadre de recherche	cyril.piou@cirad.fr	cyrilpiou	+212 653 25 76 83
UEMOA	M. Hilaire Sanou	Chargé de la sécurité sanitaire des végétaux	hsanou@uemoa.int		+226 73 40 08 84

Pays/Institution	Prénom et Nom	Fonction	Adresse électronique	Pseudonyme Skype	Téléphone
FAO/AGP (Siège)	M ^{me} Annie Monard	Fonctionnaire principale, Responsable du Groupe acridiens et ravageurs transfrontières des plantes	annie.monard@fao.org	anniemonard	+39 06 570 53 311
CLCPRO/FAO	M. Mohamed Lemine Hamouny	Secrétaire exécutif CLCPRO et Coordonnateur EMPRES-RO	mohamedLemine.hamouny@fao.org	hamouni44	+213 21 73 33 54 +213 661 70 08 87
CLCPRO/FAO	M. Hichem Dridi	Consultant en technologies de l'information et de la communication	hichem.dridi@fao.org	hichem2991	+213 21 73 33 54 +213 66 78 26 204
CLCPRO/FAO	M. Dominique Menon	Agronome	dominique.menon@fao.org	domona	+39 06 570 55 289